

Université de Montréal

Mesure des progrès des jeunes contrevenants de garde ouverte dans le cadre de l'activité
clinique RÉZO

École de criminologie
Faculté des arts et sciences

Par Laura Astier

Université de Montréal

Mesure des progrès des jeunes contrevenants de garde ouverte dans le cadre de l'activité
clinique RÉZO

Par Laura Astier

École de criminologie
Faculté des arts et sciences

Rapport de stage présenté
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès sciences (M.Sc.)
en criminologie
option intervention

Avril 2017

©Laura Astier, 2017

Résumé

Le gouvernement québécois a financé de nombreuses mesures d'intervention, de recherche et d'analyse présentées dans les Plans d'intervention québécois sur les gangs de rue de 2007-2010 et 2011-2014. La Direction adjointe programme jeunesse-réadaptation adolescents et jeunes contrevenants, par les activités du Centre d'expertise | Délinquance et troubles de comportement, propose des actions innovantes concernant la problématique gang, notamment en garde ouverte à Cité-des-Prairies avec le Laboratoire social G.ART-C.I.T.E. Le modèle d'intervention préconisé en garde ouverte est le programme *Aggression Replacement Training* de Goldstein, Glick et Gibbs (1998). Ce programme a été quelque peu remanié et l'activité clinique RÉZO y a été ajoutée en 2004. Cette activité a pour objectif théorique de réduire le risque de récidive en lien avec les réseaux délinquants. Or, les progrès des jeunes ciblés n'ont fait l'objet d'aucune évaluation. Ce constat a mené au projet de stage suivant : la mesure des progrès des jeunes participant à l'activité RÉZO. Plus spécifiquement, les objectifs étaient de 1) développer des indicateurs de mesure de progrès, 2) analyser la fidélité de l'outil et 3) tester l'utilisation de l'Inventaire des progrès RÉZO (IDPR-Astier, Gélinas et Guay, 2016) et d'apprécier sa mise en œuvre et son utilité. À partir de la littérature et de l'expérience des intervenants, neuf thèmes ont été identifiés afin d'élaborer l'IDPR en deux versions (intervenant et jeune) (objectif #1). Globalement, malgré les limites méthodologiques, l'accord interjuges est satisfaisant et les résultats des analyses de fidélité interjuges vont de « passables » à « excellents » (objectif #2). Concernant l'objectif #3, il ressort que, 1) l'IDPR semble permettre d'évaluer les progrès des jeunes, 2) des réajustements sont à effectuer quant aux thèmes et aux choix de réponse afin de mesurer plus précisément l'évolution du jeune et de favoriser un langage commun entre les jeunes et les intervenants ; une réflexion est à poursuivre quant à certains items et leur lien avec les objectifs de l'activité et les facteurs de risque et de protection spécifiques aux jeunes associés à un réseau délinquant, 3) la mise en œuvre de l'IDPR semble satisfaisante mais peut être améliorée pour favoriser un fonctionnement optimal, 4) les données fournies par l'outil sont un support pertinent à utiliser en rencontre d'équipe et avec les jeunes pour favoriser et enrichir la discussion clinique.

Mots-clés : instrument de mesure, évaluation, progrès, jeunes contrevenants, réseaux délinquants, gangs de rue

Abstract

The Quebec government financed numerous measures of intervention, search and analysis upon the street gangs, presented by the Quebec intervention Plans of 2007-2010 and 2011-2014. The Assistant direction of youth program-adolescents and young offender rehabilitation proposes innovative actions concerning the gang problem, in particular in open custody in Cité-des-Prairies with the social Laboratory G.ART-C.I.T.E. The intervention model advocated for open custody is the program Aggression Replacement Training (Goldstein, Glick and Gibbs, 1998). This program was reshaped and in 2004 by adding the clinical activity RÉZO. This activity has for theoretical purpose to reduce the risk of recidivism in connection with the delinquent networks. However, the progress of the targeted youth has not been the object of any assessment. This report led to the following internship project: the measure of progress of the activity RÉZO participants. Its purpose was 1) to develop progresses measurement indicators, 2) to analyze the reliability of the instrument, 3) to test the usability of the *Inventaire des progrès RÉZO* (IDPR-Astier, Gélinas and Guay, 2016) and to assess the ergonomics and the relevance of the instrument. From the literature and the stakeholders' experience, nine indicators were identified to develop the IDPR, in two versions (stakeholder and young people) (goal #1). Overall, in spite of methodological limits, the inter-rater agreement is satisfactory and the results of inter-rater reliability analysis are rated from "moderate" to "excellent" reliability (goal #2). About the goal #3: 1) the IDPR seems to allow for notify the youth progresses, 2) the indicators have to be revised regarding the topics and the possible answers, to measure more exactly the progresses, and to favor a common language between educators and youth ; some indicators have to be reviewed in order to be more consistent with the activity goals, and with the specific risk and protective factors of the young people associated with a delinquent network, 3) the implementation of the IDPR seems globally satisfactory but have to be improved in the future to allow an optimal functioning, 4) the data provided by the instrument is a relevant tool to be used in the frame of clinical discussions between educators and youth.

Keywords: assessment instruments, assessment, progress, young offenders, delinquent networks, street gangs

Table des matières

Résumé	i
Abstract	ii
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	viii
Liste des sigles et abréviations	ix
Remerciements	xi
Chapitre 1 : Introduction.....	1
1.1. Description du milieu de stage	2
1.2. Problématique étudiée	4
Chapitre 2 : Recension des écrits.....	6
2.1. Les gangs de rue et leurs membres	7
2.1.1. Ampleur du phénomène	8
2.1.2. Phénomène complexe	9
2.1.2.1. Définition(s) d'un gang et d'un membre de gang	9
2.1.2.2. Le modèle multidimensionnel et la culture de gang	11
2.1.2.3. Profil des jeunes impliqués dans les gangs de rue	12
2.2. Comment intervenir auprès des jeunes affiliés à un gang de rue ?	15
2.2.1. Modèles et approches.....	15
2.2.1.1. Le modèle Risque, Besoins, Réceptivité	15
2.2.1.2. L'approche cognitivo-comportementale	16
2.2.2. Les programmes institutionnels.....	17
2.2.2.1. Le programme Aggression Replacement Training	18
2.2.2.2. The ART Gang Intervention Project	19
2.2.2.3. Le programme Equiping Peers to Help One Another	20

2.2.2.4.	Le programme Incarcerated Men Putting Away Childish Things	21
2.2.3.	Le programme ART en garde ouverte	22
2.3.	L'évaluation du progrès des jeunes participant à un programme	23
2.3.1.	Instruments d'évaluation utilisés auprès des jeunes	23
2.3.2.	Instrument d'évaluation utilisé auprès des adultes et des adolescents.....	25
2.3.3.	Instruments d'évaluation spécifiques utilisés auprès des adultes	27
2.4.	Les objectifs du projet	27
Chapitre 3 : Méthodologie		29
3.1.	Participants	30
3.1.1.	Les jeunes participant à la recherche	30
3.1.1.1.	Marco.....	32
3.1.1.2.	Stéphane	34
3.1.1.3.	Tony	36
3.1.2.	Les éducateurs utilisateurs.....	38
3.2.	Collecte de données	39
3.2.1.	Élaboration des indicateurs de l'outil (objectif #1)	39
3.2.2.	Fidélité de l'IDPR (objectif #2).....	40
3.2.3.	Utilisation, mise en œuvre et utilité de l'IDPR (objectif #3)	41
3.2.3.1.	Passation de l'IDPR	41
3.2.3.2.	Utilisation et appréciation de l'IDPR.....	43
3.3.	Stratégies analytiques.....	46
3.3.1.	Analyse quantitative.....	46
3.3.2.	Analyse qualitative.....	46
Chapitre 4 : Analyse du matériel et interprétation.....		47
4.1.	Les indicateurs de l'IDPR (objectif #1)	48
4.2.	Analyse de la fidélité de l'IDPR (objectif #2).....	49
4.3.	Utilisation, mise en œuvre et utilité de l'IDPR (objectif #3)	53

4.3.1.	Interprétation des cotations par les intervenants.....	53
4.3.1.1.	Évolution des jeunes	53
4.3.1.2.	Comparaison des cotations éducateurs / jeunes.....	57
4.3.1.3.	Bilan des progrès.....	59
4.3.2.	Interprétation des résultats par les jeunes.....	61
4.3.3.	Pertinence des indicateurs, mise en œuvre et utilité de l’IDPR	65
4.3.3.1.	Pertinence des indicateurs de l’IDPR.....	67
4.3.3.2.	Mise en œuvre de l’IDPR.....	70
4.3.3.3.	Utilité de l’IDPR	70
Chapitre 5 :	Conclusion	73
5.1.	Principaux résultats	74
5.2.	Limites.....	75
5.2.1.	Limites associées à l’échantillon	75
5.2.2.	Limites méthodologiques	76
5.3.	Recommandations.....	78
5.4.	Retombées des résultats aux niveaux théorique et pratique	80
Références	82	
Annexe A	xvi
Annexe B	xvii
Annexe C	xx
Annexe D	xxi
Annexe E	xxiii
Annexe F	xxiv
Annexe G	xxv
Annexe H	xxviii

Annexe I	xxx
Annexe J	xxxii
Annexe K	xxxviii
Annexe L	xxxix
Annexe M	xli
Annexe N	lii

Liste des tableaux

Tableau I. Profil comparatif des jeunes.....	31
Tableau II. Participation des éducateurs de l'unité 1 aux quatre passations	42
Tableau III. Participation des éducateurs de l'unité 2 aux quatre passations	42
Tableau IV. Marco	51
Tableau V. Stéphane	52
Tableau VI. Tony (jeune-témoin)	52
Tableau VII. Résultats moyens des analyses de corrélation intraclasse (CIC) des neuf thèmes aux quatre temps de mesure.....	53
Tableau VIII. Bilan des progrès de chaque jeune	59
Tableau IX. Taux de participation aux sondages.....	65
Tableau X. Résultats des sondages	66

Liste des figures

Figure 1. Marco (éducateurs).....	54
Figure 2. Stéphane (éducateurs).....	56
Figure 3. Tony (éducateurs).....	57
Figure 4. Stéphane (éducateurs).....	58
Figure 5. Stéphane (autorévélés).....	58
Figure 6. Tony (éducateurs).....	63
Figure 7 : Tony (autorévélés)	64
Figure 8. Tony (éducateurs).....	64
Figure 9. Tony (autorévélés).....	65

Liste des sigles et abréviations

AFED :	Analyse fonctionnelle des excès et des déficits
ART :	Aggression Replacement Training
ASEBA :	Achenbach System of Empirically Based Assessment
BASC-3 ^{CDN-F} :	Système d'évaluation du comportement de l'enfant-Troisième édition-Version pour francophones du Canada
BYI-II :	Beck Youth Inventories-deuxième édition
CIC :	Coefficient intraclasse
CE DTC :	Centre d'expertise Délinquance et troubles de comportement
CJM-IU :	Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire
DAPJ-RAJC	Direction adjointe programme jeunesse-réadaptation adolescents et jeunes contrevenants
EQUIP :	[Programme] Equipping peers to help one another
G.ART-C.I.T.E :	Gang aggression replacement training-chercheurs et intervenants travaillant ensemble
IDPR :	Inventaire des progrès RÉZO
IMPACT :	[Programme] incarcerated men putting away childish things
IMPC :	Instrument de mesure des progrès cliniques
IRBC :	Inventaire des risques et des besoins criminogènes
LPJ :	Loi sur la protection de la jeunesse
LSJPA :	Loi sur le système de justice pénale pour adolescents
LSSSS :	Loi sur la santé et les services sociaux
MAC ^g :	Mesure d'adhésion à la culture de gang
PAV :	Programme alternatives à la violence
PRP :	Programme de résolution de problèmes
RBR :	Modèle Risque, besoins, réceptivité
RPD :	Rapport prédécisionnel
SAC :	Spécialiste d'activités cliniques
SCRC :	Service canadien de renseignements criminels
URICA :	University of Rhode Island Change Assessment Scale
VIAOT :	Grille de vérification informatisée de l'atteinte des objectifs thérapeutiques

À Yann et Moumou de Case Pilote,

Remerciements

Je suis arrivée à Montréal le 17 août 2015, quelle aventure, tout est allé très vite et tout continue à aller très vite à la rentrée mais Monique, Valérie et Franca m'ont permis de bien démarrer ma deuxième vie d'étudiante. Merci pour vos informations et vos conseils.

Cette aventure québécoise et étudiante n'aurait jamais été possible, sans Yann. Merci pour ton soutien sans faille, merci de m'offrir cette chance, merci d'être là pour les petites joies, les grands bonheurs mais aussi dans les moments difficiles, merci de m'avoir soutenue dans la traversée des drames de la vie. Merci d'être mon plus grand admirateur.

Merci à ma famille, à tous mes frères et sœurs, vous qui me manquez tant. Merci à mon grand-papa d'avoir relu avec attention mon travail. Merci à mon petit frère d'avoir vérifié mon anglais. Merci à tous de m'avoir soutenue dans ce changement de carrière qui vous a quelque peu déstabilisé, merci d'y avoir cru, merci d'être si fière de moi et merci d'attendre avec tant d'impatience la remise des diplômes « à l'américaine ».

Merci à mes amis dispersés dans le monde d'avoir continué à être présents malgré la distance et le décalage horaire. Merci à mes amis de Montréal. Merci Cécilia pour cette belle amitié née lors du cours sur la Justice des mineurs. Véronique, merci pour les trajets en voiture jusqu'à Cité et merci pour ces moments de détente. Merci Yllka pour ton soutien dans la dernière ligne droite.

Merci Sophie pour ta réactivité, ton écoute attentive, ta disponibilité et ta gentillesse. J'ai beaucoup apprécié nos discussions et nos bavardages. Merci pour ton soutien pour le démarrage du projet et pour ton aide tout au long de ma maîtrise. Comme je l'ai dit à plusieurs personnes : « je sais que j'y arriverai, car Sophie est là ». Merci également pour tous les compliments que tu m'as faits dans le cadre de mon stage et de mon projet. Personne n'avait jamais eu de tels mots, merci infiniment pour tout, Sophie.

Merci Nathalie d'avoir contribué à l'élaboration de ce projet. Merci aussi pour les bons moments de rires et de discussions.

Merci René-André d'avoir participé au début de cette aventure, merci pour tes nombreuses confirmations quant à mes soucis éthiques.

Merci Jean-Pierre de m'avoir guidée et rassurée quant à la rédaction du projet. Et comme tu me l'as dit la première fois que je t'ai rencontré « la quanti c'est pas si terrible ! ».

Merci Geneviève pour tes commentaires exhaustifs et pertinents qui m'ont permis de restructurer mon travail.

Merci à tous les intervenants et les jeunes qui ont participé au projet, je ne peux vous nommer par souci de confidentialité, mais un immense merci à tous, car sans vous, ce projet n'aurait pas été réalisable. Merci à tous les éducateurs et les jeunes rencontrés à Cité-des-Prairies ; ce stage a été comme une bouffée d'oxygène, il m'a permis de faire de belles rencontres, a donné du sens à ma maîtrise et m'a rappelé pourquoi je travaillais fort.

Un merci tout particulier à Richard. Je sais que tu as eu peur lorsque nous nous sommes rencontrés pour la première fois, j'étais une petite tornade ! Mais malgré cela, tu as su me faire confiance. Merci infiniment pour nos belles discussions, pour ta gentillesse, ta bienveillance et ton accompagnement tout au long de mon stage. Un merci spécial à Fanny qui m'a accompagné au début de mon stage et m'a permis de prendre confiance et de ventiler lorsqu'il y avait des difficultés avec mon projet. Un grand merci aussi à toute l'équipe de mon unité qui m'a accompagnée et qui a toujours accepté avec enthousiasme de répondre à mes questions et à mes questionnaires. J'ai hâte de vous revoir mes collègues.

À 30 ans, je commence une nouvelle carrière qui me fait vibrer et une nouvelle vie pleine de surprises. Merci à toi, merci à tous.

Chapitre 1

Introduction

1.1. Description du milieu de stage

Le stage de 80 jours, à raison de trois à quatre jours par semaine, s'est déroulé du 31 août 2016 au 21 février 2017 dans le cadre des activités de la Direction adjointe programme jeunesse-réadaptation adolescents et jeunes contrevenants (DAPJ-RAJC), dans les installations de l'ancien Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (CJM-IU) sur le site Cité-des-Prairies à Montréal, dans l'une des deux unités de garde ouverte pour jeunes contrevenants.

Le CJM-IU fait partie depuis le 1^{er} avril 2015 des établissements du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Ile-de-Montréal. Il relève du Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec. La DAPJ-RAJC intervient auprès des enfants, des adolescents et de leurs familles en vertu de la Loi sur la santé et les services sociaux (LSSSS, 1986), de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ, 1994) et de la Loi sur le système de justice pénale (LSJPA, 2003). La DAPJ-RAJC intervient parfois en vertu de la LSSSS mais applique principalement les mesures relatives à la LPJ et à la LSJPA (Desjardins et Turcot, 2009).

En vertu de la LPJ, la DAPJ-RAJC a le mandat de garantir la protection des enfants et des adolescents de moins de 18 ans dont la sécurité et/ou le développement est compromis. Selon le rapport annuel du CJM-IU de 2014-2015 (CJM-IU, 2015a), cette population représente environ 74,5 % de la clientèle totale du service. Dans le cadre de cette loi, dans la majorité des cas, les enfants ou les adolescents sont suivis dans la communauté. Ils peuvent parfois aussi être hébergés en centre de réadaptation lorsqu'il est impossible d'assurer leur sain développement et leur sécurité au sein de leur famille (motifs prévus aux alinéas 38 de la LPJ : abus physique, abus sexuel, mauvais traitement psychologique, négligence, troubles de comportement) (LPJ, 1994). Comme la LSJPA est une loi fédérale et que son application est de compétences provinciales, le Québec fait le choix d'en confier l'administration au Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec. Malgré ce choix, les objectifs poursuivis par la LSJPA sont les mêmes dans tout le pays et consistent à assurer la protection du public en tenant les jeunes responsables de leurs actes et à favoriser leur réinsertion sociale.

Le centre de réadaptation Cité-des-Prairies a été ouvert en 1963. En vertu de la LPJ, il accueille des jeunes en encadrement dynamique élevé. En vertu de la LSJPA, il reçoit en garde, un maximum de 94 adolescents de sexe masculin âgés entre 12 et 18 ans (20 ans dans certains cas) d'origines ethniques et de milieux socio-économiques variés et ayant tous

commis au moins un délit ou brisé leurs conditions durant leur surveillance. Ces adolescents ont généralement commis des délits graves ou violents, on retrouve les mêmes types d'infractions que chez les adultes (*i.e.*, délits contre la personne, les biens, complot, fraude, possession d'armes à feu, vente de drogue, etc.). Le rapport de recherche de Lafortune et ses collaborateurs (2015)¹ indique que :

Quatre profils ou trajectoires de délinquance peuvent être distingués. Les jeunes présents dans le système de justice en raison d'une délinquance ponctuelle sont les plus nombreux (61,5 % de la cohorte). Viennent ensuite les trajectoires brèves, mais intenses (15,4 %), précoces et persistantes (14,4 %), intermittentes et bénignes (8,7 %). Par ailleurs, au cours de la période d'observation, près de 40 % des jeunes ont commis au moins un second délit. (p.21, Lafortune *et al.*, 2015).

Ce même rapport indique que :

Dans la cohorte, 57,5 % des jeunes ont reçu des services en vertu de la LPJ à un moment ou un autre. En majorité, ces services ont été rendus en raison de troubles du comportement ou de négligence. (p.20, Lafortune *et al.*, 2015).

Les critères permettant de déterminer si un adolescent se qualifie pour une ordonnance de placement et surveillance sont prévus aux articles 38 et 39 de la LSJPA. Les jeunes soumis à une mesure de placement en garde en vertu de LSJPA, peuvent être placés en garde ouverte (deux unités) ou fermée (cinq unités). Chaque unité accueille un maximum de 12 adolescents en garde ouverte et de 14 en garde fermée. Selon la LSJPA, le niveau de garde est déterminé en fonction des besoins du jeune, de sa conduite, de sa capacité d'autocontrôle, de sa réceptivité et de son risque d'évasion. Ainsi, en garde ouverte, les adolescents sont plus libres dans leurs déplacements et sont encadrés de manière dynamique (*i.e.*, intervenants et programmation rigoureuse quotidienne). En garde fermée, les jeunes bénéficient également d'une programmation rigoureuse, mais leurs déplacements sont en permanence supervisés et l'encadrement est statique (*i.e.*, portes barrées, mobiliers fixe, etc.). Depuis 1996, le CJM-IU fait l'objet d'une désignation universitaire par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec, notamment parce qu'il déploie des efforts pour assurer les liens entre les pratiques et la recherche. Les activités liées à la désignation universitaire comprennent, entre autres, l'enseignement, la recherche et l'évaluation, le transfert et l'utilisation des connaissances, le rayonnement, et le développement de pratique de pointe (Gélinas et Brisebois, 2011). C'est

¹ Les données de cette étude proviennent de la Déclaration uniforme de la criminalité entre 2003 et 2010 et des Banques de données informationnelles des centres jeunesse du Québec entre 2005 et 2010.

dans ce cadre qu'a été créé le Centre d'expertise | Délinquance et troubles de comportement (CE | DTC) en 2006. Il a pour objectif d'élaborer des projets d'action-recherche afin de prévenir et d'agir sur la violence, notamment en contexte de gang de rue, avec la collaboration des chercheurs, des gestionnaires, des intervenants, des jeunes recevant les services de la DAPJ-RAJC et leur famille (CJM-IU, 2015b ; Gélinas et Brisebois, 2011). Dans le cadre du CE | DTC, plusieurs projets ont été mis en place (CJM-IU, 2015c). Concernant le phénomène des gangs de rue, en 2010, le Laboratoire social sur les gangs G.ART.-C.I.T.E.² a été implanté dans les deux unités de garde ouverte de Cité-des-Prairies (CJM-IU, 2015d). C'est un lieu d'innovation sociale dont le but est de développer diverses expérimentations, inspirées de données probantes, en lien avec la problématique des gangs de rue afin d'amener les jeunes à remettre en cause leur affiliation à un gang (Fredette, 2014).

1.2. Problématique étudiée

Plusieurs auteurs rapportent que, dans la société québécoise notamment, l'instabilité des valeurs sociales et familiales ainsi qu'une montée de l'individualisme engendrent une diminution de la cohésion dont le jeune aurait besoin pour se construire (Cousineau, Fredette, et Hamel, 2004 ; Hamel, Fredette, Blais et Bertot, 1998). Les institutions et les familles éprouvent parfois des difficultés à répondre aux besoins d'appartenance, de solidarité, de reconnaissance, de valorisation, de soutien social et économique et de sécurité physique des jeunes. L'adhésion à un gang serait une réponse alternative pour combler ces manques et s'adapter à un environnement hostile (Cureton 2002 ; Hamel *et al.*, 1998 ; Hébert, Hamel et Savoir, 1997 ; Melde, Taylor et Esbensen, 2009 ; Perreault et Bibeau, 2003). La majorité des recherches rapporte que l'affiliation à un gang de rue est généralement de courte durée, transitoire et passagère durant l'adolescence (Fredette et Proulx, 2000 ; Hamel *et al.*, 1998 ; Hébert *et al.*, 1997 ; Hill, Lui et Hawkins, 2001), touchant une minorité des jeunes dont la majeure partie demeure en périphérie du gang (Cousineau *et al.*, 2004 ; Covey, Menard et Franzese, 1997). Pour ces adolescents, le gang semble être une famille de substitut, apportant protection, valorisation, reconnaissance et sentiment d'appartenance ; l'activité délictueuse

² Le nom de G.ART réfère à l'ajout de l'activité Gang au programme ART offert en garde ouverte à Cité des Prairies. C.I.T.E fait référence au centre de réadaptation Cité des Prairies et est un acronyme reflétant le travail du laboratoire : « Chercheurs-Intervenants-Travaillant-Ensemble » (Gélinas et Brisebois, 2011).

n'étant que secondaire (Hamel, Cousineau et Fournier, 2004 ; Sanchez-Jankowski, 2003). Pour d'autres, présentant notamment des facteurs liés à la pauvreté, l'association à un gang permet d'acquérir un statut significatif et de s'enrichir ; le jeune sera alors plus enclin à s'affilier à un gang dont les activités sont basées sur le profit économique (Spergel, 1995). Dans d'autres cas, notamment lorsque l'adolescent vient d'un milieu plus désorganisé, il se tournera davantage vers un gang ayant des pratiques violentes (Spergel, 1995).

Le gouvernement québécois a financé de nombreuses mesures de répression, d'intervention et recherche présentées dans les Plans d'intervention québécois sur les gangs de rue de 2007-2010 et 2011-2014 (Bourque et Lavertue, 2012 ; Ministère de la Sécurité publique, 2007). La DAPJ-RAJC, par les activités du CE | DTC, propose des actions innovantes concernant la problématique gang, notamment en garde ouverte à Cité-des-Prairies avec le Laboratoire social G.ART-C.I.T.E.. Le modèle d'intervention préconisé en garde ouverte est le programme *Aggression Replacement Training* (ART) de Goldstein, Glick et Gibbs (1998). Ce programme a été quelque peu remanié et l'activité clinique RÉZO y a été ajoutée en 2004. Cette activité a pour objectif théorique de réduire le risque de récidive en lien avec les réseaux délinquants. Or, les progrès des jeunes ciblés n'ont fait l'objet d'aucune évaluation. Ce constat a mené au projet de stage suivant : la mesure des progrès des participants à l'activité RÉZO.

La première partie du rapport avait pour but de décrire le milieu de stage et d'introduire la problématique étudiée. Le second chapitre fait état des connaissances sur le phénomène des gangs de rue, les modèles d'intervention et les programmes visant les jeunes membres de gang ainsi que sur les instruments de mesure des progrès des jeunes contrevenants. Le troisième décrit la méthodologie de la collecte de données ainsi que les stratégies analytiques utilisées. Le quatrième est consacré à l'analyse et à l'interprétation des données. Le cinquième conclut le rapport en présentant les principaux résultats, les retombées théoriques et pratiques, les limites du projet et les recommandations qui en découlent.

Chapitre 2

Recension des écrits

Dans ce chapitre, trois grands aspects seront abordés : le phénomène des gangs de rue, les programmes visant les membres de gang de rue et enfin les instruments permettant la mesure des progrès des jeunes contrevenants.

2.1. Les gangs de rue et leurs membres

D'après plusieurs enquêtes québécoises, au moins 90 % des jeunes auront commis un acte délictueux avant 18 ans (LeBlanc, 2010). Il s'agit généralement d'une délinquance commune qui s'inscrit dans une période d'apprentissage, propre à beaucoup d'adolescents. La délinquance distinctive est chronique et se développe tout au long de l'adolescence. Elle se caractérise par la précocité (le premier délit commis avant 12 ans), la persistance (la durée durant laquelle sont commis les délits dépasse deux ans), l'aggravation (la gravité des délits est de plus en plus importante), l'activation (les périodes de commission de délits sont plus nombreuses que les périodes d'accalmie) et le polymorphisme (cumul de plusieurs catégories de délits et diversification de l'activité criminelle) (LeBlanc, 2010). La délinquance distinctive concerne environ 5 % des adolescents (LeBlanc, 2010).

À l'adolescence, intégrer un groupe fait partie du développement de la personnalité ainsi que du processus de socialisation et répond notamment aux besoins d'appartenance, de valorisation de soi et d'autonomie (Lacourse, Nagin, Tremblay, Vitaro et Claes, 2003 ; Ouimet, 2009). Durant cette période, la délinquance a généralement lieu en groupe (Ouimet, 2009). Quels que soient les facteurs de risque présents durant l'enfance, l'association à un groupe de pairs délinquants augmente la fréquence des comportements antisociaux et violents (Lacourse *et al.*, 2003). Avec les antécédents criminels, la personnalité et les attitudes antisociales, la fréquentation de pairs délinquants est l'un des meilleurs prédicteurs du comportement criminel (Andrews et Bonta, 2010 ; Battin, Hill, Abbott, Catalano et Hawkins, 1998 ; Gendreau, Little et Goggin, 1996 ; Tobin, 2008 ; Warr, 2002). De plus, la fréquentation des pairs délinquants est l'un des huit domaines du *Youth Level of Service/Case Management Inventory* (YLS/CMI -Hoge et Andrews, 2002)³, outil valide et fiable, utilisé pour évaluer les besoins criminogènes et le risque de récidive auprès des jeunes âgés de 12 à 18 ans (Schmidt,

³ Il existe une adaptation francophone du YSL/CMI, réalisée au Québec : l'Inventaire des risques et des besoins liés aux facteurs criminogènes (IRBC). Cette version est utilisée par plusieurs Centres jeunesse du Québec.

Hoge et Gomes, 2005 ; Simourd, Hoge, Andrews et Leschild, 1994). Le gang de rue est vu comme l'expression la plus dangereuse du groupe de pairs délinquants (Fredette et Guay, 2013). D'après de nombreux auteurs, la délinquance de manière générale, les délits violents, le nombre d'infractions ainsi que la récidive générale et violente sont plus présents chez les jeunes affiliés à un gang que chez ceux fréquentant des pairs délinquants non associés à un gang ou que chez les autres contrevenants (e.g. Wortley et Tanner, 2006 ; Bouchard et Spindler, 2010 ; Chu, Daffern, Thomas, et Lim, 2012 ; Dishion, Véronneau et Myers, 2010 ; Guay, 2012 ; Huebner, Varano, et Bynum, 2007 ; Melde *et al.*, 2009 ; SCRS, 2006). Ce constat explique notamment pourquoi le phénomène préoccupe autant la sécurité publique.

2.1.1. Ampleur du phénomène

Les gangs de rue font partie du phénomène du crime organisé au Canada (Service canadien de renseignements criminels [SCRC], 2006). Depuis la fin des années 1980, le phénomène des gangs de rue, très médiatisé, diffuse la culture de gang (Guay et Fredette, 2014) et développe un sentiment d'insécurité chez la population (McCorkle et Miethe, 2002 ; Thompson, Young et Burns, 2000). Cependant, l'importance des gangs, notamment juvéniles, bien qu'existante, est souvent exagérée dans la société, particulièrement par les médias qui attribuent surtout au phénomène des caractéristiques ethniques, véhiculant ainsi des perceptions biaisées (Hagedorn, 1998 ; McCorkle et Miethe, 2002 ; Peterson, Lien et VanGemert, 2008 ; Thompson *et al.*, 2000). Face à cela et en raison des nombreuses activités criminelles et violentes des gangs (Esbensen, Huizinga et Weither, 1993), les institutions, les chercheurs, les intervenants et la population ont commencé à s'intéresser au phénomène (Brosseau, Guay et Fredette, 2014 ; Guay et Fredette, 2014 ; Piché, 2014).

Depuis la fin des années 1990, le phénomène est devenu une des préoccupations majeures en matière de sécurité publique au Canada. Dès 1997, des mesures législatives ont été prises afin de faciliter l'application du Code criminel en matière de gang et d'organisation criminelle (Brosseau *et al.*, 2014 ; Brosseau et Guay, 2017 ; Guay, Fredette et Dubois, 2014). En 2002, la lutte contre les gangs devient une priorité nationale (SCRC, 2006). Dès 2006, la plupart des provinces, notamment le Québec, reconnaît le phénomène comme un problème majeur (SCRC, 2006). Le gouvernement québécois a financé de nombreuses mesures de répression, d'intervention et recherche présentées dans les Plans d'intervention québécois sur

les gangs de rue de 2007-2010 et 2011-2014 (Bourque et Lavertue, 2012 ; Ministère de la Sécurité publique, 2007).

En 1994, la Fédération canadienne des municipalités estimait qu'il existait peu de groupes criminels de jeunes très organisés dans le pays. Par ailleurs, en 2006, le SCRC dénombre 11 000 adeptes répartis sur 300 gangs au Canada, dont 50 au Québec. Tétreault et Girard (2007) rapportent que les gangs de jeunes diversifient leurs activités criminelles (*i.e.*, la consommation et le trafic de stupéfiants, la prostitution et le proxénétisme, le taxage, l'intimidation, l'extorsion, les voies de fait, le trafic d'armes, le vol, la fraude et le recel) et ont davantage de liens avec les organisations criminelles adultes qu'auparavant (Cousineau, *et al.*, 2004 ; Hamel *et al.*, 1998 ; Kelly et Caputo, 2005), comme les Hells Angels ou les organisations mafieuses de souche italienne (SCRC, 2006). Face à la préoccupation de la sécurité publique vis-à-vis du phénomène, les chercheurs se sont intéressés à la définition d'un gang de rue et d'un membre de gang.

2.1.2. Phénomène complexe

Les auteurs s'entendent tous pour dire que le phénomène des gangs de rue est une problématique complexe. Selon Felson (2014) :

La population (et même les policiers) souscrit à une idée stéréotypée, une image déformée du gang auquel on attribue trop facilement une structure, un leadership, une cohésion et des crimes graves. Le milieu universitaire a beau répéter que cette représentation ne correspond pas à la réalité, il est difficile d'adopter un autre point de vue tant qu'une autre image crédible ne s'imposera pas. [...]. Plusieurs décennies de recherche sur le phénomène aboutissent à une vision erronée de la réalité. Plus particulièrement : 1) le mot gang est surutilisé ; 2) les gangs ont des caractéristiques qui ne sont pas propres qu'aux gangs ; 3) trop de choses sont attribuées à ces organisations ; 4) différents groupes adoptent le même nom ; 5) les gangs ne sont pas immuables. (Felson, 2014, p.97-98, traduction libre)

De plus, le phénomène des gangs est ardu à étudier en raison de la discrétion de l'activité des groupes, de leur hétérogénéité et de leur instabilité (Guay, Fredette, Mercier, Dubé, Hobbs, Paixao et Brisebois, 2015), rendant la définition du phénomène difficile.

2.1.2.1. Définition(s) d'un gang et d'un membre de gang

Malgré les recherches effectuées, il n'existe actuellement aucun consensus dans les écrits scientifiques quant à la définition de ce qu'est un gang de rue et de ce qui en définit un

membre (Batchelor, 2009 ; Esbensen, Winfree, He et Taylor, 2001 ; Guay et Couture-Poulin, 2012 ; Guay, Fredette et Dubois, 2014 ; Hébert *et al.*, 1997 ; Kennedy, 2009 ; Klempt-North, 2007 ; Trump, 2002). Cette absence de consensus pose un certain nombre de problèmes. D'une part, elle explique certainement les variations entre les résultats des différents travaux sur le phénomène. D'autre part, elle ne permet pas toujours aux intervenants d'avoir un langage commun et un ancrage théorique valide pour orienter leurs décisions (Guay et Fredette, 2014 ; Guay, Fredette et Dubois, 2014 ; Guay, Hamel et Fredette, 2014). De plus, la définition d'un gang varie selon les professions et les intérêts des organismes (Spergel, 1995). En effet, malgré l'absence de consensus, les organismes intervenant auprès de personnes en lien avec les gangs utilisent, pour des raisons pratiques, une définition adaptée à leurs missions. Le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) utilise la définition suivante :

Un gang de rue, c'est un regroupement plus ou moins structuré d'adolescents et de jeunes adultes qui privilégient la force de l'intimidation du groupe et la violence pour accomplir des actes criminels dans le but d'obtenir pouvoir et reconnaissance, et/ou de contrôler des sphères d'activités lucratives (taxage, trafic de stupéfiants, prostitution, etc.). (SPVM, 2017).

La DAPJ-RAJC privilégie la définition de Hébert et ses collègues :

Un gang réfère à une collectivité de personnes (adolescents, jeunes adultes et adultes) qui a une identité commune, qui interagit en clique ou en grands groupes sur une base régulière et qui fonctionne, à des degrés divers, avec peu d'égards pour l'ordre établi. En général, les gangs regroupent des personnes de sexe masculin dont plusieurs sont issus des communautés culturelles et ils opèrent sur un territoire, en milieu urbain et à partir de règles. À cause de leur orientation antisociale, les gangs suscitent habituellement dans la communauté des réactions négatives et, de la part des représentants de la loi, une réponse organisée visant à éliminer leur présence et leurs activités (Hébert *et al.*, 1997, p.25).

Cette définition met en exergue un certain nombre de facteurs à prendre en considération lors des recherches et des interventions afin de mieux cerner le phénomène des gangs de rue. Les deux définitions données ici sont les plus utilisées au Québec (Guay et Gaumont-Casias, 2009). En 2012, Hamel et ses collaborateurs ont travaillé sur une nouvelle définition et proposent celle de Klein et Maxson (2006) :

Un gang de rue a une certaine durabilité, il est composé d'un groupe de jeunes exerçant leurs activités dans la rue et étant engagés dans des activités illégales. Cet engagement criminel étant vu par le groupe comme l'une de ses caractéristiques identitaires (Traduction libre par Hamel, Messier-Newman et Domond (2012) de Klein et Maxson, 2006, p.4).

2.1.2.2. *Le modèle multidimensionnel et la culture de gang*

Il n'existe actuellement pas de consensus quant à la définition d'un gang de rue et de ses membres. Or, être identifié comme un membre de gang peut avoir des conséquences importantes. En effet, être affilié à un gang est une circonstance aggravante devant les tribunaux (*e.g.*, peines plus sévères, législation spécifique, exclusion de programme, etc.) (Kennedy, 2009 ; Miethe et McCorkle, 1997 ; Piché, 2014 ; Wright, 2005).

À l'heure actuelle, aucune étude n'a réussi à saisir les différences entre les groupes de pairs délinquants et les gangs de rue (Guay et Fredette, 2010). Fredette (2014) souligne que le sentiment d'appartenance à un gang rejoindrait davantage les propos de Rocher :

Appartenir à une collectivité, c'est partager avec les autres membres assez d'idées ou de traits communs pour se reconnaître dans le Nous qu'elle forme [...]; c'est s'identifier assez à ce Nous pour y puiser, du moins pour une part, sa propre identité psychique et sociale (Rocher, 2012, p.230-231).

Ce qui distinguerait un membre d'un non-membre serait davantage une question d'intensité que de nature (Guay, Fredette et Dubois, 2014). En effet, au lieu d'identifier un membre de gang, Guay et Fredette (2010) proposent un modèle multidimensionnel à quatre dimensions permettant de mieux comprendre les caractéristiques des délinquants affiliés aux gangs de rue et de mesurer leur adhésion : la participation aux activités criminelles, la présence de traits psychopathiques et d'impulsivité, l'adhésion à la culture de gang et la place occupée dans le réseau et la structure du gang. Ainsi, la mesure de l'association aux gangs de rue passe, entre autres, par la mesure de l'adhésion à la culture de gang que Fredette (2014) définit de la manière suivante :

La culture de gang n'est pas uniquement une propriété d'un groupe. Elle est aussi une spécificité de la personne qui lui permet d'agir en cohérence avec ce qu'elle est et avec qui elle fréquente. Ce ne sont pas les attributs de la culture de gang qui expliquent la délinquance, mais l'importance qu'on lui accorde. Ici, le collectif ne prend pas la place de la personne. Le groupe n'est pas plus fort qu'elle. Être membre de gang n'est pas, comme on l'a jusqu'à maintenant considéré, être identifié ou se reconnaître comme membre d'un gang. Être membre de gang, c'est soutenir une identité sociale qui pourrait être le produit de la rencontre entre des traits psychopathiques marqués et une forte adhésion à la culture de gang. (Fredette, 2014 p.181)

Bien qu'un individu adhère à la culture de gang du groupe dont il fait partie, tous les membres ne le font pas avec la même intensité et n'y accordent pas la même importance. Contrairement à Thornberry et ses collègues (2003) et à Klein et Maxson (2006), Guay et

Fredette (2010) ne disent pas qu'être membre d'un gang contribue à la délinquance, mais suggèrent que l'intensité du sentiment d'en être un membre facilite la délinquance. Ce niveau d'adhésion est mesuré par la Mesure d'adhésion à la culture de gang (MAC^g-Fredette, 2014). Les résultats de l'étude de Fredette (2014) suggèrent que cette mesure peut être utile dans l'évaluation du risque du délinquant sans qu'il soit nécessaire d'établir son affiliation à un gang. Plus précisément, les principaux éléments de manifestation de la culture et des valeurs du gang repris dans la MAC^g sont :

Un univers de significations partagées, transmis de génération en génération, qui inclut des symboles et des signes de reconnaissance, des règles et des rituels, de même que des normes et des valeurs. (Fredette et Guay, 2014, p.155).

2.1.2.3. Profil des jeunes impliqués dans les gangs de rue

Malgré l'absence de consensus sur la définition d'un gang de rue et d'un membre de gang, plusieurs auteurs se sont intéressés aux caractéristiques des jeunes impliqués dans ce type de groupe délinquant. De nombreux chercheurs expliquent l'affiliation à un gang par l'accumulation et l'intensité de facteurs de risque présents dans plusieurs sphères de la vie du jeune (Centre national de prévention du crime, 2007 ; Fredette, 2009 ; Hill *et al.*, 2001 ; Howell et Egley, 2005 ; Lenzi, Sherkey, Vieno, Mayworm et Dougherty, 2015 ; Thornberry, Krohn, Lizotte, Smith et Tobin, 2003 ; Tobin, 2008).

Sur le plan sociodémographique, les jeunes impliqués sont le plus souvent de sexe masculin (Hamel *et al.*, 1998). Le rapport sur les organisations criminelles au Canada de 2006 indique que les gangs de rue sont composés principalement d'adultes de 20 à 30 ans (SCRC, 2006). L'Astwood Strategy Corporation (2003) et Franzese et ses collègues (2006) rapportent qu'au Québec, les gangs sont principalement formés d'adolescents de plus de 16 ans et de jeunes adultes. Les auteurs ajoutent que dans les quartiers où les gangs sont ancrés depuis longtemps, les jeunes sont moins nombreux que dans les lieux où ces groupes sont présents depuis peu. Traditionnellement, il est rapporté que les membres de gangs sont souvent issus des minorités ethniques et culturelles (Blondin, 1993 ; Klein, 1995). Or, depuis plus de 15 ans, plusieurs études rapportent que la composition ethnique et culturelle des gangs se diversifie (Hamel *et al.*, 1998 ; Hemmati, 2006 ; SCRC, 2006 ; Starbuck, Howell et Lindquist, 2001, Wortley et Tanner, 2006).

Sur un plan individuel, on peut retrouver les facteurs relevés chez de nombreux délinquants : traits d'une personnalité antisociale et lacunes aux plans cognitifs et neurocognitifs (Demers, 2005 ; Guay et Fredette, 2014). Les jeunes membres commettent des actes délinquants et ont des comportements déviants avant leur affiliation au gang (Hamel *et al.*, 1998 ; Hébert *et al.*, 1997 ; Lanctôt et Le Blanc, 1996) parfois précoce (Hill *et al.*, 2001). L'isolement (Hébert *et al.*, 1997 ; Perreault et Bibeau, 2003), les désordres de la personnalité (Hamel *et al.*, 2013), la faible estime de soi (Hamel *et al.*, 2013 ; Hébert *et al.*, 1997), le manque de contrôle de soi (Hamel *et al.*, 2013), la consommation de drogues et d'alcool (Guay et Fredette, 2014 ; Laurier, Guay, Lafortune et Toupin, 2015), les problèmes scolaires (Hébert *et al.*, 1997 ; Hill *et al.*, 2001), l'activité sexuelle précoce et la victimisation par la violence peuvent également être des facteurs de risque (Centre national de prévention du crime, 2007). Les recherches actuelles indiquent que les jeunes s'associant aux gangs présentent une certaine fragilité (souffrance, traumatismes, problèmes de santé mentale, dépression, etc.) (Hamel, Alain et Messier-Newman, 2015 ; Laurier *et al.*, 2015).

Sur le plan social et environnemental, ces jeunes vivent des difficultés familiales (familles chaotiques, violence, monoparentalité, etc.) et manquent majoritairement de supervision et d'encadrement parentaux (Chatterjee, 2006 ; Hamel *et al.*, 1998 ; Henry, Tolan et Gorman-Smith, 2001 ; Howell et Egley, 2005 ; Ingram, Patchin, Huebner, McCluskey et Bynum, 2007 ; Klein et Maxson, 2006 ; Lanctôt et LeBlanc, 1996 ; Thornberry *et al.*, 2003). Ils viennent surtout de familles défavorisées sur le plan socio-économique (Chatterjee, 2006 ; Guay et Fredette, 2010 ; Hamel *et al.*, 1998 ; Hébert *et al.*, 1997). La présence des gangs ou de membres de gangs dans leur environnement (pairs, famille, quartier) crée davantage d'occasions de s'associer à eux (Hill *et al.*, 2001 ; Lanctôt et Le Blanc, 1996). Il existe souvent un taux de criminalité et un sentiment d'insécurité élevés dans leur quartier (Centre national de prévention du crime, 2007). Cet environnement n'est nocif que sous certaines conditions et notamment en présence de caractéristiques individuelles précises qui dépendent en partie du développement du jeune :

Cette perspective développementale nous amène donc à considérer les choses différemment, où l'attention portée aux facteurs de risque ne s'adresse plus qu'à leur accumulation, mais à leur séquence et à leur enchaînement sur la trajectoire de vie d'une personne. (Hamel, Alain, Messier-Newman, Domond et Pagé, 2013, p.40).

Les facteurs de risque augmentent la probabilité de criminalité. Or, toutes les personnes exposées à ces facteurs ne décrivent pas une trajectoire délinquante. Comme le précise Rogers (2000) : « Tout examen complet des facteurs de risque doit aussi prendre en compte les facteurs de protection, et vice versa » (Traduction libre, p.596). Les facteurs de protection contribuent à une diminution du risque de développer des comportements problématiques (Demers, 2005 ; Parent et Guay, 2014). Ces facteurs ne sont pas nécessairement l'absence ou l'opposé d'un facteur de risque (Stouthamer-Loeber, Loeber, Farrington, Zhang, Van Kallen et Maguin, 1993). Ouellet et Hodgins (2014) précisent dans leur synthèse de connaissance sur les facteurs de protection, que les recherches n'en sont qu'à leur début et qu'il existe une « quasi-absence de validation des facteurs découverts. » (Ouellet et Hodgins, 2014, p.231). Néanmoins, les différents travaux sur les facteurs de protection et les facteurs de risque associés à l'appartenance à un gang permettent de mieux comprendre le phénomène, de mieux saisir ce qui amène les jeunes à avoir des conduites délinquantes et à s'affilier à un gang et aide donc à mieux construire les interventions (Centre national de prévention du crime, 2007 ; Parent et Guay, 2014). Les capacités intellectuelles et interpersonnelles, l'empathie, l'estime de soi, la responsabilité, les attitudes prosociales, le groupe de pairs positifs, le succès scolaire, les activités parascolaires, le soutien, la stabilité et les liens familiaux, la présence d'organismes communautaires, une identité culturelle solide et une harmonie sociale sont autant de facteurs de protection cités par les auteurs (Centre national de prévention du crime, 2007 ; Cournoyer, Dionne, Cousineau et Fleury, 2015 ; Lenzi et *al.*, 2015 ; Prince, 2008).

Nous avons vu dans cette section que bien que l'association d'adolescents à des gangs de rue ne représente qu'une minorité de la délinquance des jeunes, les membres de gangs sont plus souvent impliqués dans la délinquance et les délits violents et présentent un risque de récidive générale et violente plus grand que les autres contrevenants. Ce qui explique pourquoi depuis la fin des années 1990, le phénomène des gangs de rue est devenu une des préoccupations majeures en matière de sécurité publique au Canada. Il est donc pertinent de s'interroger sur les interventions mises en place auprès des jeunes concernés.

2.2. Comment intervenir auprès des jeunes affiliés à un gang de rue ?

Nous aborderons dans cette section, les modèles et les approches préconisés en matière d'intervention auprès des jeunes affiliés à un gang de rue, les programmes mis en œuvre en institution ainsi que l'activité clinique RÉZO qui fait l'objet du présent rapport.

2.2.1. Modèles et approches

LeBlanc et ses collègues (2003) précisent que les adolescents en difficulté possèdent des points communs mais aussi des traits qui leur sont propres, d'où la nécessité d'une intervention adaptée. Les adolescents affiliés aux gangs de rue présentent des facteurs de risque criminogènes fortement associés à la récidive qui nécessitent surveillance, contrôle et une intervention importante (Esbensen *et al.*, 2001 ; Fredette, 2009 ; Hemmati, 2006 ; Hill, Howell, Hawkins et Battin-Pearson, 1999). Cependant, il existe peu d'études empiriques sur les stratégies à privilégier pour intervenir auprès des membres de gangs et favoriser leur réadaptation et leur réinsertion (Brisebois, Fredette et Guay, 2014). Toutefois le modèle Risque, Besoins, Réceptivité (RBR) d'Andrews et Bonta (2010) est celui qui est l'un des plus efficaces pour réduire la récidive auprès des délinquants adultes et mineurs (Andrews, 2001 ; Dowden et Andrews, 1999 ; Koehler, Lösel, Akoensi et Humphreys, 2013 ; Lipsey, 2009). Par ailleurs, plusieurs études et méta-analyses suggèrent que les interventions de type cognitivo-comportemental comptent parmi les plus efficaces pour les jeunes et les adultes à haut risque de récidive, dont font partie les membres de gangs (Cortoni et Lafortune, 2009 ; French et Gendreau, 2006 ; Guay et Fredette, 2014 ; Hollin, 1993 ; Landenberger et Lipsey, 2005 ; Latimer, Downen, Morton-Bourgon, Edgar et Bania, 2003).

2.2.1.1. Le modèle Risque, Besoins, Réceptivité

Un des modèles présentant le plus d'impact sur les jeunes contrevenants et sur les délinquants adultes est le modèle RBR d'Andrews et Bonta (2010) basé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité. L'application de ces principes est efficace auprès des membres de gangs, réduisant la récidive violente d'environ 20 % et la récidive non violente de 11 % (Di Placido, Simon, Witte, Gu et Wong, 2006).

D'après Andrews et Bonta (2010), pour respecter le principe du risque, il est nécessaire d'adapter l'intensité du traitement au niveau de risque de récidive du contrevenant. Le principe

des besoins nécessite d'évaluer les facteurs criminogènes propres au délinquant, c'est-à-dire, les facteurs de risque associés au comportement criminel. Pour être efficace, l'intervention doit cibler les facteurs dynamiques (*i.e.*, facteurs pouvant changer) dans le but de diminuer leur importance chez le jeune. Le principe de réceptivité fait référence aux choix des approches et des modalités d'intervention reconnues comme les plus efficaces selon la clientèle visée (réceptivité générale : utilisation des approches d'apprentissage social et cognitivo-comportementale jugées efficaces) et adaptée aux caractéristiques spécifiques de chaque individu (réceptivité spécifique : style d'apprentissage, potentiel de mobilisation, etc.).

Bien que le modèle RBR ne soit pas vraiment utilisé auprès des jeunes contrevenants au Québec, au sein de la DAPJ-RAJC, les délégués à la jeunesse effectuent une évaluation des risques et des besoins des jeunes en utilisant l'Inventaire des risques et des besoins criminogènes 2.0 (IRBC 2.0). Par ailleurs, Fredette (2014) rapporte l'intérêt de la contribution de la MAC^{g4} dans l'évaluation et l'analyse du risque. Dans le cadre de l'évaluation des besoins criminogènes, elle recommande de cibler dans les interventions les cognitions spécifiques à la culture de gang influençant la vie quotidienne des jeunes contrevenants et, dans le cadre du principe de la réceptivité, de prendre en compte son niveau d'adhésion à la culture de gang.

2.2.1.2. L'approche cognitivo-comportementale

La littérature indique que l'approche cognitivo-comportementale compte parmi les plus efficaces pour les délinquants mineurs et adultes et correspond au principe de réceptivité générale du modèle RBR. Les approches cognitivo-comportementale et cognitivo-développementale sont utilisées au sein de la DAPJ-RAJC notamment au Québec, car :

Premièrement, elles précisent les valeurs essentielles à défendre dans l'intervention. Deuxièmement, elles s'attaquent directement au dilemme contrôle-éducation. Troisièmement, elles s'adaptent aux principaux types d'adolescents en difficulté. Enfin, quatrièmement, elles complètent le modèle dominant au Québec, l'intervention psychoéducative, élaboré par Gendreau et ses collaborateurs. (LeBlanc *et al.*, 2003, p.26).

Le but de l'intervention cognitivo-comportementale est d'analyser les cognitions (*i.e.*, perceptions, attitudes, croyances), les comportements et les émotions afin d'identifier et de réduire ceux qui sont dysfonctionnels ou erronés pour favoriser des pensées et des

⁴ La MAC^g est actuellement testée en garde ouverte à Cité-des-Prairies.

comportements prosociaux alternatifs et plus adéquats. Ce type d'intervention, basé sur la théorie de l'apprentissage social (Bandura, 1989) applique les principes du conditionnement opérant (*i.e.*, encourage à l'aide de propositions alternatives, les comportements prosociaux dans le but de les voir augmenter ou apparaître et décourage les comportements antisociaux dans le but de les voir diminuer ou disparaître (LeBlanc *et al.*, 2003)) et de la théorie cognitive de la conduite antisociale (*i.e.*, travail sur les cognitions supportant les comportements antisociaux en vue de corriger les distorsions cognitives). Ainsi, dans le cadre d'une clientèle délinquante, il s'agit de réduire les pensées et les comportements antisociaux et d'augmenter les cognitions et les comportements prosociaux, d'acquérir des habiletés intra et interpersonnelles prosociales et de généraliser les acquis.

Pour ce faire, les interventions doivent structurer l'environnement afin de favoriser l'observation, l'expérimentation et la pratique quotidienne d'habiletés cognitives et comportementales prosociales afin de faciliter la généralisation et le maintien des acquis (LeBlanc *et al.*, 2003). Les interventions cognitivo-comportementales les plus fréquemment utilisées sont l'entraînement aux habiletés sociales, à la maîtrise de la colère, à la gestion du stress, à la résolution de problèmes, au développement de l'empathie et au raisonnement moral (LeBlanc *et al.*, 2003). Dans leur méta-analyse sur les facteurs associés aux traitements efficaces (*i.e.* favorisant la diminution de la récidive) en thérapie cognitivo-comportementale chez les jeunes et les adultes, Landenberger et Lipsey (2005) indiquent que les composantes gestion de la colère et résolution de problèmes interpersonnels améliorent les effets positifs de l'intervention (*i.e.*, réduction de la récidive) alors que les composantes impact sur la victime et modification du comportement diminuent les effets positifs de l'intervention.

2.2.2. Les programmes institutionnels

Plusieurs auteurs indiquent que réduire le contact des adolescents avec des pairs délinquants permet sur le long terme de diminuer la délinquance, les arrestations et l'abus de substances (Chamberlain et Reid, 1998 ; Vitaro, Brengden, et Tremblay, 2001). Klein et Maxson (2006) préconisent de mettre l'accent sur les réseaux de pairs dans les programmes ciblant les jeunes liés aux gangs. Par ailleurs, Vigil (1988) indique que lorsque les institutions (famille, école, etc.) ont échoué à répondre aux besoins des jeunes, le gang devient un substitut

fournissant soutien, protection et affection à ses membres. Decker et Lauritsen (2002) ajoute que « les membres ne peuvent quitter [le gang] avant qu'un substitut approprié ait été trouvé. » (Traduction libre, p.53). Lorsque le gang a une fonction sociale, Agnew (1991) indique :

Qu'il n'est pas nécessaire de retirer les adolescents du groupe de pairs délinquants pour réduire la délinquance. On peut réduire la délinquance en altérant la relation entre l'adolescent et les pairs délinquants. Les stratégies conçues pour réduire la proximité émotionnelle des pairs délinquants et d'augmenter l'habileté à résister à la pression des pairs, par exemple, peuvent être efficaces pour supprimer l'influence des pairs délinquants (Agnew, 1991, p.68, traduction libre).

Vitaro et ses collègues(2000) indiquent qu'il est peut-être possible de modérer l'influence des pairs en travaillant sur des variables familiales (supervision des parents et attachement aux parents) et individuelles (attitude vis-à-vis de la délinquance, orientation et comportements antisociaux). Guay et ses collaborateurs (2015) indiquent que les délinquants appartenant à un gang entretiennent encore souvent des relations avec leur famille, leurs amis non affiliés et les institutions. Les auteurs recommandent donc de travailler sur ces liens afin de faciliter le désistement du contrevenant. À cet effet, plusieurs programmes dans différentes institutions ont été développés au cours des dernières années.

2.2.2.1. Le programme Aggression Replacement Training

Un des programmes d'intervention le plus connu auprès des jeunes est ART, développé par Goldstein et ses collaborateurs (1998). Le programme ART, est un modèle d'intervention multimodal axé sur l'aspect comportemental (*i.e.*, les relations interpersonnelles, les habiletés sociales et les comportements adéquats), affectif (*i.e.*, travail sur la régulation de la colère) et cognitif (*i.e.*, le jugement moral) (Goldstein *et al.*, 1998) en alliant approches cognitivo-comportementale et cognitivo-développementale. Conçu pour les adolescents ayant un comportement agressif et violent chronique, il met l'accent sur l'acquisition d'habiletés et de compétences sociales, sur l'amélioration de la maîtrise de la colère et du raisonnement moral dans le but de réduire le comportement problématique en positionnant le jeune comme acteur de ses apprentissages (Goldstein *et al.* 1998).

ART est un programme d'activités cliniques qui se déroule généralement sur dix semaines⁵, à raison de trois activités de 45 à 50 minutes en moyenne par semaine travaillant trois dimensions complémentaires : habiletés sociales (acquisition de comportements adéquats), régulation de la colère (réguler les réactions agressives et valider ses perceptions) et raisonnement moral (questionner ses choix et répondre de manière prosociale). Les techniques utilisées afin d'accompagner le jeune dans son processus de changement sont le modelage (l'animateur illustre l'habileté/la technique à acquérir), le jeu de rôle (mise en pratique des comportements observés et décortilage des situations), la rétroaction (prise de conscience des points forts), le renforcement, et le transfert d'apprentissage (pratiques quotidiennes dans la vie réelle) (Goldstein *et al.*, 1998). Lors de la mise en place du programme en milieu judiciaire, les participants ne sont pas nécessairement volontaires. Les adolescents sont sélectionnés selon leurs besoins en matière d'habiletés sociales, de régulation de la colère et de raisonnement moral. Les groupes comportent six à huit jeunes.

Les résultats de l'évaluation d'ART effectuée par Glick et Goldstein (1987) montrent que le programme semble être plus efficace pour les jeunes ayant commis des actes délinquants moins graves. Il a favorisé l'acquisition d'habiletés sociales et de comportements plus adéquats en institution et leurs évaluations par leurs agents de probation ont été meilleures que pour le groupe contrôle. Cependant, ils ont moins progressé concernant l'amélioration de leur jugement moral, comparé à d'autres contrevenants participant au programme ayant commis des actes plus graves (meurtres, agressions sexuelles et autres crimes violents). Les jeunes de ce groupe ont cependant présenté moins d'améliorations au niveau des comportements en institution.

2.2.2.2. *The ART Gang Intervention Project*

The ART Gang Intervention Project (Goldstein *et al.*, 1998) a été mis en place dans plusieurs sites à New-York. Le programme, basé sur les mêmes principes que ART, était d'une durée de trois à quatre mois et chaque groupe était composé de six participants, tous membres de gangs (Goldstein *et al.*, 1998). Bien que la composante gang ne soit pas centrale

⁵ Le programme peut être plus long, notamment lorsque les jeunes présentent des traits d'agressivité plus ancrés et chroniques (Goldstein et Glick, 1998)

dans le programme, elle est traitée comme un facteur de risque potentiel des délinquants à haut risque et un élément de réceptivité spécifique. Ce programme prend en compte la dimension gang des adolescents visés afin de leur permettre de reconnaître l'influence du gang sur leur style de vie (Fredette, 1998). Les résultats de l'évaluation menée par les auteurs indiquent que les jeunes ayant bénéficié du programme présentent un taux de réarrestation plus bas (13 %) que les groupes témoins (52 %) pour une période de suivi de huit mois après la remise en liberté.

2.2.2.3. *Le programme Equiping Peers to Help One Another*

Le programme *Equiping Peers to Help One Another* (EQUIP) (Gibbs, Potter et Goldstein, 1995) s'inspire du programme ART et cible les jeunes ayant un comportement antisocial. Ce programme de groupe travaille sur les mêmes axes qu'ART mais prend en compte la motivation au traitement du jeune ; c'est-à-dire que les activités débutent seulement quand celui-ci est jugé prêt. Plus précisément, dans le programme EQUIP, Gibbs et ses collègues (1995) combinent l'approche de groupe *Positive Peer Culture* (Vorrath et Brendtro, 1985) avec ART. La *Positive Peer Culture* consiste à développer des habiletés afin d'apprendre au jeune à en aider un autre dans le but de le responsabiliser. Les approches telles que la *Positive Peer Culture* présentent des résultats mitigés. Gibbs et ses collègues (1996) indiquent que cela peut provenir du manque de prise en compte dans l'intervention de la culture négative des jeunes et des limites de l'*helping-skills* pour les jeunes présentant des traits antisociaux (immaturité, égocentrisme, distorsions cognitives, déficits en matière d'habiletés sociales, etc.). Pour pallier cela, EQUIP intègre au programme les *equipment meetings* dont le but est de développer les compétences sociales d'entraide, une culture sociale positive et la motivation prosociale des participants.

Les groupes d'EQUIP sont composés de sept à neuf jeunes ayant des problèmes d'agressivité et/ou ayant un comportement antisocial, les rencontres de 1 h à 1 h 30 ont lieu cinq fois par semaine (Gibbs *et al.*, 1995). Leeman et ses collaborateurs (1993) précisent que les jeunes ayant participé au programme présentent un taux de récurrence plus bas (15 %) que ceux du groupe contrôle (40 %) sur une période de suivi de 12 mois après la remise en liberté.

Une extension du programme a été utilisée auprès de membres de gang : *Youth-to-Youth Service Programs* (Gibbs *et al.*, 1995). Dans le cadre de celui-ci, les jeunes sont amenés

à être des tuteurs pour des plus jeunes risquant de s'affilier à un gang ; ils interviennent dans un but de prévention. Gibbs et ses collaborateurs (1995) recommandent de sélectionner les jeunes avec soin et de les former au programme afin notamment d'éviter des effets iatrogènes.

2.2.2.4. *Le programme Incarcerated Men Putting Away Childish Things*

Le programme *Incarcerated Men Putting Away Childish Things* (IMPACT), offert depuis 1995, se base sur l'approche cognitivo-comportementale. Ce sont d'anciens détenus qui animent les séances. Les objectifs du programme sont 1) de réduire la violence institutionnelle, 2) d'améliorer l'éducation, le comportement, les habiletés sociales et les opportunités d'emplois pour les participants et 3) de réduire la récidive violente après la remise en liberté.

En 2009, le California Department of Corrections and Rehabilitation a réalisé une évaluation de l'implantation et des impacts du programme. Les résultats indiquent que les participants ayant complété au moins un module présentent une baisse significative de la violence en institution et que les jeunes ayant complété le programme commettent moins d'infractions violentes en établissement que ceux qui ne l'ont pas complété. Suite à l'évaluation du programme, celui-ci a été modifié et comporte actuellement six modules de cinq séances, quatre modules de quatre séances et un module de huit séances ; chaque séance dure 2 heures (Project Impact, 2015a). Les modules abordent des thèmes tels que la violence, les dépendances, les relations interpersonnelles, le mode de vie gang, etc.. Les mentors sont désormais formés au programme et à la thérapie cognitivo-comportementale (Project Impact, 2015b). Concernant le nombre de participants, les évaluateurs ont recommandé de limiter celui-ci à huit mais il n'y a pas d'indications sur le site Internet du programme.

Dans l'ensemble, les programmes institutionnels présentés travaillent sur l'attitude vis-à-vis de la délinquance et les comportements antisociaux comme le recommandent notamment Vitaro et ses collaborateurs (2000). Toutefois, nous constatons que l'accent n'est pas nécessairement mis sur les réseaux de pairs, ni sur la recherche d'un substitut au gang approprié, ni sur l'habileté à résister à la pression des pairs, ni sur les relations du jeune avec sa famille, ses amis prosociaux et les institutions comme le préconisent les auteurs précédemment cités. Cependant, la DAPJ-RAJC, par les activités du CE | DTC, dans le cadre du laboratoire social G.ART.-C.I.T.E, a proposé une action innovante afin de travailler

notamment sur les réseaux de pairs, la recherche d'un substitut au gang approprié et sur l'habileté à résister à la pression des pairs.

2.2.3. Le programme ART en garde ouverte

En 2000, dans le cadre du laboratoire social G.ART.-C.I.T.E, le programme ART a été implanté dans les deux unités de garde ouverte du site Cité-des-Prairies. En raison de diverses contingences (courte sentence, manque d'animateurs formés, changements de directions, situations imprévues, etc.), l'implantation du programme n'a pas été totalement conforme aux recommandations des auteurs d'ART. La modification majeure a été l'arrêt de l'activité développement du jugement moral à plusieurs reprises, pendant plusieurs mois, en raison de l'absence de personne formée puis d'un questionnement sur l'efficacité et les impacts de l'activité. L'activité Gang a été ajoutée au programme en 2004.

L'activité Gang est devenue RÉZO en 2015. Le nom a été modifié pour s'adapter aux nouvelles réalités des jeunes ainsi qu'à l'évolution de leurs relations avec leurs pairs et de leurs réseaux délinquants. L'activité fait référence au réseau criminel, quel qu'il soit.

La clientèle visée correspond aux jeunes hébergés en garde ouverte affiliés ou à risque d'affiliation à un réseau délinquant. Les adolescents sont sélectionnés par les deux animateurs de l'activité à partir de la consultation du dossier (historique du jeune et raison pour laquelle le jeune est placé en garde), des résultats à la MAC^g (Fredette, 2014) et de la concertation en équipe. Le groupe est fermé et comprend six à huit jeunes.

L'activité est basée sur un groupe de discussion auquel des composantes ou principes propres à l'approche cognitive-comportementale ont été ajoutés autour de 2007. Elle est composée de dix ateliers d'environ 1 h chacun. L'objectif général est de réduire le risque de récidive en lien avec les différents réseaux délinquants (CJM-IU, 2015e). Les objectifs spécifiques sont 1) de susciter la réflexion des jeunes sur leur appartenance à un réseau, 2) d'amener les jeunes à identifier les besoins auxquels répond ce réseau, 3) de provoquer un déséquilibre émotif et cognitif chez les jeunes concernant leur affiliation aux réseaux délinquants et 4) d'amener les jeunes à utiliser des habiletés prosociales qui répondent aux mêmes besoins que leur affiliation à leur réseau⁶ (CJM-IU, 2015e).

⁶ Pour plus de détails sur les objectifs spécifiques des différents ateliers, voir Annexe A.

L'activité présente également un volet individuel dans lequel le jeune est amené à pratiquer l'auto-observation une fois par semaine. Le jeune doit rapporter une situation problématique ou positive qu'il a vécue et présenter les pensées, les émotions, les sensations, les comportements et les conséquences associés. L'éducateur de suivi revient sur les auto-observations dans le cadre de rencontres individuelles.

Dans le cadre des différents programmes présentés, nous avons constaté qu'aucun outil spécifique n'était utilisé pour mesurer les progrès des participants. Nous avons donc recensé dans la section suivante les instruments permettant l'évaluation des progrès des jeunes.

2.3. L'évaluation du progrès des jeunes participant à un programme

Comme le précise Kennedy (2015) du Service correctionnel du Canada :

Malgré l'importance manifeste de la mesure des progrès dans le traitement, cet aspect de l'évaluation a souvent été négligé. Il importe que le personnel mesure la connaissance du contenu du programme, l'acquisition de compétences, la communication individuelle et en groupe, la confiance des délinquants, le transfert et la généralisation des compétences dans les situations réelles, l'introspection, l'assiduité, la participation, le rendement et l'alliance thérapeutique.

À notre connaissance, il n'existe aucun outil spécifique permettant l'évaluation des progrès des jeunes lors d'un programme. Certains outils utilisés pour l'évaluation du risque auprès des enfants et des adolescents ou bien les stades de changements chez les adultes peuvent aussi servir à l'évaluation des progrès auprès des jeunes contrevenants. Les outils spécifiques mesurant les étapes de changement ou les progrès en cours d'intervention ont été développés pour les adultes uniquement. Il n'existe toutefois pas d'indications ou de contre-indications spécifiques concernant leur utilisation auprès des adolescents.

2.3.1. Instruments d'évaluation utilisés auprès des jeunes

Il existe plusieurs outils fidèles et valides d'évaluation du risque de délinquance chez les jeunes qui sont également utilisés pour mesurer les progrès et les changements. Ces instruments ont notamment été répertoriés par Savignac (2010) pour le Centre national de prévention du crime.

Le *Beck Youth Inventories-deuxième édition* (BYI-II) (Beck, Beck, Jolly et Steer, 2005) peut être administré pour produire un résultat d'admission à un service/programme, agir

à titre de pré/post test pour déterminer les résultats de l'intervention et suivre les progrès et les changements lorsqu'il est administré de façon régulière. La consistance interne et la fiabilité de cet outil sont de hautes qualités, et ce, pour tous les âges et toutes les échelles.

Le BYI-II est un instrument clinique d'évaluation conçu pour mesurer la dégradation sociale et psychologique chez les jeunes de 7 à 18 ans, en milieu scolaire et en milieu clinique. Cet instrument se compose de cinq inventaires autorévélés de comportements et d'émotions qui peuvent être utilisés conjointement ou séparément afin d'évaluer les symptômes de la dépression, de l'anxiété, de la colère, des comportements perturbateurs et de l'estime de soi. Chaque inventaire contient 20 affirmations sur les pensées, les sentiments et les comportements associés à la dépréciation psychologique et sociale chez les jeunes. Les enfants et les adolescents décrivent la fréquence à laquelle l'affirmation a été vraie pour eux.

L'*Achenbach System of Empirically Based Assessment* (ASEBA) (Achenbach, 1991) est un outil fiable notamment utilisé dans le domaine de la justice juvénile (Achenbach, 2005), qui peut mesurer les changements de comportements et les résultats chez les jeunes ayant participé à un programme de prévention (Achenbach, 2005).

Les personnes qui doivent remplir les questionnaires varient selon les situations. Pour les jeunes de 6 à 18 ans, le *Child Behaviour Checklist* (CBCL), composé de 113 questions, doit être complété par les parents ou toute autre personne ayant la garde du jeune ainsi que le *Teacher's Report Form* (TRF) par l'enseignant ou un autre professionnel du milieu de l'éducation connaissant bien le jeune à évaluer. Le *Youth Self-Report* (YSR) est complété par les jeunes eux-mêmes âgés entre 11 et 18 ans.

L'ensemble des questionnaires de l'ASEBA a une échelle de mesure concernant les problèmes internalisés (repli sur soi, maux somatiques, anxiété/dépression, problèmes d'ordre social et trouble de la pensée), les problèmes externalisés (problèmes d'attention, comportements délinquants et comportements violents) et le total des problèmes. Ces items sont mesurés à partir d'une échelle en trois points : 0 indique que le comportement est « pas vrai », 1 que le comportement est « passablement ou parfois vrai » et 2 que le comportement est « très vrai ou souvent vrai ».

Le *Child Behaviour Checklist* est l'un des outils le plus utilisé pour mesurer les difficultés comportementales chez les jeunes (Warnick, Bracken et Kasl, 2008). Une revue systématique des études ayant eu recours à ce questionnaire indique qu'il est utile pour aider

les professionnels à identifier les jeunes qui présentent des problèmes, à procéder à une évaluation et à développer un plan d'intervention autant en milieu clinique que dans les collectivités locales (Warnick *et al.*, 2008).

Le Système d'évaluation du comportement de l'enfant-Troisième édition-Version pour francophones du Canada (BASC-3^{CDN-F}) (Reynolds et Kamphaus, 2015) permet d'évaluer les comportements et les émotions chez les enfants, les adolescents et les étudiants du collège. Cet outil peut s'utiliser avant et après la participation à un programme afin de mesurer les changements comportementaux et émotionnels chez les jeunes. Le BASC-3^{CDN-F} utilise une approche d'évaluation multidimensionnelle. Il s'agit d'un système basé sur la triangulation de l'information pour valider les résultats obtenus. L'outil est composé de six questionnaires à compléter par le jeune (auto-évaluation de la personnalité), les enseignants (système d'observation de l'étudiant et questionnaire de l'enseignant) et les parents (histoire du développement structuré et questionnaire des parents).

Les questionnaires s'adressent aux jeunes âgés de 2 à 21 ans en fonction de trois groupes d'âge spécifique : 2 à 5 ans, 6 à 11 ans et 12 à 21 ans. Cependant, pour le questionnaire autorévéélé de la personnalité, les tranches d'âge sont différentes : 6 à 7 ans (les données sont recueillies par une entrevue), 8 à 11 ans, 12 à 21 ans et 18 à 25 ans. L'évaluation des comportements du jeune s'appuie essentiellement sur la perspective des parents et des enseignants. Ces deux échelles de mesure sont composées de 16 items divisés en deux catégories : les items qui évaluent le degré d'adaptation du jeune (traits psychologiques positifs) et les items cliniques (comportements perturbateurs externalisés, internalisés et les problèmes à l'école). Les items évalués sont mesurés à partir d'une échelle en quatre points : de 0 « jamais » à 3 « presque toujours ». L'évaluation des émotions et des sentiments se fait par l'auto-évaluation du jeune.

2.3.2. Instrument d'évaluation utilisé auprès des adultes et des adolescents

L'*University of Rhode Island Change Assessment Scale* (URICA) (McConaughy, DiClemente, Prochaska et Velicer, 1989) permet de déterminer l'étape du changement à laquelle se trouve le participant à un programme selon le modèle transthéorique de Prochaska et DiClemente (1994). Selon les auteurs, au stade de la précontemplation, l'individu n'envisage pas la possibilité de changer et pense ne pas avoir de problème. La

contemplation se caractérise par l'ambivalence, c'est-à-dire que l'individu identifie ou rejette simultanément, ou par alternance, les raisons qui l'amèneraient à changer. À cette étape, l'individu sait qu'il a un problème, est plus réceptif mais n'est pas encore prêt à s'engager dans l'action. À l'étape de la préparation, l'individu n'est presque plus ambivalent vis-à-vis du changement, il est prêt à prendre des engagements et à commencer à entreprendre de petits changements. À l'étape de l'action, l'individu s'engage dans le changement et agit pour changer. À l'étape du maintien, l'individu travaille fort pour maintenir les changements qu'il a effectués et prévenir les rechutes. Pour établir que l'individu est à ce stade, il a dû être capable de maintenir le changement pendant six mois.

L'échelle URICA est composée d'un questionnaire autorévéélé de 32 énoncés répartis en quatre sous-échelles qui renvoient aux étapes de changement de Prochaska et DiClemente : précontemplation, contemplation, action et maintien⁷. L'étape de préparation au changement n'est pas mesurée par l'URICA. D'après plusieurs auteurs, l'échelle permet d'obtenir des résultats satisfaisants pour les quatre étapes de changement mesurées et possède de bonnes qualités psychométriques (DiClemente et Hughes, 1990 ; McConaughy et *al.*, 1989 ; Prochaska, DiClemente et Norcross, 1992). Chaque sous-échelle est composée de huit questions, cotées sur une échelle de Likert en cinq points allant de 1 « fortement en accord » à 5 « fortement en désaccord ». Le score final est calculé de façon cumulative et varie de 8 à 40 pour chaque sous-échelle. Il n'existe actuellement aucun consensus sur le calcul pondéré des scores. Selon les études différentes méthodes sont utilisées.

Il n'existe pas d'indications ou de contre-indications concernant l'utilisation de l'URICA auprès des adolescents. L'outil a été utilisé dans plusieurs études réalisées auprès d'adolescents (*e.g.*, Couture, 2012 ; Greenstein, Franklin et McGuffin, 1999). De plus, le modèle des stades du changement peut être utilisé auprès des adultes et des adolescents (Hemphill et Howell, 2000). Cependant, la validité du modèle de changement sur lequel est basé l'URICA a été remise en question quant à son application auprès des délinquants adultes (Casey, Day et Howells, 2005 ; Sutton, 2001). Toutefois, dans l'article de Casey et ses collaborateurs (2005), il n'y a pas de précisions concernant les jeunes contrevenants. Malgré ces questionnements, l'instrument demeure utilisé dans de nombreuses recherches (Sutton,

⁷ Instrument présenté à l'Annexe B

2001). Bien que cet outil ne soit pas spécifiquement utilisé pour mesurer les progrès de l'individu, il permet de savoir si celui-ci évolue dans son cheminement vers le changement.

2.3.3. Instruments d'évaluation spécifiques utilisés auprès des adultes

Bien que les deux outils abordés dans les sections suivantes soient destinés aux délinquants adultes, il a été choisi de les présenter car ce sont les seuls outils spécifiques à l'évaluation des progrès en cours d'intervention.

La Grille de Vérification Informatisée de l'Atteinte des Objectifs Thérapeutiques (VIAOT) a été élaborée en 1995 par McKibben et Guay. Elle est destinée aux délinquants sexuels et a pour objectif d'évaluer leur progression en traitement (McKibben et Guay, 2002). Chaque mois, les patients se cotent et tous les membres de l'équipe multidisciplinaire cotent les patients évalués. L'instrument est composé de dix variables⁸ opérationnalisées et transformées sur une échelle de Likert de 1 à 5.

L'Instrument de mesure des progrès cliniques (IMPC), élaboré par Millaud, Auclair, Guay et McKibben (2007), est un outil destiné à identifier les progrès thérapeutiques des patients psychotiques violents hospitalisés. Il permet également de préciser leur dangerosité dans une perspective évolutive (Millaud *et al.*, 2007). Chaque mois, les patients se cotent et tous les membres de l'équipe multidisciplinaire les cotent. L'instrument est composé de onze variables⁹ opérationnalisées et transformées, suivant la même procédure que pour le VIAOT, sur une échelle de Likert de 1 à 5, avec possibilité de coter « 6 : information insuffisante ».

2.4. Les objectifs du projet

Nous avons vu dans ce chapitre que jeunes les membres de gangs sont plus souvent impliqués dans la délinquance et les délits violents et présentent un risque de récidive générale et violente plus grand que les autres contrevenants. Ce qui explique pourquoi depuis la fin des années 1990, le phénomène des gangs de rue est devenu une des préoccupations majeures au Canada et au Québec. L'étude de différents programmes d'intervention mis en place en Amérique du Nord indique que l'accent n'est pas nécessairement mis sur les réseaux de pairs

⁸ Les variables sont présentées à l'Annexe C et un exemple détaillé d'une des variables est donné à l'Annexe D (version intervenant) et à l'Annexe E (version patient)

⁹ Les variables sont présentées à l'Annexe F.

ni sur la recherche d'un substitut au gang approprié, ni sur l'habileté à résister à la pression des pairs, ni sur les relations du jeune avec sa famille, ses amis prosociaux et les institutions comme le préconisent plusieurs auteurs. Cependant, au Québec, la DAPJ-RAJC, par les activités du CE | DTC, a proposé une action innovante afin de travailler notamment sur les réseaux de pairs, la recherche d'un substitut au gang approprié et sur l'habileté à résister à la pression des pairs. C'est ainsi que dans le cadre du laboratoire social G.ART.-C.I.T.E, le programme ART, auquel l'activité RÉZO a été ajoutée, a été implanté en garde ouverte. Or, les progrès des jeunes participant à cette activité n'ont fait l'objet d'aucune évaluation. Dans la dernière section de ce chapitre, nous avons recensé plusieurs instruments permettant de mesurer les progrès en intervention. La majorité des instruments présentés proposent une évaluation à partir de plusieurs informateurs. Ces outils sont bâtis à partir de la littérature et à partir d'observations permettant d'élaborer des concepts généraux. Les différents aspects cités nous ont paru particulièrement appropriés et pertinents dans le cadre de l'élaboration de notre outil. Par ailleurs, la structure du VIAOT et de l'IMPC, propose des choix de réponses détaillés par niveau selon les progrès qui sont censés être observés. De plus, le modèle transthéorique du changement de DiClemente et Prochaska sur lequel se base l'URICA est utilisé dans le milieu de la garde ouverte. Il nous est donc apparu pertinent de l'utiliser pour concevoir les niveaux de progrès de chaque item. Par ailleurs, bien que le VIAOT et l'IMPC soient destinés aux délinquants adultes, leur structure, leur mise en œuvre et leur utilisation similaires nous semblent les plus pertinentes, faciles d'approche et adaptées à notre projet. Nous avons donc choisi, tout en gardant à l'esprit les avantages des autres outils, une méthodologie similaire à celle utilisée par les concepteurs du VIAOT et de l'IMPC afin d'élaborer un outil de mesure permettant d'évaluer les progrès des jeunes contrevenants de garde ouverte dans le cadre de l'activité clinique RÉZO.

L'objectif général du projet de recherche est donc d'élaborer un outil de mesure afin d'évaluer les progrès des jeunes contrevenants de garde ouverte dans le cadre de l'activité clinique RÉZO. Plus spécifiquement, les objectifs sont de 1) développer des indicateurs de mesure de progrès, 2) analyser la fidélité de l'outil et 3) tester l'utilisation de l'IDPR et d'apprécier sa mise en œuvre et son utilité.

Chapitre 3

Méthodologie

La méthodologie utilisée pour élaborer un instrument de mesure des progrès des jeunes contrevenants de garde ouverte dans le cadre de l'activité clinique RÉZO sera présentée dans ce chapitre. Nous aborderons dans un premier temps le profil des jeunes et des éducateurs ayant participé à la recherche. Puis, nous décrirons les procédures de collecte de données utilisées pour répondre aux objectifs du projet. Enfin, dans un troisième temps, nous préciserons les stratégies analytiques correspondant à chaque objectif. La méthodologie choisie se présente sous un devis mixte, à la fois quantitatif et qualitatif. Le volet quantitatif a permis de recueillir des mesures précises quant à l'évolution du jeune pendant l'activité et le volet qualitatif a favorisé l'exploration des perceptions des répondants.

3.1. Participants

3.1.1. Les jeunes participant à la recherche

L'outil a été élaboré dans le cadre de l'activité RÉZO donnée dans le service de réadaptation de garde ouverte de Cité-des-Prairies. Bien qu'il n'y ait jamais plus de 24 jeunes dans ce service et que le choix des participants soit parfois restreint, l'équipe éducative prend soin d'effectuer la sélection des jeunes afin d'avoir un groupe relativement homogène dans le but d'obtenir une efficacité optimale. Les jeunes choisis sont tous affiliés à un réseau délinquant ou susceptibles de l'être. Le groupe devait être composé de six adolescents de sexe masculin âgés de 16 à 19 ans. Or, un des jeunes n'a pas pu participer à l'activité mais a collaboré au projet en tant que « groupe » contrôle. Quatre des cinq participants de la session d'automne 2016 ont accepté de participer au projet. Deux sur quatre ont pu participer au projet jusqu'à la fin (voir 3.2.3.1). Ainsi, deux jeunes et le jeune-témoin ont participé à la totalité du projet¹⁰. Chaque adolescent a signé un formulaire de consentement¹¹ avant le début du projet.

Afin de former un groupe contrôle, il nous fallait des jeunes ayant le même profil que les participants à l'activité RÉZO. Or, l'activité n'étant pas donnée dans d'autres unités de garde, seul le jeune sélectionné au départ mais n'ayant pas pu participer à l'activité présentait ce profil. Nous avons donc un jeune-témoin comme « groupe » contrôle.

¹⁰ Seuls les résultats de ces jeunes seront présentés.

¹¹ Voir Annexe G

Le profil de chaque jeune sera présenté à partir des données provenant du rapport prédécisionnel (RPD) rédigé en vue de son audience pour les derniers délits commis, d'évaluations et d'outils cliniques utilisés dans le service d'hébergement. De nombreux éléments ont été anonymisés afin d'empêcher toute identification. Les prénoms des jeunes sont fictifs. Le Tableau I présente une comparaison du profil des trois jeunes.

Tableau I. Profil comparatif des jeunes

Jeune	Marco	Stéphane	Tony
Participant RÉZO	OUI	OUI	NON (jeune-témoin)
Âge	18 ans	16 ans	17 ans
Motifs de référence	Vol qualifié (2), proférer des menaces de mort ou de causer des lésions corporelles (2), Défaut de se conformer à une peine ou une décision (2), vol ne dépassant pas 5000,00 \$ (4), complot, possession de substance illicite, omission de se conformer à une condition	Méfait dépassant 5000,00 \$, voies de fait armées (2x), vol qualifié, usage d'une fausse arme lors d'un crime, séquestration.	Vol qualifié (2), défaut de se conformer à une peine ou une décision (5), omission de se conformer à une condition (3), entraver ou résister à un agent de la paix ou un fonctionnaire public (1), défaut de se conformer à une détention provisoire ou à un engagement sous 31(3) (2), défaut de se conformer à une détention (2), défaut de se conformer à une peine ou condition(3).
Temps de garde effectué / restant	6 mois / 3 mois	3 mois / 3 mois	2 mois / 8 mois
Activités cliniques effectuées en garde	PAV ¹² , PRP ¹³ , habiletés sociales	PAV, habiletés sociales	PAV, habiletés sociales
Risque global Zones à risque (IRBC 2.0)	20(modéré)	16 (modéré)	15 (modéré)
	Antécédents (3), relation avec les pairs (4), toxico (4)	Antécédents (3) et relation avec les pairs (4)	Attitude/tendance (3), loisir (3), relation avec les pairs (2)
Principaux excès comportementaux du jeune dans le groupe	Difficulté à gérer ses émotions Impulsivité Difficulté au niveau du jugement moral	Difficulté à gérer les conflits et ses émotions (et à les exprimer) Manque d'empathie	Difficulté au niveau du jugement moral Minimise les conséquences de ses actes Difficulté à exprimer ses émotions
Forces du jeune	Ouverture à la discussion, communicatif	Capacité à la réflexion	Accorde de l'importance à l'instruction, capacité à la réflexion
AFED (fonction priorisée)	Besoin de reconnaissance	Besoin de reconnaissance	Besoin de se sentir considéré/besoin de cadre
MAC^{g14 15}	158	124	Non évalué

¹² PAV : Programme Alternatives à la Violence

¹³ PRP : Programme Résolution de Problèmes

¹⁴ Score à l'échelle de l'adhésion du contrevenant à la culture de gang.

¹⁵ Selon l'étude de Fredette (2014), pour l'ensemble de l'échantillon, le score moyen était de 95,0 et pour les jeunes qui se disaient membres de gangs de rue, la moyenne était de 141,9.

3.1.1.1. Marco

Les délits pour lesquels Marco a été référé ont été commis sur deux mois en 2014. En 2012, Marco a obtenu une absolution conditionnelle relative à un délit de possession de cannabis. Il devait préalablement exécuter une sanction extrajudiciaire pour ce délit mais ne l'a pas accomplie. En 2014, Marco s'est vu imposer une probation de 12 mois avec suivi, assortie d'une mesure de 40 heures de travaux bénévoles, en lien avec des délits d'extorsion et de possession de cannabis. Marco mentionne avoir fait des vols à l'étalage vers l'âge de 12 ou 13 ans, toujours en compagnie de complices. Il ajoute s'être fait arrêter à 14 ans pour voies de fait avec un complice, à la suite desquelles la victime aurait eu une commotion cérébrale.

Au moment de la rédaction du RPD, Marco est âgé de 16 ans et 8 mois et en est à sa troisième décision devant le tribunal de la jeunesse. Les délits reprochés à l'adolescent sont pour la plupart de gravité importante et ont eu des impacts considérables sur plusieurs des victimes, pour lesquelles Marco semble présenter peu d'empathie ; il minimise et banalise les événements et met généralement le blâme sur les autres. Il peut avoir tendance à différer sa colère, en planifiant par exemple une vengeance envers quelqu'un. Les délits ont été commis en peu de temps. L'adolescent reconnaît la planification et la préméditation. Marco présente un volume important de délits ainsi qu'une gradation dans la gravité de ceux-ci. Des éléments de polymorphisme et de persistance sont à noter. Les délits sont généralement commis en groupe et le rôle de Marco est assez important, n'étant ni suiveur, ni instigateur. En effet, bien que dans certains cas cela puisse laisser supposer le caractère influençable du jeune, il semblerait que Marco se montre volontaire à agir comme il le fait. Le besoin d'appartenance à un groupe ressort particulièrement. Marco semble peu se connaître. Il prétend n'avoir aucune qualité et beaucoup de défauts, mais n'arrive pas à les nommer, si ce n'est de dire qu'il est agressif. Il peut être supposé que la délinquance permette à l'adolescent de vivre de la reconnaissance, aucune autre source de valorisation n'étant pour le moment disponible. L'adolescent mentionne avoir peu d'intérêt à travailler sur lui-même actuellement, mais estime que le centre de réadaptation pourrait possiblement l'aider malgré tout. Il ne fait toutefois aucune remise en question sur son mode de vie, si ce n'est pour dire qu'il « essaie d'aller vers de meilleurs choix ». Marco a régulièrement recours à la pensée magique, c'est-à-dire à croire que les difficultés vont être supprimées sans effort ce qui ne lui permet pas de se mettre réellement en action quant à son avenir.

Les parents de Marco ont une cinquantaine d'années, il a deux frères plus âgés et une sœur de 14 ans. Ses parents font vie commune depuis de nombreuses années.

En 2013, la Direction de la protection de la jeunesse évaluait un signalement concernant Marco, alors âgé de 15 ans. Il présentait des troubles de comportement sérieux, à savoir une problématique de toxicomanie et des fréquentations à risque. Marco n'aurait cependant jamais été agressif physiquement à la maison mais il lui arrive de l'être verbalement envers ses parents. Le rapport d'évaluation faisait également état d'éléments de négligence sur le plan éducatif (problème de surveillance dans le milieu familial et défaut du milieu à prendre les moyens afin d'assurer la scolarisation). Les faits rapportés étaient fondés mais la compromission du jeune n'était pas établie.

Marco a échoué en deuxième année de primaire. Au primaire, Marco est décrit par ses parents et lui-même comme étant tranquille jusqu'à cet échec. Il aurait alors commencé à présenter des troubles de comportement, en plus de ses difficultés d'apprentissage. Marco a changé plusieurs fois d'école en raison de ses troubles de comportement (refus de travailler, argumentation, difficultés à collaborer pour assumer les conséquences, provocation verbale, absentéisme, etc.). Marco rapporte qu'il était en deuxième année de secondaire et qu'à son arrivée au Centre d'intégration scolaire, il a été classé au niveau du primaire. Cette classification l'a découragé, expliquant à son sens son absentéisme par la suite. Au moment de la rédaction du RPD, Marco ne fréquente plus l'école depuis bientôt deux ans. Il affirme vouloir éventuellement y retourner et aimerait aller dans l'armée. Marco a connu une première expérience d'emploi durant un mois mais a perdu son travail lorsqu'il a été détenu.

Marco n'a pas d'activité structurée et fréquente principalement des jeunes connus des services dédiés aux jeunes contrevenants. Il mentionne les connaître depuis longtemps. Les parents disent connaître les complices impliqués dans un des délits reprochés à Marco. Ils ajoutent apprécier ces garçons. Questionné sur le fait qu'il fasse partie d'un groupe de jeunes se présentant sous un nom précis, Marco ne nie pas mais prétend qu'ils ne sont que des jeunes faisant de la musique ensemble. Il dira toutefois plus tard qu'ils se tiennent dans un lieu précis, et que « [ce lieu], c'est à nous. », sans vouloir expliciter davantage le sens de ses propos. Il apparaît que Marco valorise l'utilisation de la violence afin de résoudre ses conflits sur les médias sociaux, de même qu'à s'afficher comme faisant partie du groupe précédemment évoqué. Il affirme également que les gens le connaissent de réputation.

Marco consomme du cannabis de façon régulière depuis plusieurs années. L'adolescent estime qu'il n'a aucun problème et a tendance à minimiser ses habitudes de consommation. Pendant la période où ont été commis les délits, Marco consommait régulièrement de l'alcool.

3.1.1.2. Stéphane

Les délits pour lesquels Stéphane a été référé ont été commis en 2016. En 2015, Stéphane a commis des voies de fait causant des lésions corporelles ayant pour conséquence 40 heures de travaux communautaires et un an de probation dont six mois avec suivi. Stéphane rapporte s'être souvent battu, avoir volé et faire partie d'un réseau délinquant.

Lors de la rédaction de son RPD, Stéphane a 15 ans et 7 mois. Les délits faisant l'objet du RPD sont nombreux et variés. Le modus operandi des deux vols qualifiés est similaire. L'ensemble des autres délits se rapporte à l'incapacité du jeune à respecter les conditions et les peines qui lui sont ordonnées. L'entrave au travail des policiers semble souligner la volonté du jeune à éviter les conséquences de ses gestes. La délinquance de Stéphane ne peut être qualifiée de précoce puisque le premier délit officiel a été commis à l'âge de 14 ans. Toutefois, il faut noter une aggravation des gestes ainsi qu'une persistance des faits délictueux. Il est à souligner que la délinquance du jeune est polymorphe puisque ses délits sont à la fois contre les biens, contre les personnes et reliés au non-respect des conditions imposées. Les délits reprochés à l'adolescent sont pour la plupart de gravité importante et ont eu des impacts considérables sur plusieurs des victimes. Bien que Stéphane reconnaisse et admette les gestes qu'il a posés, il a tendance à minimiser sa responsabilité et les conséquences de ses délits, surtout en ce qui concerne les victimes. Le jeune semble se justifier pour diminuer la portée de ses gestes. Il dit regretter ses actes, mais cela semble surtout relié à sa famille et aux conséquences qu'il doit assumer présentement et non à une prise de conscience quant aux conséquences de ses gestes sur les victimes. Il semble donc avoir des lacunes sur le plan de l'empathie. Lors de ses délits, le jeune affirme perdre quelque peu contact avec la réalité et la situation. Il semble aussi considérer comme un « devoir » le fait de protéger ses amis et de défendre leur honneur. Pour ce faire, l'agression et la violence lui apparaissent comme des moyens adéquats.

Il ressort de l'environnement familial, une certaine tolérance face au non-respect des normes sociales et des lois. Il apparaît, à la fois dans le discours du père et du fils, que

lorsqu'il y a une injustice ou une atteinte à l'honneur, il est acceptable d'avoir recours à la violence. Malgré ses difficultés importantes, Stéphane n'a jamais décroché de l'école. Toutefois, il ne s'y investit pas totalement. Il se montre plutôt passif et peu motivé. Les fréquentations du jeune apparaissent inquiétantes. Bien que l'adolescent n'ait pas été influencé par ses amis lors de l'implication dans les présents délits, ils contribuent toutefois au contexte criminogène.

Les parents de Stéphane ont une quarantaine d'années. Il a deux frères ayant la vingtaine et un petit frère de 4 ans. Le père reconnaît avoir un passé criminel, mais affirme s'être retiré depuis longtemps et travaille légalement. Stéphane a grandi auprès de deux frères criminalisés. Malgré tout, le jeune soutient que ses frères l'ont toujours encouragé à ne pas suivre leur parcours délinquant. Les parents sont aimants mais font preuve d'une surveillance insuffisante et d'une discipline inappropriée. Le couple s'est séparé il y a deux ans, mais demeure en contact pour les enfants et entretient des relations cordiales. Lors de la séparation, Madame a déménagé avec Stéphane. Ce dernier mentionne ne pas avoir trouvé la séparation trop difficile puisqu'il voyait régulièrement son père. Lorsque sa mère a de nouveau déménagé, Stéphane est retourné vivre avec son père jusqu'à son arrestation. En 2016, Stéphane a été confié à sa mère en vertu de l'article 31. Il a aimé vivre avec elle bien qu'il trouve qu'elle soit « mère poule ». Il ne souhaite pas vivre avec elle de façon permanente : « J'aime mieux rester avec la même *gang* d'amis. Si j'ai besoin d'argent, on va s'entraider ».

En raison de troubles de langage (dysphasie, dyspraxie verbale et déficit d'attention), Stéphane a été inscrit dans une école primaire qui offrait un programme pour les jeunes ayant des troubles du langage. L'adolescent mentionne que durant le primaire, son attitude et ses comportements ont été adéquats jusqu'en sixième année. Durant cette dernière année, il « niait » en classe, ce qui l'empêchait de bien comprendre et donc d'être intéressé. De plus, il s'absentait fréquemment pour rester à la maison et jouer aux jeux vidéo. Au secondaire, malgré des difficultés d'apprentissage, l'adolescent fonctionnait bien. Toutefois, son absentéisme important et sa passivité l'ont placé en situation d'échec. Il souhaite toutefois terminer son secondaire. Sur le plan des loisirs, Stéphane a pratiqué plusieurs sports. Cependant, depuis plusieurs mois l'adolescent passait son temps à jouer à des jeux vidéo ou à « traîner dehors ». Le jeune ne présente pas de problématique de toxicomanie.

3.1.1.3. Tony

Les délits pour lesquels Tony a été référé ont été commis en 2016. Son dossier judiciaire ne fait pas état de délit antérieur. Cependant, le jeune indique de nombreux délits de nature diversifiée tant contre les biens (de nombreux vols et recels) que contre la personne (voies de fait et menaces). Il indique également des délits reliés à la possession d'armes et de drogues douces.

Au moment de la rédaction du RPD, Tony est un adolescent de 16 ans et 3 mois qui en est à sa première décision en vertu de la LSJPA. Les délits se sont produits dans un délai de six mois. Ils ont été commis en groupe et semblent, pour la plupart, avoir été planifiés et prémédités. Tony tend à rejeter le blâme sur ses complices ou ses victimes. Il fait preuve d'importantes erreurs d'analyses et refuse de réaliser la portée de ses actes, minimisant les conséquences vécues par les victimes car cela semble le ramener à une image négative de lui-même. Il a des regrets mais essentiellement liés aux conséquences que lui et ses amis ont vécues. Tony semble accorder beaucoup d'importance à ses besoins, au détriment des autres. Le jeune souhaite s'entourer de fréquentations positives et développer ses loisirs pour éviter une éventuelle récidive. Il demeure peu conscient du travail à réaliser sur sa personne concernant la gestion de ses émotions, son attitude et ses valeurs.

La délinquance du jeune est apparue de façon précoce, vers l'âge de 8-9 ans et s'est davantage diversifiée vers l'âge de 12 ans. Toutefois, c'est depuis l'âge de 14-15 ans que Tony fait preuve d'une délinquance plus soutenue en termes de gravité. Son parcours est parsemé d'infractions dirigées tant contre les biens que contre la personne, en lien avec les armes ou la drogue, ce qui témoigne du polymorphisme de sa délinquance. Depuis la dernière année, Tony a des comportements négatifs qui s'accroissent. Il fait preuve d'une grande méfiance envers les autres et s'ouvre très peu, même à ses proches. Le jeune semble s'être bâti une carapace pour ne pas être atteint par les autres. Le sentiment d'injustice concernant sa famille tient une place importante chez lui. Tant à l'école qu'à la maison, Tony tend à s'isoler. Il agit les émotions et les malaises vécus plutôt que de les exprimer convenablement. Cette source de tensions crée un sentiment d'insatisfaction générale chez lui qui l'amène à s'impliquer dans des délits, à la recherche d'un certain sentiment de contrôle. Son association à des pairs marginaux, son absentéisme, sa consommation et ses délits, semblent lui permettre de fuir les malaises vécus dans les différentes sphères de sa vie.

Les parents de Tony, âgés d'une quarantaine d'années, ont immigré au Québec dans les années 1990. Tony est né au Québec, a un frère plus âgé et une sœur de 5 ans. Le jeune ne connaît pas réellement son pays d'origine, n'y ayant fait qu'un voyage il y a quelques années. Tony a grandi sans difficulté apparente et était considéré comme un enfant sage. Il s'entendait bien avec son grand frère lorsqu'il était enfant ; la relation est devenue plus conflictuelle à l'adolescence car celui-ci assumait un certain rôle d'autorité envers Tony. Depuis sa détention, il communique plus facilement avec son frère et ses parents. Le jeune affirme que depuis l'enfance, il a l'impression que son frère est plus choyé que lui. Les parents accordent aussi beaucoup d'importance à sa petite sœur et Tony considère être celui qui reçoit le moins d'attention. Les parents semblent sincèrement chérir tous leurs enfants mais indiquent que leur fils est renfermé et ne leur explique pas ses besoins. Tony aime beaucoup son père, mais ce dernier est très accaparé par son travail. Bien que Tony ait des règles à respecter à la maison, principalement en lien avec ses déplacements et ses heures de retour, il considère que ses parents sont peu sévères et que sa mère aurait dû être plus stricte. Les difficultés comportementales de Tony sont apparues vers l'âge de 15 ans (fréquentation de pairs négatifs, non-respect des règles à la maison et consommation de cannabis).

Pour ce qui est de la sphère scolaire, l'adolescent a maintenu de bons résultats jusqu'à ce qu'il échoue en troisième année de secondaire à l'âge de 15 ans, période où ses difficultés comportementales sont apparues. Il a alors été orienté vers une classe préparatoire à l'emploi. Le jeune y a cumulé de nombreuses absences et a été suspendu une fois pour s'être battu avec un camarade de classe. De façon générale, le jeune conserve une attitude respectueuse envers les enseignants ainsi qu'envers les autres élèves. Toutefois, Tony peut se montrer turbulent. L'adolescent songe à faire un diplôme d'études professionnelles mais aimerait aussi faire une technique collégiale et possiblement des études universitaires.

Concernant ses fréquentations, Tony indique avoir été grandement affecté par le fait d'avoir été trahi par des amis au cours des deux dernières années. Il nomme avoir désormais de la difficulté à faire confiance aux autres. L'année passée, il a également été touché par l'assassinat d'une connaissance. Le jeune compte principalement sur le soutien de trois amis, dont deux avec qui il entretient un lien d'amitié depuis l'école primaire et qui sont bien connus de ses parents. Il a rencontré le troisième, qui est également un de ses complices, il y a deux ans. Le jeune est entouré de connaissances, en qui il a peu confiance, dont des pairs

négatifs/criminalisés. Le jeune a eu une relation amoureuse d'une durée de dix mois alors qu'il avait 15 ans, celle-ci a pris fin en raison d'une infidélité.

Tony a pratiqué des activités sportives jusqu'à 13 ans. Actuellement, il ne participe à aucune activité structurée, passant son temps libre à faire du sport avec des amis ou à flâner chez des camarades ou dans des cafés. Les parents ont tenté d'inciter leur fils à pratiquer une activité pour l'éloigner de ses fréquentations négatives mais sans succès.

Tony a consommé du cannabis pour la première fois à 15 ans. Il en consomme toujours lorsqu'il est avec des amis, environ aux deux semaines, et avoue que cette substance implique chez lui certains malaises physiques (vomissements occasionnels) et psychologiques (sentiment de perte de contrôle, panique). Il est incapable d'expliquer pour quel motif il maintient sa consommation qu'il tente de limiter. Quant à l'alcool, il en apprécie peu le goût et en boit donc rarement. Le jeune confirme que ses parents n'approuvent pas la consommation de drogue ni d'alcool, mais ils ignorent que leur fils en consomme plutôt fréquemment.

3.1.2. Les éducateurs utilisateurs

Les éducateurs ont coté les jeunes appartenant à leur unité. Les deux éducateurs animateurs de l'activité ont coté les deux participants. Le jeune-témoin a été coté uniquement par les éducateurs non-animateurs et l'éducateur/animateur de son unité. Par souci de confidentialité et pour faciliter la lecture, le masculin sera utilisé de manière générale lorsque les intervenants seront évoqués.

Les éducateurs de l'unité 1 ayant coté les jeunes étaient six : un technicien en éducation spécialisée, un technicien en intervention en délinquance (également animateur de l'activité), deux psychoéducateurs, un technicien en travail social ayant suivi des cours universitaires en intervention auprès des jeunes et en criminologie et un éducateur ayant un baccalauréat en criminologie. Les intervenants avaient une expérience en garde ouverte allant de quatre à 12 ans. Plusieurs d'entre eux ont travaillé en protection de la jeunesse chez les filles et les garçons de 12 à 18 ans et en garde fermée. En tant que stagiaire observatrice de l'activité RÉZO, j'ai également coté les jeunes. Trois des éducateurs cotant les jeunes ont quitté l'unité durant le projet. Deux d'entre eux étaient éducateurs de suivi de jeunes participant au projet.

Les éducateurs de l'unité 2 ayant coté les jeunes étaient sept : deux techniciens en éducation spécialisée, un technicien en intervention en délinquance (également animateur de l'activité), trois éducateurs ayant un baccalauréat en criminologie et un éducateur ayant un baccalauréat en sexologie. Les intervenants avaient une expérience en garde ouverte allant de quatre à sept ans. Plusieurs d'entre eux ont travaillé en protection de la jeunesse chez les filles et les garçons de 12 à 18 ans et en garde fermée. Un stagiaire en criminologie a également coté les jeunes¹⁶. Quatre des éducateurs cotant les jeunes ont quitté l'unité durant le projet. Un de ces éducateurs était éducateur de suivi d'un des jeunes participant à l'activité.

3.2. Collecte de données

3.2.1. Élaboration des indicateurs de l'outil (objectif #1)

Les points de départ pour le développement de l'outil sont le VIAOT et l'IMPC. Pour l'élaboration et l'utilisation de notre outil de mesure, nous avons utilisé une méthodologie similaire à celle utilisée par les concepteurs des deux outils. Nous avons fait ce choix car la structure, la mise en œuvre et l'utilisation de leurs instruments nous semblaient pertinentes, faciles d'approche et adaptées à notre projet. Nous nous sommes également basés sur modèle transthéorique du changement de DiClemente et Prochaska sur lequel se repose l'URICA. En effet, dans le milieu de la garde ouverte, les intervenants se réfèrent beaucoup à ce modèle, il nous a donc paru pertinent de l'utiliser pour concevoir les niveaux de progrès de chaque thème. L'élaboration de l'outil s'appuie sur l'expertise et l'expérience d'une équipe pluridisciplinaire, les cahiers de l'animateur de l'activité RÉZO ainsi que sur la littérature scientifique concernant les stades du changement.

La composition d'un groupe de discussion a été convenue en concertation avec ma superviseure académique, agente de planification, de programmation et de recherche au CE | DTC. Quatre intervenants ont été choisis en raison de leur expertise concernant les gangs ou de leur expérience de l'activité RÉZO qu'ils animent ou ont animée. Les deux éducateurs spécialistes d'activités cliniques (SAC) ont été invités en raison de leur expérience terrain et de leur mission en tant que SAC. Jean-Pierre Guay, mon directeur de recherche a été invité en tant qu'expert dans l'élaboration de ce type d'outil, ayant travaillé sur la conception et la mise

¹⁶ Pour plus de détails sur la formation et le cheminement de chaque éducateur, voir Annexe H

en œuvre du VIAOT et de l'IMPC. La date de la rencontre de 2h30 a été fixée en concertation avec le chef de service au 19 octobre 2016. Un courrier électronique invitant les différents membres au groupe de discussion a été envoyé.

Afin de préparer le groupe de discussion, une première rencontre a été organisée le 1^{er} octobre 2016 afin de préciser le projet. Durant cette réunion, il a été demandé aux animateurs de l'activité et référents gang de leur unité respective, aux deux SAC de la garde ouverte, à un ancien animateur de l'activité et à l'un des concepteurs, ancien animateur de l'activité et actuellement responsable gang à la DAPJ-RAJC et agent de liaison au projet Laboratoire social G.ART-C.I.T.É, de lister les paramètres sur lesquels les jeunes sont supposés progresser durant l'activité et de nous les transmettre par courrier électronique. Suite à cela, une rencontre a été organisée le 11 octobre 2016 entre le responsable gang et moi-même afin de discuter des éléments identifiés. Nous avons fait une présélection des items et élaboré des niveaux de progression en tenant compte des éléments proposés par les intervenants, du cahier de l'animateur de l'activité, de la littérature sur les stades de changement ainsi que sur les principes d'élaboration du VIAOT et de l'IMPC. Une version pour les intervenants et une version autorévélee pour les jeunes ont été élaborées car nous trouvions pertinent de confronter les deux types d'évaluation afin d'enrichir la discussion clinique, de valider ou d'invalider des hypothèses et d'impliquer le jeune dans le processus. Une première liste de cinq indicateurs et une ébauche des différents niveaux de progrès ont été dressées et un courrier électronique contenant les deux versions (version pour les éducateurs et version autorévélee pour les jeunes) a été envoyé aux participants afin d'avoir leurs commentaires et qu'ils puissent prendre connaissance des documents qui serviront de base à la rencontre.

Le groupe de discussion pluridisciplinaire a réuni les intervenants précités ainsi que mon directeur de recherche. Seul un éducateur SAC n'a pas pu être présent. Le but de cette rencontre était de discuter des premiers éléments identifiés, d'en déterminer d'autres et de sélectionner ceux faisant consensus afin d'élaborer l'Inventaire des progrès RÉZO (IDPR-Astier, Gélinas et Guay, 2016).

3.2.2. Fidélité de l'IDPR (objectif #2)

Dans le cadre de l'implantation de l'outil, un certain accord interjuges doit être atteint. En effet, si l'accord est très faible, l'instrument ne pourrait prétendre mesurer les progrès des

jeunes. La production d'un écart-type signalant le niveau d'accord ou de désaccord entre les intervenants quant aux aspects mesurés est un important apport clinique. L'identification des désaccords permet de mieux les comprendre et d'enrichir les réflexions cliniques. Plusieurs facteurs peuvent expliquer des différences de perceptions entre les éducateurs (formation, expérience professionnelle, fonction des éducateurs).

Dans la majorité des cas, les travaux nécessitant l'évaluation de l'accord entre deux juges utilisent le coefficient Kappa (Cohen, 1960). Cependant, ce coefficient n'est pas adapté pour mesurer la fidélité entre plusieurs juges et pose problème lorsque les tableaux croisés n'ont pas le même nombre de lignes et de colonnes, ce qui est le cas pour l'IDPR. Ainsi, le coefficient intraclasse (CIC) peut être plus pertinent. Dans le cadre de notre étude, c'est le CIC de type 2 (*2-way random effects model*) qui était le plus approprié, traitant les intervenants et les jeunes comme deux facteurs aléatoires (Koo et Li, 2016). Le CIC varie de 0 à 1 (Cicchetti et Sparrow, 1981 ; Fleiss, 1981). Plus la valeur est proche de 1, moins il y a de variances entre les réponses et plus la concordance est convenable. Afin de pouvoir calculer les CIC, seuls les deux jeunes appartenant à la même unité ont été retenus pour rendre les calculs possibles et les colonnes (correspondant aux thèmes évalués par chaque éducateur) contenant des données manquantes ont été supprimées. Dans deux cas, le coefficient intraclasse n'a pas pu être calculé en raison du petit nombre d'évaluateurs retenus.

3.2.3. Utilisation, mise en œuvre et utilité de l'IDPR (objectif #3)

3.2.3.1. Passation de l'IDPR

L'IDPR a été présenté aux deux équipes de garde ouverte participant au projet lors de leur comité hebdomadaire. Les conditions de passation ont été précisées, à savoir, les dates auxquelles devront avoir lieu les cotations ainsi que l'importance de coter l'outil indépendamment des collègues. L'instruction donnée est de choisir, pour chaque paramètre et chaque jeune, la description qui correspond le mieux à ce qu'ils ont le plus fréquemment observé au cours du dernier mois. Si l'information est manquante, les évaluateurs répondent « 6 : information est insuffisante ». Un courrier électronique de rappel a été envoyé avant le temps de chaque mesure. Afin d'évaluer les progrès cliniques des jeunes participant à l'activité, quatre mesures ont été effectuées. La première avant le début de l'activité (10

novembre 2016), la seconde après le quatrième atelier (6 décembre), la troisième¹⁷ après le dernier atelier de l'activité (25 décembre) et la dernière un mois après la fin de l'activité (25 janvier)¹⁸. Pour ces quatre passations, le jeune se cotera lui-même, les deux intervenants animant l'activité ainsi que les éducateurs de l'unité du jeune et moi-même coteront de manière indépendante chaque jeune. Les Tableaux II et III indiquent le nombre d'évaluateurs ayant rempli les questionnaires à chaque passation. Après consultation avec l'équipe éducative et mon superviseur académique, les jeunes ont reçu pour la globalité du projet 12 cognitivo-dollars (trois à chaque passation)¹⁹.

Tableau II. Participation des éducateurs de l'unité 1 aux quatre passations

Éducateurs/Date passation	Passation du 10 novembre	Passation du 6 décembre	Passation du 25 décembre	Passation du 25 janvier
A1	X	X	X	X
B1	X	X	X	
C1	X	X	X	X
D1	X	X	X	X
E1	X	X		
F1	X	X	X	
G1	X	X	X	X

Tableau III. Participation des éducateurs de l'unité 2 aux quatre passations

Éducateurs/Date passation	Passation du 10 novembre	Passation du 6 décembre	Passation du 25 décembre	Passation du 25 janvier
A2	X	X	X	X
B2	X	X	X	X
C2	X	X	X	
D2	X	X	X	X
E2	X			
F2	X	X		
G2	X			
H2	X	X	X	X

¹⁷Cette date devait être celle du dernier atelier (l'atelier 10), or, en raison d'imprévis, l'activité devait prendre fin à l'atelier 9. D'où la date de passation maintenue. Cependant, l'atelier 10 a été donné au courant du mois de janvier (3 jeunes y ont participé, les autres ayant terminé leur temps de garde), avant la dernière passation (25 janvier 2017).

¹⁸ Seuls trois jeunes ont pu être cotés pour la dernière mesure. Les deux autres ayant fini leur peine.

¹⁹ Notons qu'avec quatre cognitivo-dollars un jeune peut s'acheter dix minutes de téléphone.

3.2.3.2. *Utilisation et appréciation de l'IDPR*

Afin de répondre à l'objectif #3, plusieurs méthodes ont été utilisées, à savoir, des rencontres en individuel avec les éducateurs, deux groupes de discussion, des sondages et des entrevues.

Après les deux premières mesures, des comptes rendus intermédiaires ont été proposés en individuel aux éducateurs de suivi des jeunes et un bilan intermédiaire a été présenté lors du comité hebdomadaire de chaque unité. Ces comptes rendus avaient pour but de permettre aux éducateurs d'utiliser les résultats provenant de l'IDPR. Lors des comptes rendus en individuel, une copie du bilan de chaque jeune et des questionnaires qu'il avait remplis ont été donnés à l'éducateur de suivi afin qu'il puisse les utiliser comme support clinique. Lors de la rencontre entre l'éducateur de suivi et le jeune, l'éducateur présentait les résultats obtenus avec l'instrument et discutait avec lui de ses résultats. L'éducateur me donnait ensuite un retour sur la rencontre. Lors du bilan effectué en comité, les thèmes pour lesquels chaque jeune cote le plus haut et ceux pour lesquels il cote le plus bas ont été présentés. Un bilan concernant l'ensemble des jeunes participant à l'activité a également été exposé. Lors de ces comptes rendus, un premier point sur les accords entre les juges a également été rapporté.

Deux groupes de discussion ont été organisés afin d'analyser l'interprétation des résultats par les cliniciens. Le premier s'est déroulé le 14 février 2017, à l'unité 2. Le groupe était composé de sept personnes : deux éducateurs réguliers et un stagiaire ayant coté les jeunes, un éducateur connaissant bien les jeunes, deux éducateurs venant d'arriver dans l'unité et le chef de service. Un éducateur régulier ayant coté les jeunes est arrivé à la moitié de la rencontre. La discussion a duré 1 h 15. La présentation des résultats concernait deux jeunes de l'unité, dont un qui avait participé à l'ensemble du projet. Le groupe de discussion 2 s'est déroulé le 16 février 2017, à l'unité 1. Le groupe était composé de six personnes : deux éducateurs réguliers ayant coté les jeunes, un éducateur venant d'arriver dans l'unité, un stagiaire et un éducateur connaissant bien les jeunes. Un éducateur régulier est arrivé à la fin de la rencontre. La discussion a duré 1 h 30. Nous avons interrompu la discussion quelques minutes en raison d'un imprévu. La présentation des résultats concernait trois jeunes de l'unité, dont deux qui avaient participé à l'ensemble du projet.

Les deux groupes de discussion se sont déroulés de la même manière. Des réajustements concernant la présentation ont été effectués pour le second groupe de discussion

suite aux conseils reçus après le premier. La présentation des graphiques a été améliorée en utilisant davantage de mots-clés afin que l'information soit plus rapide à repérer. Les items ont été regroupés selon trois grands thèmes en trois graphiques afin de faciliter l'analyse²⁰. Le grand thème #1 prise de conscience des conséquences regroupe les thèmes #2 (prise de conscience du jeune des conséquences négatives que le réseau délinquant a pour lui), #4 (prise de conscience des conséquences (sociales, affectives, financières et légales) de ses délits sur ses proches) et #5 (prise de conscience des conséquences de ses délits sur les victimes). Le grand thème #2 disposition au changement regroupe les thèmes #2 (prise de conscience du jeune des conséquences négatives que le réseau délinquant a pour lui), #3 (la disposition du jeune à faire des changements importants pour réduire l'influence de son réseau délinquant), #8 (capacité à se projeter dans un mode de vie positif) et #9 (place occupée par le réseau délinquant dans la vie du jeune). Le grand thème #3 le réseau et le jeune regroupe les thèmes #1 (ouverture du jeune à la discussion avec les intervenants sur son réseau délinquant), #6 (relation avec un jeune qui appartient à un réseau délinquant rival), #2 (prise de conscience du jeune des conséquences négatives que le réseau délinquant a pour lui), #7 (capacité du jeune à affirmer son désaccord avec respect aux autres jeunes du groupe de pairs (en garde)) et #9 (place occupée par le réseau délinquant dans la vie du jeune). Afin de faciliter la lecture, les neuf thèmes seront parfois abrégés de la façon suivante : #1 ouverture à la discussion ; #2 conscience des conséquences du réseau sur lui ; #3 disposition au changement ; #4 conscience des conséquences sur ses proches ; #5 conscience des conséquences sur les victimes ; #6 relation avec un jeune rival ; #7 capacité à affirmer son désaccord ; #8 capacité à se projeter ; #9 place du réseau. Dans d'autres cas, pour des raisons de précisions, l'appellation complète sera donnée.

Pour chaque jeune et chaque grand thème, une présentation brève des résultats des passations faites par les éducateurs a été donnée. Deux questions étaient ensuite posées : 1) est-ce que ses résultats correspondent à vos observations ? ; 2) comment pourrait-on expliquer l'évolution de la courbe ? Nous abordons ensuite les résultats de l'accord interjuges et les explications possibles en cas de désaccord significatif. Dans un deuxième temps, une

²⁰ Certains items se trouvent dans plusieurs grands thèmes car nous trouvions pertinents de les analyser avec d'autres paramètres.

présentation des résultats de l'autorévélé était donnée. Durant l'analyse et l'interprétation, il était demandé aux intervenants de formuler des hypothèses pouvant expliquer les résultats. Enfin pour chaque jeune, une conclusion précisant les thèmes pour lesquels il cote le plus haut et le plus bas ainsi que les items sur lesquels ils avaient le plus progressé était proposée. Par manque de temps, les questions concernant l'utilisation de l'outil n'ont pas pu être posées. Pour combler cela, des sondages ont été transmis aux éducateurs.

Les sondages ont été élaborés afin d'évaluer l'utilisation, la mise en œuvre et l'utilité de l'IDPR. Deux sondages ont été transmis après les groupes de discussion (le 16 février 2017). Le premier (Sondage 1²¹) concernait les éducateurs n'ayant pas coté les jeunes mais ayant participé au groupe de discussion. Le second (Sondage 2²²) concernait les éducateurs ayant coté les jeunes et ayant ou non participé à la rencontre. Les sondages m'ont été remis le 21 février 2017.

Afin de tester l'utilisation qui pouvait être faite de l'IDPR avec les jeunes et de recueillir leur opinion sur la mise en œuvre et l'utilité de l'outil, nous avons choisi d'effectuer des entrevues. Nous avons tenté de joindre les jeunes ayant quitté l'unité afin d'effectuer une entrevue avec chacun d'eux, dans le but de leur présenter les résultats les concernant et de les analyser avec eux. Or, aucun des jeunes n'a pu être disponible avant la fin de notre stage. Seul Tony, encore à l'unité, a pu faire l'entrevue. Le jeune a montré un intérêt à la rencontre et à comprendre les résultats des questionnaires. Il n'a pas montré de méfiance particulière. Il était plus affable et ouvert qu'à son habitude. Le jeune n'a pas souhaité être enregistré mais a accepté que nous prenions des notes. L'entrevue a eu lieu le 21 février 2017, soit environ un mois après la dernière passation et a duré 45 minutes. Le même support de présentation que pour les groupes de discussion a été présenté au jeune. Il a eu accès aux seuls graphiques le concernant. Afin de rendre nos explications plus concrètes, nous lui avons présenté le questionnaire des éducateurs et le questionnaire autorévélé destiné aux jeunes afin qu'il puisse s'y référer. Un temps a été consacré à lui expliquer comment les résultats aux questionnaires avaient été traités et comment les graphiques avaient été conçus. La rencontre a pris à la forme d'une entrevue semi-structurée²³.

²¹ Voir Annexe I

²² Voir Annexe J

²³ L'Annexe K présente le panel de questions posées.

3.3. Stratégies analytiques

3.3.1. Analyse quantitative

Les données recueillies par l'IDPR et les sondages ont été traitées avec le logiciel *Statistical Package for the Social Sciences* (SPSS version Statistics 19). Les résultats seront présentés sous forme de tableaux et de graphiques et seront utilisés pour répondre à l'objectif #2 et en partie à l'objectif #3. Concernant les sondages, des valeurs numériques allant de 1 (totalement en désaccord) à 5 (totalement d'accord) ont été attribuées afin de calculer les médianes et les moyennes de chaque niveau. Le choix de réponse « ne s'applique pas » a été identifié en donnée manquante.

3.3.2. Analyse qualitative

La littérature ainsi qu'un groupe de discussion ont permis d'élaborer les indicateurs de mesure de l'outil (objectif #1). À partir des données recueillies grâce à l'entrevue avec Tony, les groupes de discussion et les sondages, une analyse thématique a été faite en deux étapes dans le but de faire préciser les thèmes qui répondent à l'objectif #3 du projet. Dans la première étape, soit l'analyse verticale, les données ont été codifiées afin d'établir les thèmes et les sous-thèmes ressortant. L'analyse transversale a pour objectif de comparer les données afin d'identifier les thèmes récurrents et de faire ressortir les points de vue convergents et divergents des participants. En comparant les données, une image plus claire des éléments discriminatoires permet d'obtenir une vision d'ensemble des points de vue des différents répondants.

Chapitre 4

Analyse du matériel et interprétation

Cette section a pour but d'analyser et d'interpréter les données selon une méthode mixte. Dans un premier temps nous présenterons les indicateurs de l'IDPR (objectif #1) et dans un second temps, nous indiquerons les résultats des analyses de la fidélité de l'IDPR (objectif #2). Dans un troisième temps, nous présenterons les analyses des cotations des trois jeunes ainsi que l'examen des indicateurs, de la mise en œuvre et de l'utilité de l'IDPR.

4.1. Les indicateurs de l'IDPR (objectif #1)

À partir de la littérature et de l'expérience des intervenants, neuf thèmes faisant consensus ont été identifiés :

Ouverture du jeune à la discussion avec les intervenants sur son réseau délinquant

Prise de conscience du jeune des conséquences négatives que le réseau délinquant a pour lui

Disposition du jeune à faire des changements importants pour réduire l'influence de son réseau délinquant

Prise de conscience des conséquences (sociales, affectives, financières et légales) de ses délits sur ses proches

Prise de conscience des conséquences de ses délits sur les victimes

Relation avec un jeune qui appartient à un réseau délinquant rival

Capacité du jeune à affirmer son désaccord avec respect aux autres jeunes du groupe de pairs (en garde)

Capacité à se projeter dans un mode de vie positif

Place occupée par le réseau délinquant dans la vie du jeune

Une fois les variables retenues, l'étape suivante a consisté à établir une échelle numérique de 1 à 5 afin de mesurer chacun des paramètres. La version autorévélee destinée aux jeunes se présente sous la forme d'un questionnaire de neuf affirmations avec un choix de réponses selon une échelle de Likert allant de 1 « totalement en désaccord » à 5 « totalement d'accord »²⁴. La version pour les intervenants présente neuf paramètres opérationnalisés et

²⁴ Voir Annexe L

transformés sur une échelle de Likert de 1 à 5 (en cas d'information insuffisante, il est possible de coter « 6 »)²⁵. Voici un exemple détaillé (version intervenant) :

Thème 3 : Disposition du jeune à faire des changements importants pour réduire l'influence de son réseau délinquant

1. Le jeune ne souhaite pas faire de changement par rapport à sa situation délinquante et ses fréquentations.
2. Le jeune est préoccupé par certaines conséquences négatives que son réseau délinquant a sur lui mais n'envisage pas vraiment de changements pour le moment.
3. Le jeune est préoccupé par les conséquences négatives que son réseau délinquant a parfois sur lui. Il se questionne sur son appartenance à ce réseau uniquement en contexte d'intervention. Le jeune nomme les conséquences négatives mais les considère moins importantes que les avantages qu'il retire de son appartenance à un réseau délinquant. Il envisage parfois des changements.
4. Le jeune nomme les conséquences négatives et prend conscience qu'elles sont plus nombreuses que les avantages à appartenir à un réseau délinquant. Le jeune est préoccupé par les conséquences négatives que son réseau délinquant a sur lui, se questionne au quotidien sur son appartenance à ce réseau, le verbalise, il envisage des changements mais ne sait pas toujours comment les entreprendre. Le jeune parle beaucoup de ce qu'il a vécu, des conséquences négatives, ce qui lui fait peur, de la peine. Le jeune vit un déséquilibre et cherche de l'aide.
5. Le jeune s'engage dans un changement. Il souhaite s'éloigner et/ou quitter son réseau et est prêt à demander de l'aide (intervenants, proches...).

4.2. Analyse de la fidélité de l'IDPR (objectif #2)

Les écarts-types sont présentés dans les Tableaux IV, V, VI. Environ 7 % des écarts-types traduisent une hétérogénéité supérieure à la normale (écart-type supérieur à 1) ; 29 % indiquent un bon accord interjuges (écart-type inférieur à 0,5) et 64 % présentent une hétérogénéité normale (écart-type compris entre 0,5 et 1). Ainsi, au regard des résultats, il est possible de dire que l'accord interjuges est satisfaisant.

²⁵ Voir Annexe M

Les résultats de l'analyse de fidélité interjuges sont présentés au Tableau VII. Dans l'ensemble, les résultats vont de 0,30 à 1,00 au temps 1 ; de 0,26 à 1 au temps 2 ; de 0,53 à 1,00 au temps 3 et de 0,59 à 1,00 au temps 4. Globalement, malgré les limites dans le calcul des CIC, les résultats des analyses de fidélité interjuges sur les quatre temps de mesure vont de « passables » à « excellents » (Cicchetti et Sparrow, 1981 ; Fleiss, 1981 ; Koo et Li, 2016) et le CIC varie peu pour chaque thème. Plus précisément, on constate que pour les thèmes #4, #7 et #9 (conscience des conséquences sur ses proches, capacité à affirmer son désaccord, place du réseau), la fidélité interjuges va de « passable » (0,60) à « excellente » (1,00) ; pour les thèmes #1, #2, #5 et #8 (ouverture à la discussion, conscience des conséquences du réseau sur lui, conscience des conséquences sur les victimes, capacité à se projeter), la fidélité interjuges va de « bonne » (0,75) à « excellente » (1,00). Par ailleurs, pour le thème #6 (relation avec un jeune rival), le CIC varie aux quatre temps mais semble se stabiliser aux temps 3 et 4 avec une fidélité interjuges qui peut être qualifiée de « passable » (0,53 et 0,59). Pour le thème #3 disposition au changement, malgré un CIC « faible » (0,30) au temps 1, la fidélité interjuges pour les autres temps peut être qualifiée d'« excellente » (1,00).

Tableau IV.²⁶ Marco

Variables	Moyenne cotation éducateur				Écart-type				Informations insuffisantes				Cotation Jeune			
	T1	T2	T3	T4	T 1	T2	T 3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Thème 1	3,9	4,0	4,4	4,0	0,4	0,5	0,7	0,8	0	0	0	0	3	3	3	3
Thème 2	3,4	3,4	3,0	3,4	0,5	0,5	0,6	0,5	1	0	0	0	2	3	3	3
Thème 3	2,4	2,3	2,1	2,6	0,7	0,4	0,2	0,5	1	1	0	0	3	3	3	3
Thème 4	3,1	3,4	2,6	3,2	0,5	0,7	0,9	0,6	1	0	0	0	3	4	4	3
Thème 5	2,9	2,9	2,4	1,4	0,5	0,5	0,5	1,1	1	1	1	1	4	4	3	3
Thème 6	3,8	3,6	4,0	4,0	0,4	0,7	0,6	0,8	1	0	0	0	3	3	3	3
Thème 7	3,1	3,8	3,9	4,2	0,9	0,8	1,1	0,6	1	0	0	0	4	4	4	3
Thème 8	3,0	3,0	2,2	3,6	0,6	0,6	0,8	0,6	1	1	0	0	3	3	3	3
Thème 9	1,4	1,6	1,6	2,0	0,5	0,5	0,5	0,0	1	0	0	0	2	2	3	3
Evaluateurs (n)	7	7	6	4	×	×	×	×	7	7	6	4	×	×	×	×

²⁶ Les temps de mesures sont T1 : 10 novembre 2016 ; T2 : 6 décembre 2016 ; T3 : 28 décembre 2016 ; T4 : 25 janvier 2017

Tableau V. Stéphane

Variables \ Temps	Moyenne cotation éducateur				Écart-type				Informations insuffisantes				Cotation Jeune			
	T1	T2	T3	T4	T 1	T2	T 3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Thème 1	1,8	2,1	2,4	2,3	0,7	0,5	0,8	0,6	1	0	0	0	3	3	3	3
Thème 2	2,0	3,2	3,2	3,2	0,4	0,8	0,6	1,2	4	2	1	1	3	3	3	4
Thème 3	1,5	3,0	2,5	2,5	0,8	0,7	0,5	1,0	5	2	1	1	2	2	3	4
Thème 4	2,3	3,0	3,0	3,5	0,8	0,9	0,6	0,5	5	1	0	0	4	4	4	4
Thème 5	1,8	2,5	2,4	2,0	0,4	0,5	0,7	1,3	5	4	2	2	4	4	4	4
Thème 6	3,1	3,7	3,4	3,5	0,5	0,6	0,8	0,7	2	1	0	0	3	1	3	3
Thème 7	3,5	3,6	4,0	3,0	0,7	0,6	0,7	1,3	1	1	1	0	4	5	4	4
Thème 8	2,8	4,5	3,5	2,7	0,4	0,8	0,7	1,8	5	4	1	1	4	3	4	3
Thème 9	2,0	2,4	2,7	2,2	0,8	0,9	0,7	0,9	4	1	1	1	2	2	3	2
Evaluateurs (n)	8	6	5	4					8	6	5	4				

Tableau VI. Tony (jeune-témoin)

Variables \ Temps	Moyenne cotation éducateur				Écart-type				Informations insuffisantes				Cotation Jeune			
	T1	T2	T3	T4	T 1	T2	T 3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Thème 1	2,3	1,9	2,0	3,0	0,4	0,2	0,0	0,5	1	0	0	0	5	3	2	4
Thème 2	2,3	2,3	2,0	2,8	0,4	0,4	0,0	0,4	4	2	3	0	5	5	4	4
Thème 3	2,0	2,3	2,0	2,8	0,5	0,4	0,0	0,4	3	2	3	0	5	5	3	4
Thème 4	2,8	2,3	2,6	3,0	0,4	0,4	0,7	0,5	3	1	0	0	4	3	5	5
Thème 5	2,0	2,0	2,3	3,0	0,5	0,4	0,4	0,5	3	2	2	0	5	5	5	5
Thème 6	3,0	3,1	3,5	3,3	0,0	0,2	0,5	0,4	3	0	0	0	4	4	3	3
Thème 7	2,5	2,5	2,8	3,8	0,8	1,0	0,8	0,4	3	1	0	1	4	4	5	5
Thème 8	2,7	2,3	2,0	3,5	0,9	0,4	0,0	0,5	4	4	3	1	4	5	4	4
Thème 9	2,0	2,0	2,0	2,5	0,0	0,0	0,0	0,5	5	3	2	0	4	3	3	3
Evaluateurs (n)	7	7	6	4					7	7	6	4				

Tableau VII. Résultats moyens des analyses de corrélation intraclasse (CIC) des neuf thèmes aux quatre temps de mesure

Temps Thème	1		2		3		4	
	CIC	Evaluateurs ²⁷	CIC	Evaluateurs	CIC	Evaluateurs	CIC	Evaluateurs
1	0,82	5	0,98	6	0,98	6	0,89	4
2	0,75	3	0,83	5	1,00	3	0,89	4
3	0,30	3	1,00	5	1,00	3	1,00	4
4	0,67	4	0,86	6	-	-	1,00	4
5	0,83	4	0,83	4	1,00	3	1,00	3
6	1,00	3	0,26	6	0,53	6	0,59	4
7	0,60	4	0,88	5	0,77	6	-	-
8	0,89	3	0,75	3	1,00	5	1,00	4
9	1,00	2	0,67	4	0,67	4	0,67	4

4.3. Utilisation, mise en œuvre et utilité de l’IDPR (objectif #3)

Après la conception d’un outil de mesure, il est nécessaire de le tester afin d’examiner comment il peut être intégré aux pratiques et s’il présente une plus-value pour les intervenants.

4.3.1. Interprétation des cotations par les intervenants

Les exemples présentés dans cette section sont issus des résultats concernant les jeunes ayant été présents aux quatre temps de mesure, soit Marco, Stéphane et Tony (jeune-témoin). Ces exemples ont été choisis car la discussion des éducateurs était particulièrement riche concernant ces thèmes.

4.3.1.1. Évolution des jeunes

La Figure 1 illustre l’évolution de Marco selon trois variables (#3 disposition au changement, #8 capacité à se projeter et #9 place du réseau) sur une période de deux mois et demi. L’évolution des variables #3 et #8 entre les temps 2 et 3 pourrait s’expliquer par le fait que, durant cette période, le jeune était en stratégie²⁸ avec deux autres jeunes en raison de comportements négatifs (dénigrement de l’intervention, discussions et commentaires négatifs en lien avec leur valorisation de la culture gang) au sein de l’unité. Lors de l’atelier 3 de RÉZO sur l’identification des besoins auxquels le réseau délinquant répond et sur les

²⁷ Nombre d’évaluateurs retenus pour effectuer l’analyse.

²⁸ Un jeune est en stratégie lorsque son comportement ne lui permet pas de fonctionner adéquatement dans l’unité. Un aménagement de la programmation et des mesures précises sont alors mis en place.

alternatives pour répondre à ses besoins²⁹, le jeune établissait des liens avec son projet professionnel tout en expliquant que son réseau aurait toujours une place importante pour lui comme le montre l'évolution de la courbe de cet item. Sa réflexion à ce sujet s'est poursuivie durant l'activité. De plus, plus son départ approchait, plus il se mettait en action concernant son avenir scolaire et professionnel. En effet, il a cherché des renseignements pour entrer dans l'armée et a décidé de passer le test de développement général afin de pouvoir être admis à la préparation d'un diplôme d'études professionnelles. Pour lui qui n'avait jamais envisagé d'obtenir de diplôme, cela est source de fierté et d'espoir, ce qui vient vraisemblablement répondre à son besoin de reconnaissance. Ceci pourrait expliquer les variations entre les temps 3 et 4. Notons que, bien que Marco tente de se diriger vers un projet de vie plus positif, l'importance de son réseau délinquant dans sa vie pourrait expliquer la stagnation de ses progrès concernant sa disposition au changement vis-à-vis de son réseau. Plus précisément, lors de l'atelier 9 sur la pression des pairs, Marco a éprouvé des difficultés à mettre en pratique les techniques de résistance à l'influence des pairs et était conscient des difficultés que cela lui pose dans la vie. Lors de l'atelier 10 portant sur l'identification des facteurs de risque et de protection, Marco était à même de nommer ses facteurs de risque mais n'a identifié aucun facteur de protection. Durant ces ateliers, il est revenu sur les avantages et les inconvénients d'appartenir à un réseau délinquant (atelier 2) et était dans le déni des effets négatifs. Dans l'ensemble, l'évolution des variables demeure stable, mais les résultats sur la capacité à se projeter traduisent une progression légère.

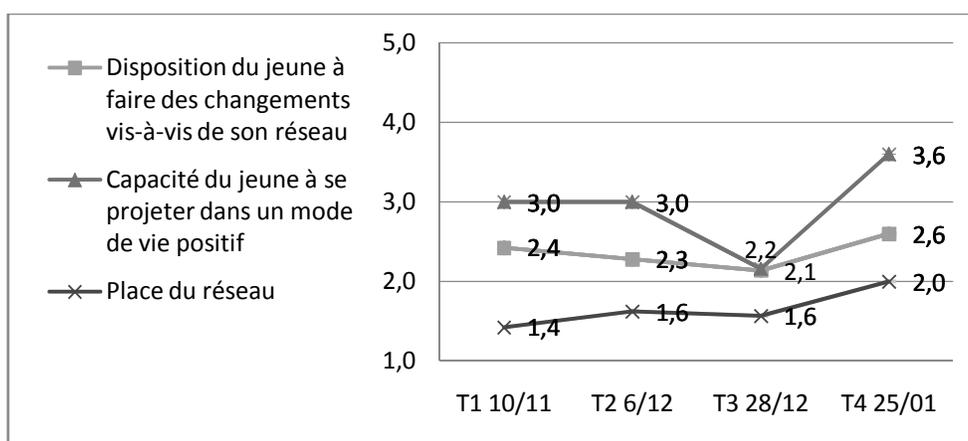


Figure 1. Marco (éducateurs)

²⁹ Le besoin principal de Marco était un besoin de reconnaissance.

La Figure 2 illustre l'évolution de Stéphane selon les mêmes variables et sur la même période. Entre les temps 1 et 2, le jeune s'est mobilisé pour sa demande de sortie et a commencé une activité sportive au sein de Cité-des-Prairies. Il semblerait que le jeune commence à prendre conscience que son investissement dans une activité structurée et l'amélioration de ses rapports avec sa famille lors de ses sorties pourraient l'amener à combler son besoin de reconnaissance et l'amener à réduire son risque de récidive. Cela se traduit par une progression des variables. Notons que la seconde passation a eu lieu après l'atelier 2 dont l'objectif est de susciter la réflexion sur les avantages et les inconvénients à fréquenter un réseau délinquant, l'atelier 3 sur les besoins³⁰ et l'atelier 4 sur les rôles dans le groupe. Lors de ces ateliers, Stéphane a participé activement et semblait dans une démarche de réflexion. Il a évoqué les points positifs et négatifs à faire partie d'un groupe de pairs criminalisés. Les inconvénients qu'il a cités étaient principalement liés aux conséquences que lui et ses proches vivaient. Durant l'atelier 3, il a identifié que son appartenance à un réseau délinquant répondait à un besoin de reconnaissance, notamment vis-à-vis de sa famille. En lien avec l'atelier 4, il a abordé son rôle de meneur lors des activités sportives qui semblerait en partie combler son besoin. Entre les temps 2 et 4, le jeune vivait une période plus difficile, sa sortie approchant, il est envisageable que celui-ci ait eu conscience des changements nécessaires à effectuer concernant son réseau, notamment en raison des conséquences pour lui et sa famille, mais qu'il ait également été conscient des difficultés futures en raison de place importante qu'occupe son réseau dans sa vie, comme le montre la courbe correspondant à cet item. Cet état pourrait expliquer les variations des courbes. Notons qu'il a très peu participé aux ateliers suivants.

³⁰ Le besoin principal de Stéphane était un besoin de reconnaissance.

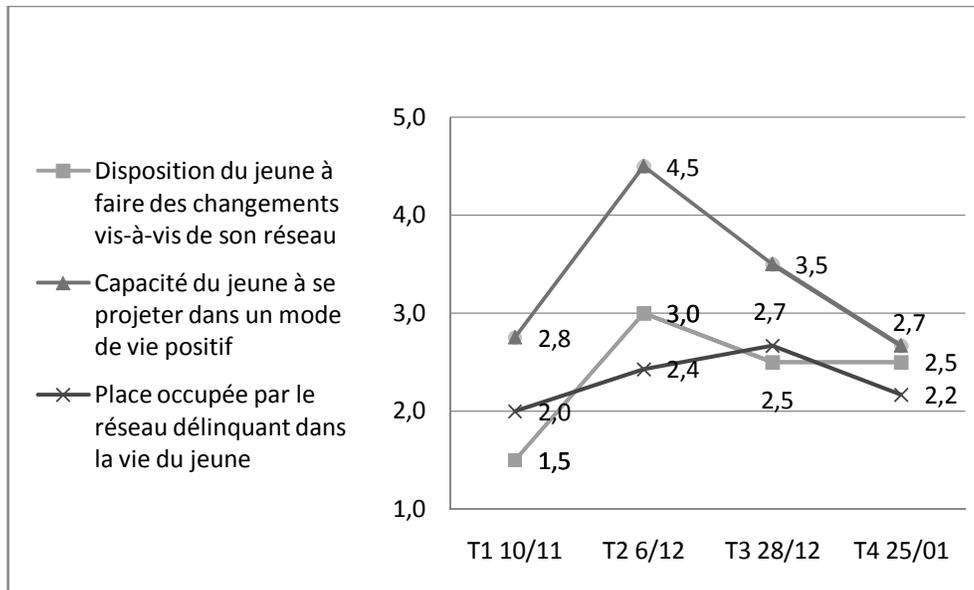


Figure 2. Stéphane (éducateurs)

La Figure 3 illustre l'évolution de Tony (jeune-témoin) selon les mêmes paramètres et sur la même période. L'évolution des variables des thèmes #3 et #8 entre les temps 2 et 3, bien que légère, pourrait s'expliquer par le fait que durant cette période le jeune était en stratégie avec deux autres jeunes (dont Marco) en raison de comportements négatifs (dénigrement de l'intervention, discussions et commentaires négatifs) au sein de l'unité. Entre les temps 3 et 4, le jeune s'est davantage mobilisé en préparant sa demande de sortie ainsi que son plan d'intervention. Son plan d'intervention effectué le 26 janvier était une véritable source de motivation pour lui. De plus, durant cette période le jeune se sentait renforcé par ses réussites scolaires. Cela se traduit directement par une progression des variables.

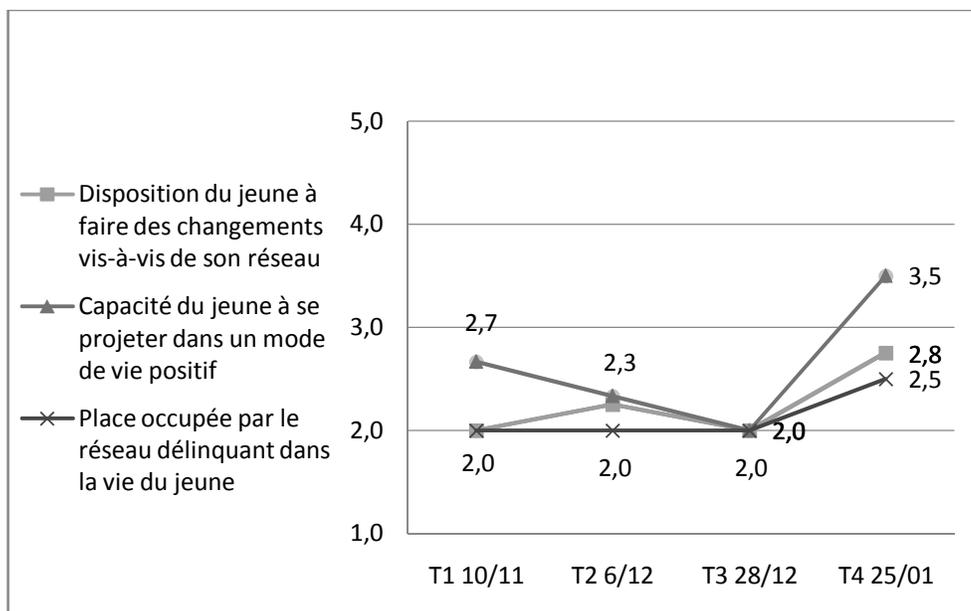


Figure 3. Tony (éducateurs)

4.3.1.2. Comparaison des cotations éducateurs / jeunes

Nous allons maintenant comparer les résultats des cotations par les éducateurs de Stéphane (Figure 4) et les résultats des questionnaires autorévévés (Figure 5). Nous avons choisi de présenter les courbes de ce cas car elles ont engendré une discussion riche en raison de l'évolution inverse des courbes présentées par les deux graphiques. En les comparant, on constate que la courbe représentant la capacité du jeune à se projeter dans un mode de vie positif de la Figure 5 évolue inversement de celle de la Figure 4. C'est-à-dire que lorsque nous observons des progrès chez le jeune, lui se considère comme plus en difficulté. Plusieurs hypothèses sont ressorties lors du groupe de discussion, dont deux faisant consensus. Stéphane a des difficultés à exprimer ses émotions, il est donc possible que plus le jeune se sent vulnérable, moins il le laisse paraître, ainsi, plus son état intérieur et ce qu'il laisse voir seraient différents. En effet, d'après un éducateur, entre les mesures 1 et 2, malgré sa mobilisation apparente, le jeune vivait une période difficile. D'autres ont également évoqué le fait que Stéphane soit un jeune qui s'exprime peu avec certains intervenants ce qui empêcherait les éducateurs de coter le jeune en fonction de sa réelle évolution. Notons également que la présentation du graphique correspondant à l'autorévévé a permis aux éducateurs de faire des hypothèses sur l'évolution de Stéphane. D'après la discussion, il est

possible que Stéphane ait un désir de changement vis-à-vis de son réseau (voir 4.3.1.1)³¹ mais qu'il soit également conscient des difficultés qui l'attendent, d'où peut-être, l'évolution en dents de scie de la courbe concernant la capacité à se projeter dans un mode de vie positif.

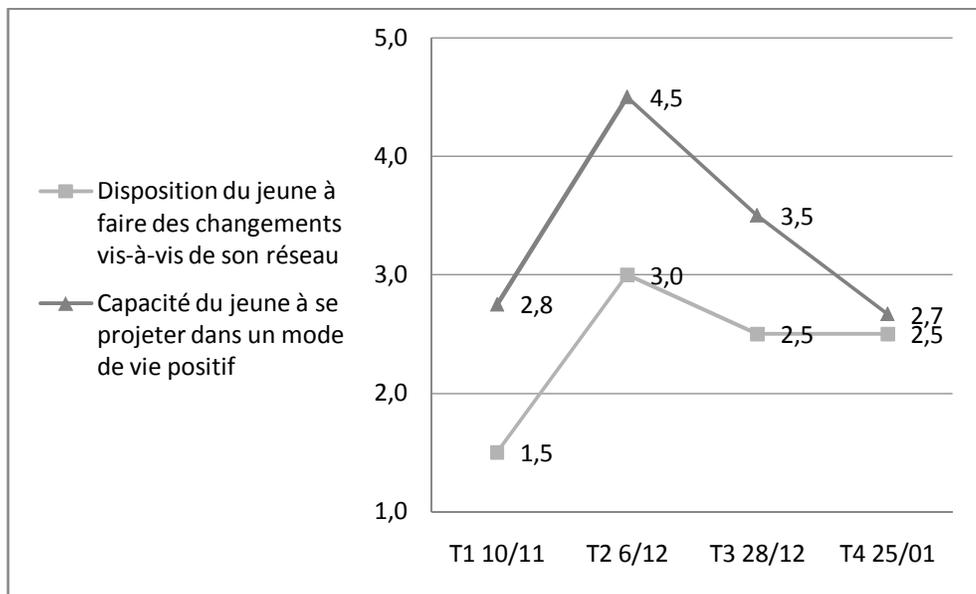


Figure 4. Stéphane (éducateurs)

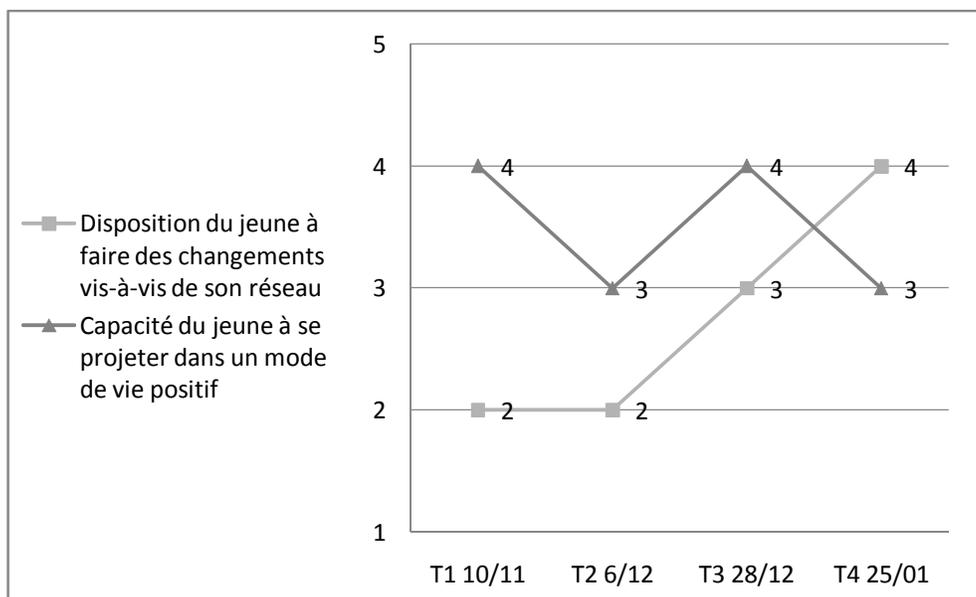


Figure 5. Stéphane (autorévélés)

³¹ Lorsque l'analyse des aspects abordés a été présentée dans la partie précédente nous renvoyons le lecteur à la section 4.3.1.1.

4.3.1.3. Bilan des progrès

Les résultats des différentes mesures sont présentés dans les Tableaux VI, VII et VIII. Le Tableau V résume les progrès de chaque jeune pour les neuf variables. En concertation avec l'équipe éducative, nous avons établi qu'un jeune progressait lorsque sa cotation augmentait de 0,8 entre la première passation et la dernière.

Tableau VIII. Bilan des progrès de chaque jeune

	Marc	Stéphane	Tony (jeune-témoin)
Ouverture à discuter avec les intervenants sur son réseau			
Prise de conscience par le jeune des conséquences négatives du réseau sur lui			
Disposition du jeune à faire des changements vis-à-vis de son réseau			
Prise de conscience des conséquences de délits sur ses proches			
Prise de conscience des conséquences de délits sur les victimes			
Relation avec un jeune qui appartient à un réseau délinquant rival			
Capacité du jeune à affirmer son désaccord avec respect aux autres jeunes du groupe			
Capacité du jeune à se projeter dans un mode de vie positif			
Place occupée par le réseau délinquant dans la vie du jeune			

Légende :

	Progrès (variation < 1)
	Progrès les plus marqués (variation ≥ 1)

Tony et Stéphane ont tous les deux fait principalement des progrès quant à leur disposition au changement concernant leur réseau délinquant. Bien que les résultats demeurent faibles, le jeune ayant fait les progrès les plus importants dans le domaine de la disposition au changement concernant le réseau délinquant est Stéphane (voir 4.3.1.1). Il est important d'indiquer que les résultats de Marco restent stables concernant cette variable mais que celui-ci cotait un peu plus haut à la première mesure. Notons que Tony (jeune-témoin) a progressé dans sa capacité à se projeter dans un mode de vie positif (voir 4.3.1.1). Notons que pour cet item, la cotation de Marco augmente de 0,6 entre la première et la dernière passation (voir

4.3.1.1). La courbe de Stéphane dans ce domaine est irrégulière (voir 4.3.1.1). Ce domaine fait partie des thèmes pour lequel les jeunes cotent globalement le plus haut (voir 4.3.1.1). Les trois jeunes cotent également plus haut pour prise de conscience des conséquences sur les proches. Lors de la rédaction de leurs RPD, les trois jeunes ont exprimé du regret concernant les conséquences de leurs délits sur leur famille. Les jeunes cotent également haut à la capacité à affirmer son désaccord avec respect et relation avec un jeune rival.

Les thèmes pour lesquels les trois participants progressent le moins et pour lesquels les cotations demeurent les plus faibles sont les thèmes #9 la place du réseau délinquant dans leur vie et #5 la prise de conscience des conséquences sur les victimes. En effet, pour l’item #9 lorsque l’on s’attarde sur leur profil, on constate que le réseau de pairs délinquants occupe une place importante dans leur vie d’où notamment la difficulté pour eux à être disposés à faire des changements vis-à-vis de leur réseau. Les trois jeunes ont commis leurs délits en groupe ; la majorité des amis de Marco sont criminalisés et son score à la MAC^g est au-dessus de la moyenne ; Stéphane indique faire partie d’un réseau délinquant et a des amis et deux frères délinquants, mais son score à la MAC^g est au-dessous de la moyenne et il cote légèrement plus que Marco à cet item de l’IDPR ; Tony a trois amis proches dont deux qu’il connaît depuis l’enfance et un troisième criminalisé qu’il a rencontré il y a deux ans. Concernant le thème #5, globalement, d’après les RPD et les groupes de discussion, les trois jeunes éprouvent peu d’empathie pour leurs victimes et minimisent les conséquences de leurs délits. Le seul qui fait des progrès dans ce domaine est Tony (jeune-témoin). Notons que les résultats de Marco indiquent une régression (de 1,5) entre les temps 1 et 4 (#5 prise de conscience des conséquences sur les victimes). Ceci pourrait s’expliquer par le fait que Marco et sa famille vivaient des conséquences en raison d’une des victimes d’un des délits du jeune et qu’il jetait principalement le blâme sur celle-ci. Notons d’ailleurs que Marco a été peu réceptif aux ateliers 8 et 9 sur la victimisation et la violence. Stéphane a également peu parlé de ses deux sujets lors des ateliers.

Afin d’enrichir notre analyse, dans les sections précédentes nous avons traité les données du jeune-témoin (Tony) de la même manière que pour les deux autres jeunes. Or, il n’a pas participé à l’activité RÉZO. Tony est en garde depuis deux mois au moment où débute l’activité, Stéphane est à l’unité depuis trois mois et Marco depuis six mois. De plus Tony a été absent de l’unité durant trois semaines au moment où commençaient les séances. Ils leur

restent respectivement huit, trois et trois mois de garde à effectuer (voir Tableau I). En ce qui concerne la disposition à faire des changements vis-à-vis de son réseau délinquant et les relations avec un jeune rival, les trois jeunes présentent des résultats relativement proches. La place occupée par le réseau délinquant dans la vie de Tony est similaire à celle de Stéphane mais moins grande que celle de Marco. À propos de la prise de conscience des conséquences de ses délits sur ses victimes et la capacité à se projeter dans un mode de vie positif, Tony montre un plus grand progrès. Cependant, dans l'ensemble, Marco cote plus haut dans ce dernier domaine. Concernant la prise de conscience des conséquences de ses délits sur ses proches, Tony présente des résultats plus faibles tout en ayant une moyenne proche de celles des deux autres jeunes. La prise de conscience des conséquences négatives que son réseau a sur le jeune augmente au fil des mesures mais demeure moins forte que pour Marco et Stéphane. Tony est moins ouvert à discuter de son réseau, tout comme Stéphane, mais nous notons un plus grand progrès pour Tony. Cependant, les résultats sont plus faibles que ceux de Marco qui cotait déjà plus haut dès la première mesure mais ne semble pas progresser. Concernant la capacité à affirmer son désaccord avec respect dans le groupe, Tony est celui qui paraît avoir le plus progressé, cependant Marco et Stéphane ont de meilleurs résultats. Marco présente une marge de progrès similaire et Stéphane demeure stable dans ce domaine.

Ainsi, on constate que les deux jeunes et le jeune-témoin ont fait des progrès, mais ceux-ci varient selon les jeunes et les variables. Bien que des progrès semblent être observés, en raison des limites méthodologiques, nous ne pouvons affirmer qu'ils ont été favorisés par l'activité RÉZO. De plus, bien que Tony n'ait pas participé à l'activité, on constate qu'il semble faire des progrès sur plus de paramètres que les deux autres jeunes et que ceux-ci sont parfois même plus grands.

4.3.2. Interprétation des résultats par les jeunes

L'entrevue avec Tony (jeune-témoin), seul présent à l'unité pour un entretien (voir 3.2.3.2.), a permis au jeune d'interpréter les résultats selon sa propre perception et d'apporter des nuances aux évaluations des éducateurs. Il a également constaté que son point de vue était important et qu'il était pris en compte. Durant l'entrevue, celui-ci a apporté des éléments nouveaux permettant ainsi de compléter la réflexion clinique et d'interpréter les résultats à la lumière de nouvelles informations. La discussion autour des graphiques semblait également

permettre au jeune de mieux se situer par rapport aux différents thèmes. Nous avons choisi de présenter les courbes suivantes car ce sont celles qui ont suscité le plus de commentaires.

Il a reconnu qu'à la première passation et un peu à la deuxième, il répondait simplement pour obtenir un gain (cognitivo-dollars), ne réfléchissant pas nécessairement aux réponses sauf pour les items concernant les victimes et les proches, items qu'il trouvait plus intéressants, car « Ça[le] touchait davantage et [le] poussait à réfléchir ». Ses propos expliquent certaines variations des courbes résultant des questionnaires autorévélés ainsi que certains des écarts entre les résultats des questionnaires des éducateurs et ceux de Tony. Il a nommé que par la suite, « [il a] souhaité faire les choses bien » et s'est donc mis davantage dans une posture de changement afin d'obtenir ses provisoires (autorisation de sorties chez la famille en fin de semaine). Il explique également ne pas vouloir trop parler des sujets abordant le réseau délinquant et ne désire pas donner trop de détails.

Plus précisément, à propos du thème #3 la disposition du jeune à faire des changements pour réduire l'influence de son réseau délinquant (Figures 6 et 7), Tony a expliqué être à un stade où il envisage « plus de changements pour répondre à [ses] besoins de manière plus prosociale », mais qu'il est conscient que cela sera « difficile et long, car [il a] grandit avec la mentalité délinquante », auprès de jeunes avec qui il a un « lien fort d'amitié et de loyauté ». Concernant le thème #8 capacité à se projeter dans un mode de vie positif (Figures 6 et 7), Tony a expliqué les variations de la courbe dans la cotation des éducateurs par le fait que durant cette période, il a été plusieurs fois en stratégie, qu'il avait un comportement parfois agressif et qu'il a eu une baisse de motivation, mais que par la suite, il s'est repris afin d'obtenir ses provisoires. Il a également nommé qu'au temps 4, il préparait avec son éducateur un plan d'intervention motivant, comprenant des objectifs par rapport à l'école où il a de bons résultats et où il fonctionne bien. Il a aussi précisé savoir davantage où il souhaitait s'en aller : « avant j'avais des stratégies et je n'étais pas dans l'avenir ». À propos du thème #4 prise de conscience des conséquences sur ses proches (Figures 8 et 9), Tony a expliqué les variations de son questionnaire autorévélé par le fait qu'au début, il n'avait pas nécessairement conscience des conséquences de ses délits sur sa famille. Cela a évolué lors des visites de sa mère et les appels faits à celle-ci l'ont poussé à une réflexion. Cependant, il ne savait pas comment expliquer le changement de 4 à 3. Concernant le thème #5 prise de conscience des conséquences sur les victimes (Figures 8 et 9), Tony a indiqué que pour lui les conséquences

les plus graves concernent les victimes et explique que si les éducateurs l'ont coté plus bas c'est parce qu'il en parle peu, car cela le met mal à l'aise. Il a précisé en parler surtout à son éducateur de suivi. Nous lui avons fait part de nos hypothèses élaborées lors du groupe de discussion, à savoir : 1) qu'il se cote peut-être plus haut pour nous faire plaisir ou répondre à nos attentes ; 2) que son empathie dépend du type de victimes (les « vraies » victimes qui n'ont pas de lien avec le milieu délinquant et les autres qui ne sont pas vraiment des victimes, car elles sont délinquantes). Concernant la première hypothèse, Tony a précisé que ses réponses n'étaient pas faites pour nous plaire et témoignaient davantage d'une absence d'intérêt. Vis-à-vis de notre seconde hypothèse, il a répondu que cela serait envisageable mais qu'il devrait davantage y réfléchir.

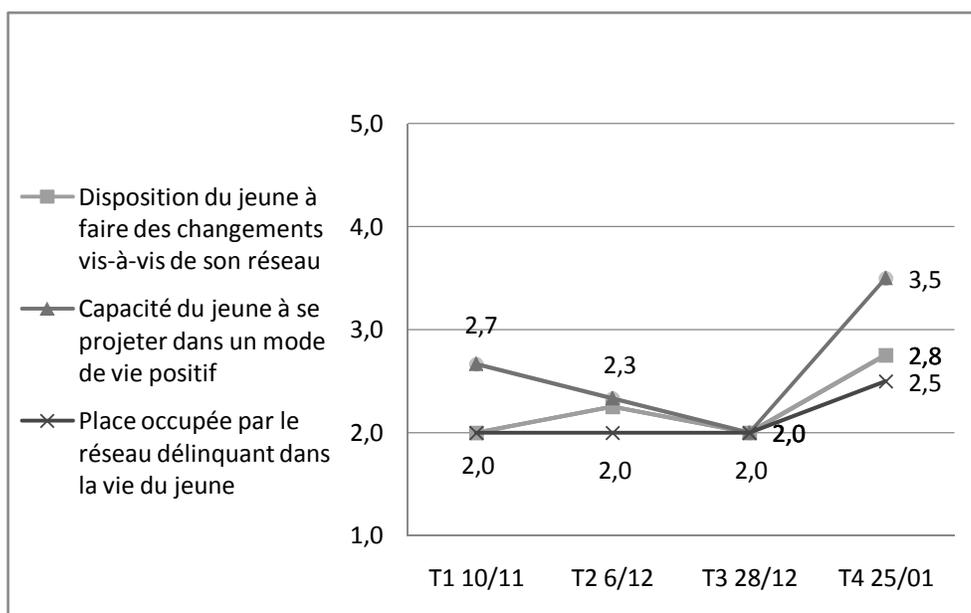


Figure 6. Tony (éducateurs)

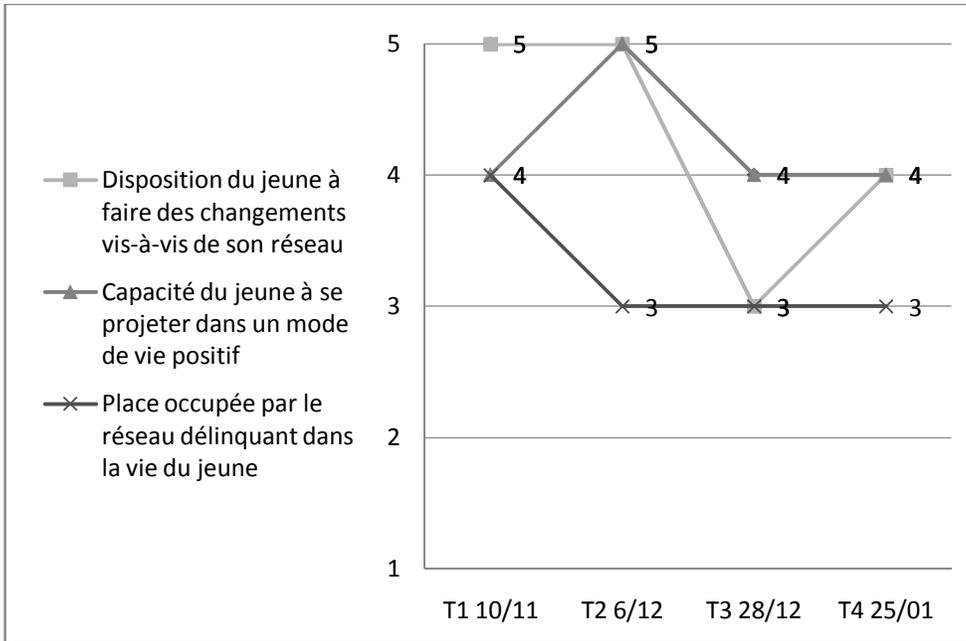


Figure 7 : Tony (autorévélés)

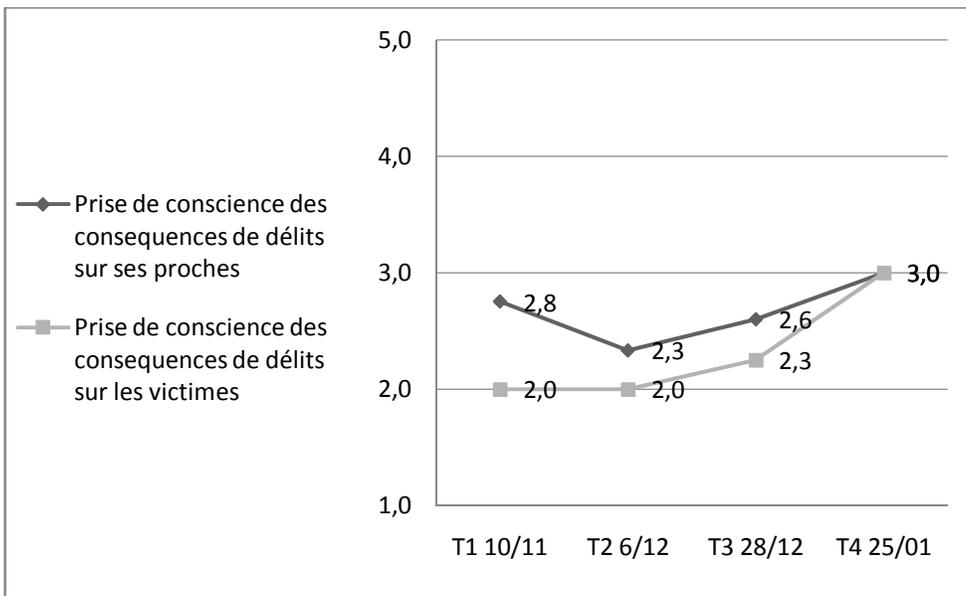


Figure 8. Tony (éducateurs)

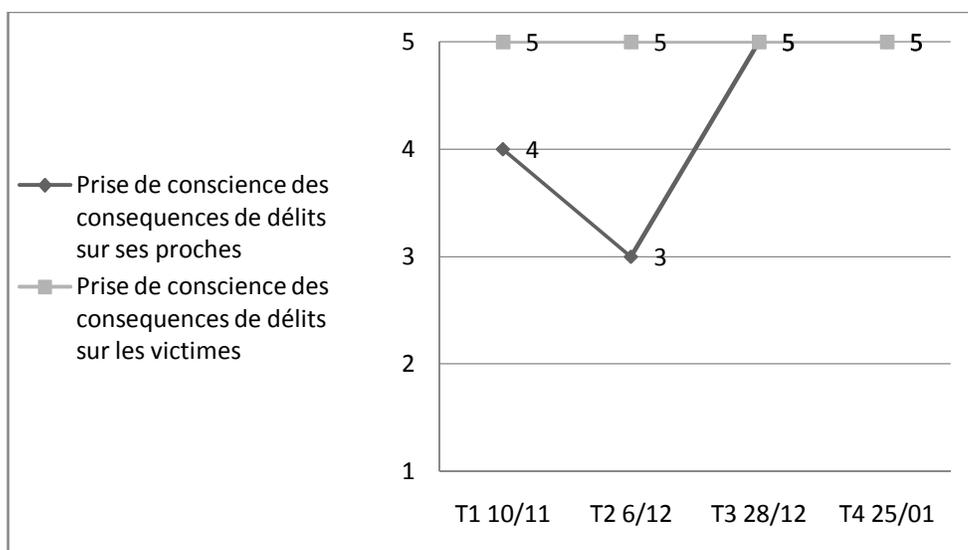


Figure 9. Tony (autorévélés)

4.3.3. Pertinence des indicateurs, mise en œuvre et utilité de l'IDPR

L'opinion d'un seul jeune (le jeune-témoin) a été recueillie au moyen d'une entrevue.

L'opinion des intervenants sur l'outil a été recueillie par des sondages, d'où sont extraits les verbatim des éducateurs. Les identifications de A1 à G1 correspondent aux intervenants de l'unité 1, de A2 à H2 à ceux de l'unité 2 et les lettres L, M, N, O et P correspondent aux éducateurs n'ayant pas participé au projet depuis le début mais ayant été présents lors des groupes de discussion finaux. Le Tableau IX indique le nombre de sondages retournés. Le Tableau X présente les résultats des sondages. Les éducateurs et les jeunes nous ont parfois fait part de leur opinion concernant l'outil de manière informelle. Notons également que l'analyse porte sur la version intervenant et la version jeune de l'IDPR.

Tableau IX. Taux de participation aux sondages

	Sondages transmis	Sondages retournés	Participation (%)
Éducateurs ayant participé à la totalité du projet	7	5	71
Éducateurs n'ayant pas terminé le projet	3 ³²	2	67
Éducateurs n'ayant pas participé au projet depuis le début mais présents lors du groupe de discussion	6	5	83
Total	16	12	75

³² Quatre éducateurs n'ont pas pu être contactés.

Tableau X. Résultats des sondages

	Totalement en désaccord (1)	Plutôt en désaccord (2)	Neutre (3)	Plutôt d'accord (4)	Totalement d'accord (5)	Ne s'applique pas	Total	Moyenne	Médiane
L'outil est facile à remplir		1		4	2		7 ³³	4,00	4,00
L'outil est rapide à remplir		1	2	2	2		7	3,71	4,00
Les 9 items sont pertinents				4	3		7	4,43	4,00
Les choix de réponses sont clairs			2	3	2		7	4,00	4,00
Les comptes rendus étaient clairs et pertinents		1	1	7	3		12 ³⁴	4,00	4,00
Vous êtes allé chercher de l'information afin de pouvoir répondre aux questions de l'outil				4	3		7	4,43	4,00
Vous avez utilisé les comptes rendus intermédiaires pour réajuster vos interventions		1	3	1	2		7	3,57	3,00
En tant qu'éducateur de suivi, vous avez utilisé les comptes rendus des résultats intermédiaires dans le cadre du suivi de votre jeune		1		1		5	7	3,00	3,00
Les résultats présentés ont permis d'identifier les progrès des jeunes			3	7	2		12	3,92	4,00

³³ Le total de 7 correspond aux éducateurs ayant participé à la totalité du projet (5) et à ceux n'ayant pas terminé le projet (2) (voir 3.2.3.2).

³⁴ Le total de 12 correspond aux éducateurs ayant participé à la totalité du projet (5), à ceux n'ayant pas terminé le projet (2) et à ceux n'ayant pas participé au projet depuis le début mais présents lors du groupe de discussion final (5) (voir 3.2.3.2).

4.3.3.1. Pertinence des indicateurs de l'IDPR

Nous consacrons une sous-section complète à la pertinence des indicateurs de l'IDPR car les sondages, les groupes de discussion et l'entrevue avec Tony ont apporté un certain nombre d'éléments pertinents. D'après les résultats des sondages présentés dans le Tableau X, plusieurs éducateurs indiquent que les choix de réponses ne correspondaient pas toujours exactement à la situation du jeune, qui se situait parfois dans un entre-deux. Plus précisément, des éducateurs suggèrent « de clarifier les réponses afin que tout le monde évalue la réponse de la même façon. » (B1) et « que l'équipe discute en comité de chacun des jeunes présents à l'atelier RÉZO, pour que le portrait de ceux-ci, en lien avec les critères de l'outil, soit plus objectif et unanime. Nous pourrions observer le progrès du jeune de façon globale et non individuellement. » (C2). Un autre propose de revoir les choix de réponses concernant l'item 7 (le jeune est capable d'affirmer son désaccord avec respect aux autres jeunes du groupe de pairs) afin de mesurer plus clairement et précisément l'évolution du jeune dans ce domaine.

D'après les sondages, l'ensemble des répondants s'accordent pour dire que les neuf thèmes sont pertinents. Plus nettement, un des éducateurs précise que « le questionnaire permettait d'avoir accès au cycle de changement du jeune ». Quant à la formulation des affirmations dans la version des jeunes, dans l'ensemble ces derniers ont bien compris la formulation mais Tony et un autre jeune³⁵ ont indiqué que les affirmations 6, 7 et 9, formulées à l'inverse des autres, dérangent au moment de choisir la réponse. À la lumière des commentaires informels, des groupes de discussion, des sondages et de l'entrevue nous proposons une analyse critique de chaque thème.

Concernant le thème #1 (ouverture du jeune à la discussion avec les intervenants sur son réseau délinquant), l'évolution positive du jeune selon notre échelle n'est pas nécessairement synonyme de progrès concernant la réduction de l'influence du réseau délinquant. En effet, comme nous avons pu l'observer, un jeune parlant beaucoup de son réseau n'est pas nécessairement dans une démarche de changement et vice versa. Cependant, cette variable a été sélectionnée, car nous partions du principe que pour répondre à l'un des objectifs de l'activité qui est de susciter la réflexion des jeunes sur leur appartenance à un réseau délinquant, il est important que les jeunes développent une ouverture à parler de leur

³⁵ Participant non inclus dans le rapport car il n'a pas été présent jusqu'à la fin du projet.

réseau. Or, ce présupposé n'est pas nécessairement vrai. D'autre part, la façon dont le jeune parle de son réseau peut être une force ou un déficit, dans les deux cas cela peut permettre un travail clinique en individuel.

Les thèmes #2 (prise de conscience du jeune des conséquences négatives que le réseau délinquant a pour lui), le thème #3 (disposition du jeune à faire des changements importants pour réduire l'influence de son réseau délinquant), #4 (prise de conscience des conséquences (sociales, affectives, financières et légales) de ses délits sur ses proches), #5 (prise de conscience des conséquences de ses délits sur les victimes) et #8 (capacité à se projeter dans un mode de vie positif) sont en lien avec plusieurs ateliers de l'activité et avec un des objectifs de l'activité qui est de provoquer un déséquilibre émotif et cognitif chez les jeunes concernant leur affiliation aux réseaux délinquants. Deux éducateurs ont utilisé les résultats des questionnaires pour travailler la balance décisionnelle avec leur jeune de suivi. De plus, ce sont les variables qui suscitent le plus d'analyses et de réflexions cliniques lors des groupes de discussion et lors des rencontres individuelles.

Lors des groupes de discussion, le thème #6 (relation avec un jeune qui appartient à un réseau délinquant rival (version intervenant) /Les autres membres d'un réseau rival sont mes ennemis (version jeune)) a été globalement peu discuté et analysé. Cependant, lorsque nous l'avons abordé pour un des jeunes, les éducateurs ont nommé clairement que « si c'est une question de *business*, il n'y a plus vraiment de couleur de gang ». Notons ici que pour les éducateurs un réseau rival semble signifier un réseau identifié par une couleur (bleu, rouge, etc.). À ce sujet, lors de l'entrevue avec Tony, celui-ci a indiqué que les relations avec des jeunes appartenant à un réseau rival dépendent des quartiers, « ce n'est pas uniquement une question de bleu ou de rouge mais plus une question de territoire ». Il a également précisé qu'un jeune venant de tel quartier ne serait pas nécessairement son ennemi mais pas un ami non plus. Dans sa réponse, il a indiqué avoir fait une moyenne des deux : « le quartier X plutôt des ennemis mais avec d'autres pas de problèmes ». Il a également dit ne pas nécessairement avoir un lien d'amitié avec les jeunes de la même couleur et qui viennent d'un autre quartier : « Ce qui compte pour moi c'est mon quartier ». Lors de la passation, la formulation de l'item a posé problème à un jeune³⁶. L'expression « réseau rival » ne semblait pas claire et le terme

³⁶ Participant non inclus dans le rapport car il n'a pas été présent jusqu'à la fin du projet.

« ennemi » dans la version jeune paraissait ne pas être le plus approprié. Notons également que, lorsque les éducateurs évaluent le jeune pour cet item, ils utilisent leurs observations faites à l'unité ainsi que les informations données par le jeune sur les liens entretenus à l'extérieur avec les membres de réseaux rivaux. Or, lorsque nous avons discuté avec les jeunes sur cet item qui ne paraissait pas toujours clair pour eux, ils n'abordaient que l'aspect extérieur. Ainsi, il serait pertinent de revoir cet item en veillant à ce que l'indicateur mesure le même aspect dans les deux versions et à ce que l'ensemble des éducateurs et des adolescents aient la même compréhension de la variable. Les différentes possibilités de compréhension chez les intervenants pourraient notamment expliquer la valeur du CIC correspondant à « passable » pour ce paramètre. Il est aussi important de noter que le fait de ne pas considérer un membre d'un autre réseau comme son ennemi car il existe des intérêts communs entre eux, ne traduit pas nécessairement un progrès. Une réflexion générale est donc à poursuivre quant à la pertinence et la formulation de cet indicateur.

Le thème #7 (capacité du jeune à affirmer son désaccord avec respect aux autres jeunes du groupe de pairs) correspond à l'un des sous-objectifs de l'activité : résister à la pression des pairs. Cependant, elle a été peu abordée et suscite peu de réflexion clinique. Elle pourrait tout de même présenter un intérêt clinique lors d'une rencontre individuelle avec le jeune afin de le faire progresser sur cet item. Il serait également pertinent de revoir l'item en le mettant davantage en lien avec l'atelier 9 (La pression et l'influence). Un commentaire similaire à celui du thème #6 peut être fait, en effet, il s'agirait notamment ici de préciser ce que signifie « affirmer son désaccord avec respect » afin que chacun possède la même définition au moment de remplir les questionnaires.

On constate que les jeunes progressent peu sur le thème #9 (place occupée par le réseau délinquant dans la vie du jeune). Les adolescents sont ciblés par l'activité en raison de la forte place qu'occupe leur réseau délinquant dans leur vie. De plus, comme le précise Tony en entrevue, pour lui, la place du réseau est moins grande parce qu'il est en garde mais elle demeure importante car ses amis d'enfance en font partie et qu'il ne peut pas se détacher d'eux rapidement en raison du lien d'amitié et de loyauté qu'ils entretiennent. Notons que cette variable peut être particulièrement intéressante à revoir en individuel en cas d'écart entre la cotation des éducateurs et celle du jeune. L'insertion de détails dans chaque niveau permettrait peut-être de mesurer plus précisément l'évolution de chaque jeune quant à cet aspect.

4.3.3.2. *Mise en œuvre de l'IDPR*

Les jeunes ont rempli le questionnaire rapidement (environ cinq minutes). D'après le Tableau X, la majorité des intervenants s'accordent pour dire que l'outil est facile à compléter mais sont plus nuancé sur la rapidité à le remplir (10 à 15 minutes). En effet, plusieurs précisent que selon le nombre de jeunes à coter cela peut prendre un certain temps. D'autres ajoutent que l'outil demande plus de temps lorsque le jeune est moins connu (ex. : si le jeune n'était pas le jeune de suivi de l'éducateur ou s'il venait d'arriver) ou parle peu. De plus, un des éducateurs explique qu'il devait parfois faire des déductions des propos du jeune afin de répondre aux questions ce qui pourrait donner des réponses erronées. Un intervenant ajoute que pour pouvoir évaluer le jeune il est nécessaire « qu'il nous donne accès à ses réflexions sur son mode de vie » (C1), cet aspect-ci est soulevé par d'autres intervenants qui se questionnent sur la réalité des progrès évalués, notamment auprès d'un jeune qui parle peu.

4.3.3.3. *Utilité de l'IDPR*

D'après les résultats des sondages, la majorité des éducateurs indique que les résultats présentés lors du groupe de discussion étaient pertinents et permettaient de favoriser la réflexion clinique : « Une bonne idée pour combiner les informations recueillies. » (P), « Un bon portrait [des jeunes] et surtout, on peut faire des liens avec les événements qui sont survenus lors des passations. » (A1), « Cela nous permet de pousser nos réflexions et d'émettre certaines hypothèses cliniques en lien avec les réponses du jeune et des autres membres de l'équipe. » (H2), « Présentation très claire, permettant de prendre le temps d'analyser les résultats de chaque jeune, de commenter et d'expliquer les résultats » (P). Cependant, plusieurs intervenants ont indiqué que certains points étaient à améliorer en ce qui concerne la présentation des données (ex. : graphiques plus rapides à lire). Par ailleurs, dans la majorité des situations, comme en témoigne le bon accord interjuges, il y a entente sur les difficultés ou les progrès observés. Un écart-type plus élevé a cependant amené l'équipe à une réflexion sur les raisons des désaccords.

Dans l'ensemble, les éducateurs s'accordent pour dire que l'outil est utile pour évaluer les progrès des jeunes participant à RÉZO : « On voit bien les progrès entre les dates. » (L), « À la lecture des échelles, cela permettait d'identifier la progression-régression des jeunes sur les différentes échelles en fonction des temps de passation. » (N), « On peut constater si la

rigidité du jeune face à ses pensées en lien avec son réseau a changé. » (A1), un des éducateurs est plus sceptique : « Avec quelques améliorations et la simplification de l'outil, il serait utile pour évaluer le progrès du jeune. » (C2). D'autres indiquent que l'outil permet d'identifier ce que le jeune a acquis et de cibler ce qui est encore à travailler : « Je pense qu'à travers le questionnaire nous pouvons davantage cibler où le jeune est rendu par rapport à sa délinquance, ce qui nous donne un aperçu des compétences acquises. » (B2), « Cela nous permet de voir quel (s) éléments sont à prioriser. » (H2).

D'après le Tableau X, les intervenants sont allés chercher plus d'informations afin de pouvoir répondre au questionnaire. Cela peut avoir plusieurs conséquences : 1) l'outil favorise la recherche de renseignements ; 2) l'évolution du jeune est-elle due à de réels changements ou à une meilleure connaissance du jeune ? D'après les sondages, les comptes-rendus intermédiaires ont été utilisés en rencontre par cinq éducateurs (trois éducateurs de suivi et deux autres éducateurs de l'équipe) sur sept éducateurs³⁷ ayant participé à la totalité du projet. Les trois éducateurs suivant spécifiquement un jeune, ont utilisé le compte rendu et les questionnaires autorévélés remplis par le jeune afin de favoriser la discussion avec lui. Ils ont jugé que cela offrait un nouveau support pour développer la réflexion du jeune, notamment lorsqu'il était question d'aborder le réseau délinquant ou les auto-observations à effectuer en lien avec l'activité RÉZO.

Par ailleurs, un éducateur précise qu'il est pertinent que l'outil prenne en compte la perception du jeune : « le point de vue des jeunes est grandement utile et peut enrichir le côté clinique. » (N). De plus, la comparaison des résultats autorévélés et des cotations des éducateurs favorise une discussion autour de la façon dont le jeune se perçoit (ou se laisse percevoir) et dont il est perçu par l'équipe. Les résultats de l'entrevue avec Tony complètent cette idée. En effet, durant la rencontre, le jeune juge que l'outil peut permettre de prendre conscience de ce que les éducateurs pensent et que cela peut l'aider à se remettre en question. Le jeune nous indique également que les graphiques présentant les résultats peuvent être un bon support à la réflexion pour discuter de ces points avec son éducateur de suivi. Nous avons d'ailleurs pu constater qu'il livrait beaucoup plus d'informations dans le cadre de cette

³⁷ Plusieurs intervenants (dont trois accompagnaient les jeunes concernés par le projet) ont quitté l'unité durant le projet et quatre jeunes sont partis avant le compte rendu final. Un compte rendu n'a pas pu être offert à l'un des éducateurs en raison de plusieurs imprévus.

rencontre qu'à son habitude. Il précise également que les graphiques sont utiles pour savoir où il se situe par rapport aux différents thèmes et pour voir les progrès effectués ; il précise que s'il avait peu progressé, cela lui aurait permis de se motiver davantage. L'outil semble donc être apprécié par le jeune, favoriser sa réflexion ainsi que la transparence dans la relation thérapeutique puisque le jeune a accès à l'évaluation effectuée par les éducateurs et son interprétation ainsi que son point de vue sont pris en compte. Lors de l'entrevue nous avons pu constater que la rencontre permet de valider et d'invalider des hypothèses et de mieux comprendre la pensée, le vécu et les perceptions du jeune.

Chapitre 5

Conclusion

Le gouvernement québécois a financé de nombreuses mesures d'intervention, de recherche et d'analyse présentées dans les Plans d'intervention québécois sur les gangs de rue de 2007-2010 et 2011-2014 (Bourque et Lavertue, 2012 ; Ministère de la Sécurité publique, 2007). La DAPJ-RAJC, par les activités du CE | DTC, propose des actions innovantes concernant la problématique gang, notamment en garde ouverte à Cité-des-Prairies avec le Laboratoire social G.ART-C.I.T.E. Le modèle d'intervention préconisé en garde ouverte est le programme *Aggression Replacement Training* (ART) de Goldstein et ses collaborateurs (1998). Ce programme a été quelque peu remanié et l'activité clinique RÉZO y a été ajoutée en 2004. Cette activité a pour objectif théorique de réduire le risque de récidive en lien avec les réseaux délinquants. Or, les progrès des jeunes ciblés n'ont fait l'objet d'aucune évaluation. Ce constat a mené au présent projet dont l'objectif était d'élaborer un outil de mesure afin d'évaluer les progrès des jeunes contrevenants de garde ouverte dans le cadre de l'activité clinique RÉZO.

5.1. Principaux résultats

La concertation effectuée au début du projet a permis d'élaborer l'IDPR qui comporte neuf indicateurs de mesure de progrès. L'instrument a été conçu en deux versions. La version autorévélee destinée aux jeunes se présente sous la forme d'un questionnaire de neuf affirmations avec un choix de réponses selon une échelle de Likert allant de 1 « totalement en désaccord » à 5 « totalement d'accord ». La version pour les intervenants présente neuf paramètres opérationnalisés et transformés sur une échelle de Likert de 1 à 5 (objectif #1).

Concernant la fidélité de l'IDPR, globalement, l'accord interjuges est satisfaisant et malgré les limites dans le calcul des CIC, les résultats des analyses de fidélité interjuges sur les quatre temps de mesure vont de « passables » à « excellents » (Cicchetti et Sparrow, 1981 ; Fleiss, 1981 ; Koo et Li, 2016) et le CIC varie peu sur les quatre temps pour chaque thème. Le thème #6 (relation avec un jeune rival) fait quelque peu exception. En effet, le CIC varie aux quatre temps mais semble se stabiliser aux temps 3 et 4 avec une fidélité interjuges qui peut être qualifiée de « passable » (0,53 et 0,59) (objectif #2).

L'IDPR semble permettre d'évaluer les progrès des jeunes et favoriser l'identification des objectifs atteints et ceux qui sont source de difficultés. Des réajustements sont à effectuer quant aux thèmes et aux choix de réponse afin de mesurer plus précisément l'évolution du

jeune et de favoriser un langage commun entre les jeunes et les intervenants. Une réflexion est à poursuivre quant à certains items et leur lien avec les objectifs de l'activité et les facteurs de risque et de protection spécifiques aux jeunes associés à un réseau délinquant. La mise en œuvre de l'outil paraît globalement satisfaisante mais sera à bonifier afin de permettre un fonctionnement optimal. L'analyse des résultats en équipe semble permettre de partager des hypothèses, des perceptions et des opinions sur les jeunes concernés. Ainsi l'utilisation de l'instrument et des résultats en découlant viendrait enrichir la réflexion clinique. La présentation des résultats sous forme de graphique paraît être un support facilitant la discussion et la réflexion tant entre les éducateurs qu'en rencontre avec le jeune. La rencontre individuelle avec le jeune permet de valider et d'invalider des hypothèses et de mieux comprendre sa pensée et ses perceptions (objectif #3).

5.2. Limites

5.2.1. Limites associées à l'échantillon

Le groupe participant à l'activité devait être composé de six adolescents. Or, un des jeunes sélectionnés n'a pas pu participer à l'activité mais a collaboré au projet en tant que jeune-témoin. Quatre des cinq participants de la session d'automne 2016 ont accepté de prendre part au projet. Deux sur quatre ont pu participer au projet jusqu'à la fin (les deux autres ayant quitté l'unité à la fin de leur ordonnance). Au début de la recherche, nous avions $n=4$ et un jeune-témoin, à la fin du projet nous avions $n=2$ et un jeune-témoin. En raison du départ de deux des trois adolescents avant l'élaboration des graphiques et des difficultés à les contacter après leur départ, seule une entrevue (avec le jeune-témoin) a pu être effectuée.

L'activité RÉZO n'étant pas donnée dans d'autres unités de garde et l'absence de jeunes présentant le même profil que les participants à l'activité n'ont pas permis de comparer les résultats des participants à ceux d'un groupe de contrôle. Seul le jeune sélectionné au départ, mais n'ayant pas pu participer à l'activité, présentait ce profil. Nous avons donc eu un jeune dans notre « groupe » de contrôle pour comparer les résultats. En raison de cela, il est difficile de savoir ce qui fait réellement progresser les jeunes, l'activité RÉZO en elle-même et/ou l'ensemble des interventions effectuées auprès des jeunes. En cas d'absence de progrès, on ne peut affirmer que ceci est spécifiquement dû à l'activité.

5.2.2. *Limites méthodologiques*

Il a été difficile de conceptualiser les variables, car, comme le soulignent d'ailleurs plusieurs intervenants, il s'agit ici principalement de mesurer l'évolution des pensées et des réflexions du jeune. Par ailleurs, certains thèmes ont été sélectionnés afin de correspondre aux objectifs de l'activité et donc des différents ateliers. Or, le lien de ces derniers avec l'objectif général de réduire la récidive en rapport avec l'influence du réseau délinquant n'est pas toujours clair. En effet, au départ, l'activité consistait en un groupe de discussion dont l'objectif semblait être principalement d'ouvrir la communication. Même si l'activité tend à être mieux opérationnalisée et formalisée, elle demeure imprégnée de ses origines. Le fait que le jeune soit ouvert à discuter de son réseau en groupe ou dans l'unité peut aussi avoir des effets iatrogènes selon la manière dont il en parle et dont sa parole est traitée. Cependant, le fait qu'il s'ouvre en individuel sur ce sujet est pertinent dans le sens où cela permet à l'éducateur de susciter la réflexion du jeune sur son appartenance à un réseau délinquant. Par ailleurs, nous n'avons pas été en mesure d'élaborer une variable permettant de mesurer précisément un des objectifs de l'activité qui est d'amener les jeunes à utiliser des habiletés prosociales répondant aux mêmes besoins que leur affiliation à leur réseau. Davantage de temps aurait été nécessaire pour élaborer l'outil afin de mieux préparer le groupe de discussion visant l'identification des variables et des niveaux de progrès.

Les contraintes de temps sont l'une des principales limites de ce projet. En effet, le nombre de mesures a été déterminé selon la durée de l'activité (dix ateliers devant être répartis sur huit semaines)³⁸, celle de mon stage (de septembre à mi-février) ainsi qu'en fonction de la durée de la peine de garde des participants. Chaque mesure était espacée en moyenne de 25 jours³⁹. Il y a eu plusieurs imprévus au niveau du calendrier ; l'activité a débuté plus tard que prévu et le dernier atelier s'est tenu un mois après la date prévue. Deux jeunes participant à l'étude étaient partis au moment de la troisième passation et quatre lors du bilan final. Dans l'idéal, plus de mesures auraient été préférables afin de pouvoir effectuer plusieurs comptes rendus avec les jeunes et les éducateurs. Nous avons manqué de temps pour le traitement des

³⁸ L'activité devait se dérouler du 10 novembre au 22 décembre 2016 (un atelier étant supprimé, car redondant et deux étant donnés en individuel). Or en raison d'imprévus, le dernier atelier a été donné après les fêtes, le 12 janvier 2017.

³⁹ 26 jours entre la première et la deuxième passation, 19 jours entre la deuxième et la troisième et 31 jours entre la troisième et la quatrième.

données, ce qui a empêché d'offrir davantage de bilans aux éducateurs. De plus, afin d'enrichir notre analyse, nous aurions pu utiliser l'instrument URICA afin de déterminer le stade auquel était le jeune au début de l'activité et si ce stade avait changé à la fin de l'activité. Mais le manque de temps ne l'a pas permis.

Certaines contraintes liées au milieu (disponibilité limitée des intervenants malgré la bonne volonté de tous, départs imprévus d'éducateurs et de jeunes) ont notamment engendré des données manquantes. En effet, le départ de sept intervenants sur quinze durant le projet a réduit le nombre de juges. Ces départs ont engendré un changement d'éducateur de suivi pour trois des jeunes. De plus, lors des groupes de discussion concernant le bilan final, seuls trois des intervenants de chaque unité ayant coté les jeunes ont pu être présents. Il aurait été intéressant et fructueux que tous ceux ayant participé au projet puissent être disponibles. Par ailleurs, l'arrivée récente de Tony (jeune-témoin) et son absence de l'unité durant 20 jours ont engendré des données manquantes. De plus, concernant Stéphane, les éducateurs ont souvent répondu par « informations insuffisantes », et ce, principalement aux temps 1 et 2. À noter également qu'au moment des entrevues, seul Tony était encore présent en garde ouverte. Ainsi, il n'a pas été possible d'effectuer d'analyse thématique. Les résultats présentés ne peuvent donc pas être généralisés. D'autre part, les intervenants se sont mobilisés et ont participé activement aux rencontres et aux groupes de discussion. Ils ont également respecté les délais de remise des questionnaires de cotation, la majorité des sondages concernant l'IDPR nous sont revenus. Un point à améliorer serait la communication par courrier électronique lors de l'élaboration de l'outil. En effet, nous avons eu peu de réponses concernant les premières ébauches de l'instrument. De plus, nous n'avons pas eu de retour après notre départ des suites données concernant l'utilisation des résultats avec Tony.

Bien que les résultats concernant l'accord et la fidélité interjuges soient intéressants, notre outil ne peut pas prétendre être fiable et valide étant donné les limites liées à l'échantillon et la quantité de données manquantes. De plus, le nombre de participants n'a pas permis de mener des analyses de corrélation.

Nous avons également relevé la possibilité de plusieurs biais. En effet, plusieurs intervenants indiquent avoir cherché plus d'informations et avoir davantage observé les jeunes afin de pouvoir répondre au questionnaire. Cela peut avoir plusieurs conséquences : 1) l'outil favorise la recherche de renseignements ; 2) l'évolution du jeune est-elle due à de réels

changements ou à une meilleure connaissance du jeune ? Par ailleurs, il est également possible que les réponses des éducateurs aux sondages soient biaisées par leur souhait d'encourager le projet ou encore par celui de voir progresser les jeunes. De plus, le fait de récompenser les jeunes pour leur participation peut également biaiser les résultats. D'ailleurs, un des jeunes précise qu'au départ, il ne participait que pour avoir un gain ne réfléchissant pas nécessairement à toutes les questions posées. Il est également possible que la cotation des autorévélés soit faussée par un biais lié à la désirabilité sociale. De plus, comme le précise le jeune-témoin, répondre aux questionnaires suscitait parfois chez lui une réflexion, ce fait peut, comme toute intervention, être un facteur de progrès, ce qui empêche également d'affirmer que les progrès sont uniquement engendrés par l'activité RÉZO.

5.3. Recommandations

Une présentation plus précise et complète du projet et de l'activité RÉZO permettrait de limiter certains biais potentiels et favoriserait une mobilisation des intervenants et des jeunes encore plus importante. Il serait fructueux de pouvoir présenter le projet détaillé lors d'un comité hebdomadaire et d'organiser une rencontre avec les éducateurs visés par le projet afin de mieux anticiper le futur groupe de discussion et la réflexion sur l'identification des variables et des niveaux de progrès. De plus, la participation de tous les intervenants du service permettrait que chacun s'approprie plus facilement l'instrument et son utilisation. Concernant les jeunes, une présentation plus détaillée du projet en insistant davantage sur l'importance de leur collaboration, les objectifs du projet et sur son utilité pour eux (en utilisant par exemple un graphique fictif) pourrait permettre de limiter les biais liés à la désirabilité sociale et à la récompense de la participation.

Il serait pertinent de reconceptualiser l'outil, selon l'analyse effectuée, avec l'ensemble des intervenants (conseiller clinique, éducateurs du scolaire, l'ensemble des éducateurs, responsable gang, chef de service, etc.). En effet, reprendre avec tous les intervenants les paramètres et les niveaux de chacune des variables favoriserait l'accord interjuges et rendrait plus facile le choix du niveau évitant ainsi les entre-deux. Cela permettrait également d'impliquer tous les acteurs œuvrant auprès des jeunes durant leur garde. De plus, une telle rencontre multidisciplinaire permettrait peut-être d'identifier d'autres variables permettant de mesurer plus précisément les progrès des jeunes.

Afin de faciliter le travail des intervenants, il serait pertinent, d'une part, de prendre davantage de temps pour présenter l'instrument et sa mise en œuvre, notamment en donnant des exemples concrets pour la cotation, et d'autre part, de bien préciser que les questionnaires doivent être remplis selon les observations faites au cours du dernier mois et les informations concrètes que les éducateurs ont en leur possession. Un temps formel devrait également être accordé à la présentation de l'outil et de son utilisation auprès des jeunes. Ces temps favoriseraient l'utilisation d'un langage commun entre les éducateurs et les jeunes (ex : bien définir réseau rival et d'affirmer son désaccord avec respect).

Une version informatisée des questionnaires (sur le modèle du VIAOT) permettrait de collecter et de traiter les données plus rapidement afin d'effectuer un bilan mensuel et une discussion clinique de chaque jeune dans le cadre d'un comité d'équipe. Étant donné que tous les membres de l'équipe ne peuvent toujours être présents lors des comités, l'accès facile aux résultats sous forme de tableaux et de graphiques permettrait à chacun de voir l'évolution du jeune au fil du temps. Ce traitement rapide favoriserait également la discussion clinique avec l'adolescent lors de rencontres individuelles qui permettraient de compléter les résultats de l'outil afin de savoir où en est précisément le jeune dans sa réflexion. La discussion autour des graphiques semble permettre au jeune de mieux se situer par rapport aux objectifs qu'il se fixe. Ainsi, la suite de ce travail pourrait être de réfléchir, avec le jeune, aux moyens à employer pour progresser quant aux objectifs visés. Les bilans devront être précis et la lecture du graphique devra être facilitée afin de permettre d'identifier aisément les progrès des jeunes. À plus long terme, cela pourrait être un support supplémentaire pour déterminer les objectifs individuels du jeune, mais aussi les buts à atteindre pour le groupe.

Il est important de souligner que la mise en œuvre de l'outil devrait être gérée par une personne responsable du bon fonctionnement de la collecte des données, effectuant les rappels nécessaires à l'équipe avant la date limite pour remplir les questionnaires, réalisant un bilan des informations recueillies et présentant les résultats lors des discussions cliniques qui devraient avoir lieu une fois par mois après l'analyse des données. Dans l'idéal, il serait nécessaire d'effectuer des mesures mensuelles jusqu'au départ du jeune participant à l'activité afin d'obtenir un nombre de mesures permettant d'évaluer le progrès sur une plus longue période.

5.4. Retombées des résultats aux niveaux théorique et pratique

Bien que les résultats concernant les accords et la fidélité interjuges soient encourageants, en raison des caractéristiques de l'échantillon, la validité et la fiabilité de l'IDPR sont encore à vérifier. Cependant, l'outil demeure intéressant, car il n'existe aucun instrument de mesure des progrès pour les jeunes contrevenants et encore moins pour les jeunes affiliés à un réseau délinquant. L'IDPR apporte un nouveau support clinique aux intervenants et aux jeunes. L'outil demande peu de ressources matérielles mais de l'investissement de la part de l'équipe éducative.

Le support graphique illustrant concrètement l'évolution du jeune apparaît pertinent à utiliser en équipe afin de discuter des progrès et des acquis du jeune ainsi que des points à prioriser. Il semble également utile en rencontre individuelle afin de faciliter une discussion dynamique et permettre au jeune de mieux se situer par rapport à ses progrès. De plus, le fait de tenter d'instaurer un langage commun entre les jeunes et les intervenants et d'impliquer directement les jeunes semble favoriser la transparence dans la relation thérapeutique. En effet, les adolescents ont accès à l'évaluation effectuée par les éducateurs et leur interprétation ainsi que leur point de vue sont pris en compte. En bonifiant l'IDPR et sa mise en œuvre, il pourrait être plus facilement intégré à la pratique, favorisant ainsi l'utilisation et la conservation des observations cliniques. Il pourrait également être envisageable de concevoir un outil similaire ayant pour but de documenter les progrès des jeunes de garde ouverte, car le concept de l'IDPR, sa structure, sa mise en œuvre et son utilisation nous paraissent utiles, pertinents et faciles d'approche.

Ainsi, à partir de la littérature et de l'expérience des intervenants, neuf thèmes ont été identifiés afin d'élaborer l'IDPR en deux versions (intervenant et jeune) (objectif #1). Globalement, malgré les limites méthodologiques, l'accord interjuges est satisfaisant et les résultats des analyses de fidélité interjuges vont de « passables » à « excellents » (objectif #2). Concernant l'objectif #3, il ressort que, 1) l'IDPR semble permettre d'évaluer les progrès des jeunes, 2) des réajustements sont à effectuer quant aux thèmes et aux choix de réponse afin de mesurer plus précisément l'évolution du jeune et de favoriser un langage commun entre les jeunes et les intervenants ; une réflexion est à poursuivre quant à certains items et leur lien avec les objectifs de l'activité et les facteurs de risque et de protection spécifiques aux jeunes

associés à un réseau délinquant, 3) la mise en œuvre de l'IDPR semble satisfaisante mais peut être améliorée pour favoriser un fonctionnement optimal, 4) les données fournies par l'outil sont un support pertinent à utiliser en rencontre d'équipe et avec les jeunes pour favoriser et enrichir la discussion clinique. Cependant, au regard des limites identifiées, l'instrument actuel devra être reconceptualisé et soumis à une démarche de validation. Malgré les imperfections de la démarche, les résultats de ce rapport présentent des retombées théoriques et pratiques intéressantes qui soulignent notamment l'apport clinique de la mesure du progrès en intervention.

Références

- Achenbach, T. (2005). Achenbach System of Empirically Based Assessment, dans T. Grisso, G. Vincent et D. Seagrave (dirs.), *Mental Health Screening and Assessment in Juvenile Justice*. (p. 187-205). New York, NY : The Guilford Press.
- Achenbach, T. (1991). *Manuel for Child Behavior Checklist/4-18 and 1991 Profile*. Burlington, VT : University of Vermont, Department of Psychiatry.
- Agnew, R. (1991). The interactive effects of peer variables on delinquency. *Criminology*, 29(1), 47-72. doi : 10.1111/j.1745-9125.1991.tb01058.x.
- Andrews, D. A. (2001). Principes des programmes correctionnels efficaces. Dans L. L. Motiuk et R. C. Serin (dir.), *Compendium 2000 des programmes correctionnels efficaces* (p. 9-17). Ottawa, On : Service correctionnel Canada. Récupéré à <https://www.securitepublique.gc.ca/lbrr/archives/hv%209308%20c62%202001%20f%20v.1-fra.pdf>.
- Andrews, D.A., et Bonta, J.A. (2010). *The Psychology of Criminal Conduct*. (5^e éd.). New Providence, NJ : Matthew Bender & Company, Inc.
- Astwood Strategy Corporation (2003). *Results of the 2002 Canadian Police Survey on Youth Gangs*. Ottawa, ON : Public Safety and Emergency Preparedness Canada. Récupéré à http://www.astwood.ca/assets/gangs_e.pdf
- Bandura, A. (1989). Social cognitive theory. Dans R. Vasta (Dir.), *Annals of child development. Six theories of child development*, 6, 1-60. Greenwich, CT: JAI Press. Récupéré à <https://www.uky.edu/~eushe2/Bandura/Bandura1989ACD.pdf> .
- Batchelor, S. (2009). Girls, gangs and violence: Assessing the evidence. *Probation Journal*, 56(4), 399-414. doi: 10.1177/0264550509346501.
- Battin, S. R., Hill, K. G., Abbott, R. D., Catalano, R. F. et Hawkins, J. D. (1998). The contribution of gang membership to delinquency beyond delinquent friends*. *Criminology*, 36(1), 93-116. doi : 10.1111/j.1745-9125.1998.tb01241.x
- Beck, J. S., Beck, A. T., Jolly, J. B. et Steer, R. A. (2005). *The Beck Youth Inventories* (2^{ème} éd.). San Antonio, TX : Psychological Corporation.

- Blondin, P (1993). Les gangs de rue. Dans M. Chalom et J. Kousik (dir.), *Violence et déviance à Montréal*. Montréal, QC : Liber.
- Bouchard, M. et Spindler, A. (2010). Groups, gangs, and delinquency: Does organization matter ? *Journal of Criminal Justice*, 38(5), 921-933.
doi:10.1016/j.jcrimjus.2010.06.009.
- Bourque, P. et Lavertue, R. (2012). *Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue : 2011-2014*. Récupéré à http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/publications/plan_gangs_rue/PI_GDR_2011-2014.pdf
- Brisebois, R-A., Fredette, C. et Guay, J-P. (2014). Une revue des stratégies d'intervention auprès des membres de gang. Dans J-P., Guay et C., Fredette (dir.), *Le phénomène des gangs : théories, évaluations, interventions* (p.451-472). Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- Brosseau, P. et Guay, J-P. (2017). L'art de raconter une bonne histoire : analyse de la couverture médiatique des gangs de rue à la télévision et sur les plateformes numériques de Radio-Canada. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 59(2), 227-250. doi : 10.3138/cjccj.2015.F06.
- Brosseau, P. Guay, J.-P et Fredette, C. (2014). La couverture médiatique aux États-Unis, au Canada et au Québec : la construction d'un discours. Dans J-P., Guay et C., Fredette (dir.), *Le phénomène des gangs : théories, évaluations, interventions* (p.137-150). Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- California Department of Corrections and Rehabilitation (CDCR) (2009). *Assessment and evaluation of the IMPACT Program in the division of juvenile justice facilities in California*. Récupéré à <http://www.theprojectimpact.com/wp-content/uploads/2015/02/Project-Impact-Assessment-and-Evaluation-Report.pdf>.
- Casey, S., Day, A. et Howells, K. (2005). The application of the transtheoretical model to offender populations: Some critical issues. *Legal and Criminological Psychology*, 10(2), 157-171. doi : 10.1348/135532505X36714

- Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (2015a). *Rapport annuel 2014-2015*.
Récupéré à
https://www.ciusscentresudmtl.gouv.qc.ca/fileadmin/ciuss_ceim/Menu/LeCIUSSS/Documentation/Rapports/AnnuelGestion/2014_2015/CJMIU.pdf.
- Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (2015b). Repéré le 7 janvier 2017 à
<http://cedtc.cjm-iu.qc.ca/pages/About/Fr/cedtc.aspx>.
- Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (2015c). Repéré à <http://cedtc.cjm-iu.qc.ca/projets.aspx>
- Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (2015d). Repéré le 7 janvier 2017 à
<http://cedtc.cjm-iu.qc.ca/Fr/GARTCITE/pages/default.aspx>.
- Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (2015e). *Activité RÉZO : cahier de l'animateur*. Document inédit. Montréal, QC : Service de la garde ouverte du Centre jeunesse de Montréal-Institut Universitaire.
- Centre national de prévention du crime. (2007). *Les gangs de jeunes : les facteurs de risque favorisant l'adhésion*. Ottawa, ON : Sécurité publique du Canada. Repéré à :
<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/yth-gng-nvlvmnt/yth-gng-nvlvmnt-fra.pdf>
- Chamberlain, P. et Reid, J. B. (1998). Comparison of two community alternatives to incarceration for chronic juvenile offenders. *Journal of consulting and clinical psychology*, 66(4), 624-633. doi :10.1037/0022-006X.66.4.624
- Chatterjee, J. (2006). *Gang prevention and intervention strategies*. Récupéré à
<http://www.publicsafety.gc.ca/lbrr/archives/cn4328-eng.pdf>
- Chu, C. M., Daffern, M., Thomas, S. et Lim, J. Y. (2012). Violence risk and gang affiliation in youth offenders: A recidivism study. *Psychology, Crime & Law*, 18(3), 299-315. doi : 10.1080/1068316X.2010.481626
- Cicchetti, D. V. et Sparrow, S. S. (1981). Developing criteria for establishing interrater reliability of specific items: Applications of assessment of adaptive behavior. *American Journal of Mental Deficiency*, 86(2), 127-137.

- Cohen, J. (1960). A coefficient of agreement for nominal scales. *Educational and Psychological Measurement*, 20(1), 37- 46.
- Cortoni, F., et Lafortune, D. (2009). Le traitement correctionnel fondé sur des données probantes : une recension. *Criminologie*, 42(1). doi : 10.7202/029808ar.
- Cournoyer, L-G., Dionne, J., Cousineau, M-M. et Fleury, M-J. (2015). *Perspectives différentielles de l'intervention auprès des membres de gangs de rue : au cœur des ingrédients favorisant le changement, la désaffiliation et la diminution du risque de récidive*. Récupéré à http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/449020/PT_CournoyerL-G-resume_perspectives2015.pdf/2ace3cee-a666-459d-b6ba-febab456eeb3.
- Cousineau, M. M., Fredette, C. et Hamel, S. (2004). Gangs. Dans G., Lopez, S. Tzitzis et D. Jolivet (dir.). *Dictionnaire critique des sciences criminelles* (p.457-460). Paris, FR : Édition Dalloz.
- Couture, A-M. (2012). L'entretien motivationnel chez les jeunes faisant partie d'un gang de rue. (Rapport de stage, Université de Montréal, Montréal, QC). Récupéré à https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/8981/Couture_AnneMarie_2012_rapportdestage.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Covey, H. C., Menard, S. W. et Franzese, R. J. (1997). *Juvenile gangs*. Springfield, IL : C.C. Thomas.
- Cureton, S. R. (2002). Introducing Hoover: I'll ride for You, Gangsta. Dans C. Ronald Huff (Dir.), *Gangs in America* (3^e éd., p.83-100). Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Cusson, M. (1995). *Délinquants, pourquoi ?* Montréal, QC : Hurtubise HMH.
- Day, D.M. et Wanklyn, S.G. (2012). Détermination et définition des principaux facteurs de risque du comportement antisocial et délinquant chez les enfants et les jeunes. (Rapport de recherche : 2012-3). Récupéré à <http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2012-03-adb/2012-03-adb-fra.pdf>.
- Decker, S. H. et Lauritsen, J. L. (2002). Leaving the gang. Dans C. R. Huff (dir.), *Gangs in America* (3^e éd., p.51-70), Thousand Oaks, CA: Sage.

- Demers A-M. (2015). *La délinquance et les gangs de rue selon la perspective des jeunes contrevenants : un regard qualitatif* (Thèse de Doctorat, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, QC). Récupéré à http://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/6767/Demers_Anne_Marie_DPs_2015.pdf?sequence=1&isAllowed=y.
- Desjardins, S. et Turcot, P. J. (2009). *Guide de soutien à la pratique : La réadaptation avec hébergement continu/LSJPA*. Montréal, QC : Centre Jeunesse de Montréal-Institut Universitaire.
- Di Placido, C., Simon, T. L., Witte, T. D., Gu, D. et Wong, S. C. (2006). Treatment of gang members can reduce recidivism and institutional misconduct. *Law and Human Behavior*, 30(1), 93. doi : 10.1007/s10979-006-9003-6.
- DiClemente, C. C. et Hughes, S. O. (1990). Stages of change profiles in outpatient alcoholism treatment. *Journal of substance abuse*, 2(2), 217-235. doi : 10.1016/S0899-3289(05)80057-4
- Dishion, T. J., Véronneau, M. H. et Myers, M. W. (2010). Cascading peer dynamics underlying the progression from problem behavior to violence in early to late adolescence. *Development and psychopathology*, 22(03), 603-619. Récupéré à <http://journals.cambridge.org/action/displayFulltext?type=1&fid=7820009&jid=DPP&volumeId=22&issueId=03&aid=7820007&bodyId=&membershipNumber=&societyETOCSession=>.
- Dong, B. et Krohn M. (2016). Dual Trajectories of Gang Affiliation and Delinquent Peer Association During Adolescence: An Examination of Long-Term Offending Outcomes. *Journal Youth Adolescence*, 45, 746-742. doi : 10.1007/s10964-016-0417-2.
- Dowden, C. et Andrews, D. A. (1999, May). What works in young offender treatment: A meta-analysis. Récupéré à http://205.193.117.157/text/pblct/forum/e112/112e_e.pdf.
- Esbensen, F. A., Huizinga, D. et Weiher, A. W. (1993). Gang and non-gang youth: Differences in explanatory factors. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 9(2), 94-116. doi: 10.1177/104398629300900203

- Esbensen, F. A., Winfree, L. T., He, N. et Taylor, T. J. (2001). Youth gangs and definitional issues: When is a gang a gang, and why does it matter ? *Crime & delinquency*, 47(1), 105-130. doi :10.1177/0011128701047001005
- Fédération canadienne des municipalités (1994). *La violence chez les jeunes et l'activité des bandes de jeunes : réponses aux préoccupations communautaires*. Récupéré à http://web.archive.org/web/20061231151733/http://ww2.psepc-sppcc.gc.ca/Publications/Policing/pdf/199456_f.pdf
- Felson, M. (2014). Les gangs et les guêpes. Dans J-P., Guay et C., Fredette (dir.), *Le phénomène des gangs : théories, évaluations, interventions* (p.115-136). Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- Fleiss, J.L. (1981). *Statistical methods for rates and proportions* (2^{ème} éd.). New York, NY : Wiley.
- Franzese, R. J., Covey, H. C. et Menard, S. W. (2006). *Youth gangs* (3^e éd.). Charles C Thomas Publisher.
- Fredette, C. (1998). *L'impact de l'appartenance au gang chez les adolescents suivis en réadaptation et les interventions à privilégier*. Défi jeunesse 1 (5).
- Fredette, C. (2009, avril). *Bandes urbaine ou gang de rue : Des approches plus efficaces que d'autres*. Communication présentée au Séminaire Bruxello-québécois sur le phénomène des bandes urbaines/gangs de rue, Bruxelles, Belgique Récupéré à <http://www.slideserve.com/amiel/bandes-urbaines-ou-gangs-de-rue-vers-une-definition-du-ph-nom-ne-de-la-criminalit-organis-e>.
- Fredette, C. (2014). Mesurer l'apport unique de l'adhésion à la culture des gangs de rue à l'explication des conduites délinquantes chez les adolescents et les hommes contrevenants. Montréal. Repéré à https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/12326/Fredette_Chantal_2014_these.pdf?sequence=5
- Fredette, C. et Guay, J.-P. (2013). La MAC-Gang : Un outil inédit d'évaluation de l'adhésion à la culture des gangs de rue. *Bulletin d'information en prévention (BIP)*, 1(2).

Récupéré à

http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/publications/bip/bip_novembre_2013.pdf.

Fredette, C. et Proulx, J., avec la collaboration de S., Hamel (2000). Le défi de la réadaptation des garçons membres de gangs. Montréal, QC : Centre international de criminologie comparée (CICC).

French, S.A., et Gendreau, P. (2006). Reducing Prison Misconducts: What Works! *Criminal Justice and Behavior*, 33(2), 185-218. doi: 10.1177/0093854805284406.

Gagnon, J.-G. (2005). Point de presse : Phénomène des gangs de rue. Allocution faite dans la salle de presse du quartier général du Service de police de la ville de Montréal.

Gélinas, N. et Brisebois, R.-A. (2011). *Le projet de Laboratoire social : G.ART-C.I.T.E.*

Repéré à

http://www.centrejeunessedemontreal.qc.ca/infolettre/janvier2011/janvier2011_expertise.html

Gendreau, P., Little, T. et Goggin, C. (1996). A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: what works!**Criminology*, 34(4), 575-608. doi : 10.1111/j.1745-9125.1996.tb01220.x

Gibbs, J. C., Potter, G. B. et Goldstein, A. P. (1995). The EQUIP program: Teaching youth to think and act responsibly through a peer-helping approach. Champaign, IL : Research Press.

Gibbs, J. C., Potter, G. B., Barriga, A. Q. et Liau, A. K. (1996). Developing the helping skills and prosocial motivation of aggressive adolescents in peer group programs. *Aggression and Violent Behavior*, 1(3), 283-305. doi:10.1016/1359-1789(95)00018-6.

Glick, B. et Goldstein, A. P. (1987). Aggression replacement training. *Journal of Counseling & Development*. doi : 10.1002/j.1556-6676.1987.tb00730.x

Goldstein, A. P., Glick, B. et Gibbs, J. C. (1998). *Aggression Replacement Training : À comprehensive intervention for aggressive youth* (révisée). Champaign, IL : Research Press.

- Greenstein, D. K., Franklin, M. E. et McGuffin, P. (1999). Measuring motivation to change: An examination of the University of Rhode Island Change Assessment Questionnaire (URICA) in an adolescent sample. *Psychotherapy: Theory, Research, Practice, Training*, 36(1), 47-55. doi : 10.1037/h0087813.
- Guay, J-P. et Fredette, C. (2014). Introduction. Dans J-P., Guay et C., Fredette (dir.), *Le phénomène des gangs : théories, évaluations, interventions* (p. 451-471). Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- Guay, J-P., Morselli, C., Renaud, P., Joyal, C., Laurier, C., et Lafortune, D. (2015). Facteurs spécifiques et facteurs génériques : l'évaluation du risque et la prédiction de la récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue. Récupéré à http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/449020/PT_Guay_J-P-rapport_facteurs2015.pdf/6d4f394f-6867-4396-9aac-6e4af4a8f006.
- Guay, J.-P. (2012). *La prédiction de la récidive chez les membres de gangs de rue*. Ottawa, ON : Sécurité publique Canada. Récupéré à <http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2012-02-prsgm/2012-02-prsgm-fra.pdf>.
- Guay, J.-P., Couture-Poulin, J.-F. (2012). *Profil correctionnel 2007-2008 : Les personnes associées aux gangs de rue confiées aux Services correctionnels*. Récupéré à http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/services_correctionnels/publications/profil_gangs_rue_2007-2008/profil_statistique_correctionnel_2007-2008_gangs_rue.pdf.
- Guay, J-P. et Fredette, C. (2010). Le phénomène des gangs de rue et sa mesure. Dans M. Le Blanc et M. Cusson (dir.), *Traité de criminologie empirique (4^{ème} éd)* (p.161-191). Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- Guay, J-P. et Gaumont-Casias, J. (2009). *Sur la mesure du phénomène des gangs de rue au Québec : vers le développement d'un cadre de mesure*. Récupéré à <http://www.gangsderue.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/rapport-dev-cadre-mesure.pdf>

- Guay, J-P., Fredette, C. et Dubois, S. (2014). Définir, classifier et mesurer. Dans J-P., Guay et C., Fredette (dir.), *Le phénomène des gangs : théories, évaluations, interventions* (p.17-36). Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- Guay, J-P., Fredette, C., Mercier, M-C., Dubé, N., Hobbs, J., Paixao, J. et Brisebois, R-A. (2015). Définitions des gangs et identification des membres à des fins policières. *Criminologie*, 48(2), 83-103.
- Guay, J-P., Hamel, C. et Fredette, C. (2014). Pour mieux comprendre le processus d'identification : une application du sondage factoriel. Dans J-P., Guay et C., Fredette (dir.), *Le phénomène des gangs : théories, évaluations, interventions* (p.37-56). Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- Hagedorn, J. M. (1998). Gang violence in the postindustrial era. *Crime and Justice*, 365-419. Récupéré à https://www.jstor.org/stable/1147588?seq=1#page_scan_tab_contents.
- Hamel, S, Cousineau, M.-M. et Fournier, M. (2004). L'intégration sociale des jeunes après un passage dans les gangs de rue : quelques pistes de réflexion. Dans J. Poupart (dir.), *Au-delà du système pénal*. (p.142-165). Québec, QC : Les Presses de l'Université du Québec.
- Hamel, S., Alain, M. et Messier-Newman, K. (2015). Évolution des connaissances sur les gangs de rue. Nouveau regard sur les jeunes qui s'y joignent. *Criminologie*, 48(2), 15-38.
- Hamel, S., Alain, M., Messier-Newman, K. et Domond, P. (2012). La littérature sur les gangs 15 ans plus tard : quoi de neuf ? Communication présentée aux Journées de formation en prévention de la criminalité, Montréal. Récupéré à http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/prevention/colloque/2012/litterature_hamel.pdf
- Hamel, S., Alain, M., Messier-Newman, K., Domond, P. et Pagé, J. P. (2013). *Le phénomène des gangs, ici et ailleurs : mise à jour des connaissances*. Récupéré à http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/449020/PT_HamelS_rapport+final+2013_gangs+ici+et+ailleurs/2ce5356a-2687-447c-b3a4-22199540ad7a

- Hamel, S., Fredette, C., Blais, M.-F. et Bertot, J. (1998). *Jeunesse et gang de rue, Phase II, résultats de la recherche terrain et proposition d'un plan stratégique quinquennal*. Montréal, QC. Récupéré à http://www.santecom.qc.ca/BibliothequeVirtuelle/IRDS/Gangs_phase2.pdf
- Hébert, J., Hamel, S., et Savoie G. J. (1997). *Plan stratégique : Jeunesse et gangs de rue, Phase I : Revue de littérature*. Récupéré à <http://www.antredudragon.com/gangrue.pdf>
- Hemmati, T. (2006). *La nature des gangs urbains au Canada et l'utilisation qu'ils font des armes à feu : recension des écrits et enquête auprès de services policiers* (Rapport N° rr07-1f). Récupéré à http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/sjc-csj/crime/rr07_1/rr07_1.pdf.
- Hemphill, J. F. et Howell, A. J. (2000). Adolescent offenders and stages of change. *Psychological assessment*, 12(4), 371-381. doi : 10.1037/1040-3590.12.4.371
- Henry, D. B., Tolan, P. H. et Gorman-Smith, D. (2001). Longitudinal family and peer group effects on violence and nonviolent delinquency. *Journal of clinical child psychology*, 30(2), 172-186. doi : 10.1207/S15374424JCCP3002_5
- Hill, K. G., Howell, J. C., Hawkins, J. D. et Battin-Pearson, S. R. (1999). Childhood risk factors for adolescent gang membership: Results from the Seattle Social Development Project. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36(3), 300-322. doi: 10.1177/0022427899036003003
- Hill, K. G., Lui, C. et Hawkins, J. D. (2001). *Early precursors of gang membership: A study of Seattle youth*. Washington, DC : OJJDP. Récupéré à <http://www.strategicliving.org/downloads/190106.pdf>
- Hoge, R.D. et Andrews, D.A. (2002). *The Youth Level of Service/Case Management Inventory (YLS/CMI)*. Toronto, ON : Multi-Health Systems.
- Hollin, C. R. (1993). Cognitive-Behaviorial Intervention. Dans A. P. Goldstein et C. R. Huff (dir.), *The Gang Intervention Handbook* (p.55-85). Champaign, IL : Research Press.
- Howell, J. C. et Egley, A. (2005). Moving risk factors into developmental theories of gang membership. *Youth violence and juvenile justice*, 3(4), 334-354. Récupéré à

<http://goccp.maryland.gov/msac/documents/gang-studies/gang-involvement-theory/Howell-Egley-2005.pdf>

- Huebner, B. M., Varano, S. P. et Bynum, T. S. (2007). Gangs, guns, and drugs: recidivism among serious, young offenders*. *Criminology & Public Policy*, 6(2), 187-221. Doi : 10.1111/j.1745-9133.2007.00429.x
- Ingram, J. R., Patchin, J. W., Huebner, B. M., McCluskey, J. D. et Bynum, T. S. (2007). Parents, Friends, and Serious Delinquency An Examination of Direct and Indirect Effects Among At Risk Early Adolescents. *Criminal justice review*, 32(4), 380-400. doi: 10.1177/0734016807311436
- Kelly, K. et Caputo, T. (2005). The linkages between street gangs and organized crime: The Canadian experience. *Journal of Gang Research*, 13(1), 17. Récupéré à <http://www.ngcrc.com/journalofgangresearch/jour.v13n1.kelly.ms.pdf>.
- Kennedy, D. M. (2009). Gangs and public policy. *Criminology & Public Policy*, 8(4), 711-716. doi: 10.1111/j.1745-9133.2009.00587.x.
- Kennedy, S. M. (2015). *Réceptivité au traitement : Réduction de la récidive par des traitements plus efficaces*. Ottawa, On : Service correctionnel du Canada. Repéré le 14 juillet 2016 à <http://www.csc-scc.gc.ca/research/forum/e122/e122e-fra.shtml>.
- Klein, M. W. (1995.) *The American Street Gang*. New York, NY: Oxford University Press.
- Klein, M. W. et Maxson, C. L. (2006). Gang Structures, Crime Patterns, and Police Responses. Récupéré à <http://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/grants/188511.pdf>
- Klemp-North, M. (2007). Theoretical foundations for gang membership. *Journal of Gang Research*, 14(4), 11-26. Récupéré à <http://www.ngcrc.com/journalofgangresearch/jour.v14n4.klemp.pdf>
- Koehler, J. A., Lösel, F., Akoensi, T. D. et Humphreys, D. K. (2013). A systematic review and meta-analysis on the effects of young offender treatment programs in Europe. *Journal of Experimental Criminology*, 9(1), 19-43. Récupéré à <http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs11292-012-9159-7>.

- Koo, T. K. et Li, M. Y. (2016). A guideline of selecting and reporting intraclass correlation coefficients for reliability research. *Journal of chiropractic medicine*, 15(2), 155-163. doi : 10.1016/j.jcm.2016.02.012
- Lacourse, E., Nagin, D., Tremblay, R. E., Vitaro, F. et Claes, M. (2003). Developmental trajectories of boys' delinquent group membership and facilitation of violent behaviors during adolescence. *Development and psychopathology*, 15(01), 183-197. doi : 10.1017.S0954579403000105
- Lafortune, D., Royer, M.N., Rossi, C., Turcotte, M.E., Boivin, R., Cousineau, M.M., Dionne, J., Drapeau, S., Guay, J.P., Fenchel, F., Laurier, C., Meilleur, D. et Trépanier, J. (2015). *La loi sur le système de justice pénale pour les adolescents sept ans plus tard : portrait des jeunes, des trajectoires et des pratiques*. (FQRSC 2011-TA-144097). Récupéré à http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/448958/PC_LafortuneD_rapport_justice-penale-ados.pdf/a6c14f3c-69ec-4baf-a7f0-584a012ac075
- Lanctôt, N. et LeBlanc, M. (1996). La participation des garçons à une bande marginale : un phénomène de sélection et d'opportunités. *Revue canadienne de criminologie*, 38(4). Récupéré à http://go.galegroup.com/ps/retrieve.do?sort=RELEVANCE&docType=Article&tabID=T002&prodId=LT&searchId=R1&resultListType=RESULT_LIST&searchType=AdvancedSearchForm&contentSegment=¤tPosition=1&searchResultsType=SingleTab&inPS=true&userGroupName=mont88738&docId=GALE%7CA18806382&contentSet=GALE%7CA18806382.
- Landenberger, N. A. et Lipsey, M. W. (2005). The positive effect of cognitive-behavioral programs for offenders: A meta-analysis of factors associated with effective treatment. *Journal of Experimental Criminology*, 1(4), 451-476. Récupéré à <http://link.springer.com/content/pdf/10.1007%2Fs11292-005-3541-7.pdf>.
- Latimer, J., Dowden, C., Morton-Bourgon, K.E., Edgar, J. et Bania, M. (2003). *Le traitement des adolescents qui ont des démêlés avec la justice : Nouvelle méta-analyse*. Récupéré à http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/jj-yj/rr03_jj3-rr03_yj3/rr03_jj3.pdf

- Laurier, C., Guay, J.P., Lafortune, D. et Toupin, J. (2015). *Évaluer pour prévenir : les caractéristiques de la personnalité et les risques pris par les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue*. Rapport de recherche, Programme Actions concertées, Montréal, QC. Récupéré à http://www.centrejeunessedemontreal.qc.ca/recherche/PDF/03_Rapport%20_scientifique_integral_2011-GR_138835_LAURIER%20C.pdf
- LeBlanc, M. (2010). La conduite déviante des adolescents : son développement et ses causes. Dans M. Leblanc, M. Cusson (Dir), *Traité de criminologie empirique* (4^{ème} éd., p.227-272). Montréal, QC : Les Presses de l'Université de Montréal.
- LeBlanc, M., Dionne, J., Proulx, Grégoire, J.C. et Trudeau-LeBlanc P. (2003). *Intervenir autrement : un modèle différentiel pour les adolescents en difficulté*. Boucherville, QC : G. Morin.
- Lenzi, M., Sharkey, J., Vieno, A., Mayworm, A., Dougherty, D. et Nylund-Gibson, K. (2015). Adolescent gang involvement: The role of individual, family, peer, and school factors in a multilevel perspective. *Aggressive behavior*, 41(4), 386-397. doi : 10.1002/ab.21562
- Lipsey, M. W. (2009). The primary factors that characterize effective interventions with juvenile offenders: A meta-analytic overview. *Victims and offenders*, 4(2), 124-147. doi : 10.1080/15564880802612573
- Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), Gouvernement du Québec, 1994.
- Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), Lois du Canada 2003.
- Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS), Gouvernement du Québec, 1986.
- McConaughy, E. A., DiClemente, C. C., Prochaska, J. O. et Velicer, W. F. (1989). Stages of change in psychotherapy: A follow-up report. *Psychotherapy: Theory, Research, Practice, Training*, 26(4), 494-503. doi : 10.1037/h0085468
- McCorkle, R.C. et Miethe T.D. (2002). *Panic: The Social Construction of the Street Gang Problem*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice Hall.

- McKibben, A. et Guay J.-P. (2002). La mesure des progrès en traitement chez les agresseurs sexuels : problématique, cadre théorique et approche phénoménologique. *Forensic*, 12, 9–16.
- Melde, C., Taylor, T. J. et Esbensen, F. A. (2009). “i got your back”: an examination of the protective function of gang membership in adolescence*. *Criminology*, 47(2), 565-594. doi : 10.1111/j.1745-9125.2009.00148.x.
- Millaud, F., Auclair, N. Guay, J.P. et McKibben, A. (2007). Un instrument de mesure des progrès cliniques pour des patients psychotiques violents. *Revue Canadienne de Psychiatrie*, 52 (11) 735-743.
- Ministère de la Sécurité publique. (2007). Repéré à http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/publications/plan_gangs_rue/plan_gangs_rue-2007-2010.pdf.
- Ouellet, F. et Hodgins, S. (2014). Synthèse des connaissances sur les facteurs de protection liés à la délinquance. *Criminologie*, 47(2), 231-262. doi : 10.7202/1026735ar.
- Ouimet, M. (2009). *Facteurs criminogènes et théories de la délinquance*. Laval, QC : Les Presses de l'Université de Laval.
- Parent, G. et Guay, J.-P. (2014). Les facteurs de protection. Dans J.-P., Guay et C., Fredette (dir.), *Le phénomène des gangs : théories, évaluations, interventions* (p.181-210). Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- Perreault, M. et Bibeau, G. (2003). La gang : une chimère à apprivoiser : marginalité et transnationalité chez les jeunes Québécois d'origine afro-antillaise. Québec, QC : Les Éditions du Boréal.
- Peterson, D., Lien, I. L. et van Gemert, F. (2008). Concluding remarks: the roles of migration and ethnicity in street gang formation, involvement and. Dans F. Van Gemert, D. Peterson et I-L Lien (dir), *Street Gangs, Migration and Ethnicity* (p.255-272).
- Piché, A. (2014). La preuve de gang. Dans J.-P., Guay et C., Fredette (dir.), *Le phénomène des gangs : théories, évaluations, interventions* (p.299-316). Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.

- Prince, J. (2008). *Intervenir auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue : un guide à l'intention des intervenants communautaires*. Récupéré à http://www.societecrimino.qc.ca/pdf/intervenir_aupres_jeunes_guide_intervenants.pdf
- Prochaska, J. O. et DiClemente, C. C. (1986). Toward a comprehensive model of change. Dans W. R. Miller et N. Heather, *Treating Addictive Behaviors : processes of change* (p. 3-27). New-York, NY : Springer US.
- Prochaska, J. O. et DiClemente, C. C. (1994). *The transtheoretical approach: Crossing traditional boundaries of therapy*. Malabar, FL : Krieger Pub Co.
- Prochaska, J. O., DiClemente, C. C. et Norcross, J. C. (1992). In search of how people change: Applications to addictive behaviors. *American psychologist*, 47(9), 1102-1114. doi : 10.1037/0003-066X.47.9.1102
- Project Impact (2015a). Repéré le 27 février 2017 à <http://www.theprojectimpact.com/curriculum/>
- Project Impact (2015b). Repéré le 27 février 2017 à <http://www.theprojectimpact.com/the-impact-model/>.
- Reynolds, C. R. et Kamphaus, R. W. (2015). *Système d'évaluation du comportement de l'enfant-Troisième édition-Version pour francophones du Canada (BASC-3^{CDN-F})*. Circle Pines, MN : American Guidance Service.
- Rocher, G. (2012). *Introduction à la sociologie : l'action sociale*. Montréal, QC : Éditions Hurtubise.
- Rogers, R. (2000). The Uncritical Acceptance of Risk Assessment in Forensic Practice. *Law and Human Behavior*, 24(5), 595-605. doi:10.1023/A:1005575113507.
- Sanchez-Jankowski, M. (2003). Gangs and social change. *Theoretical criminology*, 7(2), 191-216. doi: 10.1177/1362480603007002413
- Savignac, J. (2010). Outils d'identification des jeunes à risque et outils de mesure du risque de délinquance chez les jeunes. Ottawa, On : Centre national de prévention du crime, Sécurité publique Canada.

- Schmidt, F., Hoge, R. D. et Gomes, L. (2005). Reliability and Validity Analyses of the Youth Level of Services/Case Management Inventory. *Criminal Justice and Behavior*, 32(3), 329-344. doi : 10.1177/0093854804274373.
- Service canadien de renseignements criminels (2006). *Le Crime organisé au Canada. Rapport annuel 2006*. Récupéré à <http://publications.gc.ca/collections/Collection/PS61-1-2006F.pdf>
- Service canadien de renseignements criminels (2007). *Le Crime organisé au Canada. Rapport annuel 2007*. Ottawa, ON.
- Service canadien de renseignements criminels (2008). *Le Crime organisé au Canada. Rapport annuel 2008*. Ottawa, ON.
- Service canadien de renseignements criminels (2009). *Le Crime organisé au Canada. Rapport annuel 2009*. Ottawa, ON.
- Service canadien de renseignements criminels (2010). *Le Crime organisé au Canada. Rapport annuel 2010*. Ottawa, ON.
- Service de police de la ville de Montréal, (2017). Repéré le 19 juin 2017
<https://www.spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Gangs-de-rue>.
- Simourd, L., Hoge, R. D., Andrews, D. A. et Leschied, A. W. (1994). An Empirically Based Typology of Male Young Offenders. *Canadian Journal of Criminology*, 36(4), 447-61.
Repéré le 24 avril 2017 à
<https://search.proquest.com/docview/216094975?accountid=12543>.
- Spergel, I. A. (1995). *The youth gang problem: A community approach*. New York, NY : Oxford University Press.
- Starbuck, D., Howell, J. C. et Lindquist, D. J. (2001). *Hybrid and other modern gangs*. Juvenile justice bulletin. Récupéré à <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/ojjdp/189916.pdf>.
- Stouthamer-Loeber, M., Loeber, R., Farrington, D. P., Zhang, Q., Van Kammen, W. et Maguin, E. (1993). The double edge of protective and risk factors for delinquency: Interrelations and developmental patterns. *Development and psychopathology*, 5(04), 683-701. doi :10.1017/S0954579400006234

- Sutton, S. (2001). Back to the drawing board? A review of applications of the transtheoretical model to substance use. *Addiction*, 96(1), 175-186. Repéré à <http://addictioneducation.co.uk/transtheoretical2001.pdf>
- Tétreault, K. et Girard, G. (2007). *Rapport d'évaluation du projet Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable ?* Récupéré à http://www.societecrimino.qc.ca/pdf/travail_de_rue.pdf
- Thompson, C. Y., Young, R. L. et Burns, R. (2000). Representing gangs in the news: Media constructions of criminal gangs. *Sociological Spectrum*, 20(4), 409-432. doi : 10.1080/02732170050122620
- Thornberry, T.P., Krohn, M.D., Lizotte, A.J., Smith, C.A., et Tobin, K. (2003). *Gangs and Delinquency in Developmental Perspective*. New York, NY : Cambridge University Press.
- Tobin, K. (2008). *Gangs: An individual and group perspective*. Upper Saddle River, NJ : Pearson/Prentice Hall.
- Trump, K. S. (2002). Gangs, Violence, and Safe Schools. Dans C. Ronald Huff (Dir.), *Gangs in America* (3^e éd., p.121-129). Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Vigil, J.D. (1988). *Barrio gangs : street life and identity in Southern California*. Austin : TX : University of Texas Press.
- Vitaro, F., Brendgen, M. et Tremblay, R. E. (2000). Influence of deviant friends on delinquency: Searching for moderator variables. *Journal of abnormal child psychology*, 28(4), 313-325. doi : 10.1023/A:1005188108461.
- Vitaro, F., Brendgen, M. et Tremblay, R. E. (2001). Preventive intervention: Assessing its effects on the trajectories of delinquency and testing for mediational processes. *Applied Developmental Science*, 5(4), 201-213. doi : 10.1207/S1532480XADS0504_02
- Vorrath, H. H. et Brendtro, L. K. (1985). *Positive peer culture*. Piscataway, NJ : Transaction Publishers.

- Warnick, E. M., Bracken, M. B. et Kasl, S. (2008). Screening efficiency of the Child Behavior Checklist and Strengths and Difficulties Questionnaire: A systematic review. *Child and Adolescent Mental Health*, 13(3), 140-147. doi : 10.1111/j.1475-3588.2007.00461.x
- Warr, M. (2002). *Companions in crime: The social aspects of criminal conduct*. New-York : NY : Cambridge University Press.
- Warr, M. (2002). *Companions in crime: The social aspects of criminal conduct*. Cambridge, UK: University Press.
- Wortley, S. et Tanner, J. (2006). Immigration, social disadvantage and urban youth gangs: Results of a Toronto-area survey. *Canadian Journal of Urban Research*, 15(2), 18-37. Récupéré à <http://winnspace.uwinnipeg.ca/bitstream/handle/10680/383/b-wortley-eng.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.
- Wright, J. D. (2005). Constitutional Failure of Gang Databases. *The Stanford Journal of Civil Rights and Civil Liberties*, 2(1), 115-142. Récupéré à <http://heinonline.org/HOL/PrintRequest?collection=journals&handle=hein.journals/stjcrcl2&id=125&print=section&div=9&ext=.pdf&format=PDFsearchable&submit=Print%2FDownload>.

Annexes

Annexe A

Objectifs des ateliers de l'activité RÉZO

Atelier		Objectifs
1	RÉZO ? C'est quoi ça ?	Présentation de l'activité Créer environnement propice à l'expression Développement d'un langage commun entre jeunes et intervenants
2	À quoi te sert ton réseau ?	Susciter la réflexion sur les motifs qui amènent à fréquenter un réseau délinquant (avantages/inconvénients) Mettre en lumière les besoins auxquels répond le réseau délinquant
3	Mes besoins	Trouver des façons de répondre aux besoins en dehors du réseau délinquant
4	Ton rôle dans un groupe	Identifier le rôle de chaque jeune dans le groupe de garde (intervenant, jeune lui-même, autres jeunes du groupe) Identifier les forces de chaque rôle Identifier les habiletés sociales en lien avec les forces de son rôle
5	Les forces de chaque rôle	Pratiquer les forces des rôles d'une façon prosociale
6	Et ta famille ?	Identifier le rôle des participants au sein de leur famille Faire le lien entre sa famille et son réseau Mettre en lumière les différences entre leur famille actuelle et leur famille idéale
7	Moi, victime ?	Identifier l'impact des émotions associées aux situations et événements dont les participants ont été victimes et/ou témoins de violence
8	Moi, violent ?	Mettre en lumière les contradictions à tous les niveaux de la chaîne comportementale (les pensées, les émotions, les sensations et les comportements) des thèmes de l'atelier 7 et 8
9	La pression et l'influence	Développer les habiletés interpersonnelles pour permettre aux participants de faire face aux pressions et influences de leur réseau
10	Tes rêves et tes perspectives d'avenir	Identifier des facteurs de risque liés à la récidive Identifier des facteurs de protection

D'après Centre jeunesse de Montréal-Institut Universitaire (2015e)

Annexe B

University of Rhode Island Change Assessment Scale – URICA

(McConaughy, DiClemente, Prochaska et Velicier, 1989)

University of Rhode Island Change Assessment Scale - URICA						
<p>INSTRUCTIONS: This questionnaire is to help us improve services. Each statement describes how a person might feel when starting therapy or approaching problems in their lives. Please indicate the extent to which you tend to agree or disagree with each statement. In each case, make your choice in terms of how you feel right now, not what you have felt in the past or would like to feel. For all the statements that refer to your "problem", answer in terms of problems related to your drinking (or illegal drug use). The words "here" and "this place" refer to treatment or the program. Please read the following statements carefully. For each statement, circle the number that best describes how much you agree or disagree with each statement. You must complete one scale for alcohol use and a separate scale for drug use.</p>						
<p>Key: SD = No Strongly Disagree D = No Disagree U = Undecided or Unsure A = Yes Agree SA = Yes Strongly Agree</p>						
		SD	D	U	A	SA
1.	As far as I'm concerned, I don't have any problems that need changing.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
2.	I think I might be ready for some self-improvement.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
3.	I am doing something about the problems that had been bothering me.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
4.	It might be worthwhile to work on my problem.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
5.	I'm not the problem one. It doesn't make much sense for me to be here.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
6.	It worries me that I might slip back on a problem I have already changed, so I am here to seek help.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
7.	I am finally doing some work on my problem.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
8.	I've been thinking that I might want to change something about myself.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5

9.	I have been successful in working on my problem but I'm not sure I can keep up the effort on my own.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
10.	At times my problem is difficult, but I'm working on it.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
11.	Being here is pretty much a waste of time for me because the problem doesn't have to do with me.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
12.	I'm hoping this place will help me to better understand myself.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
13.	I guess I have faults, but there's nothing that I really need to change.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
14.	I am really working hard to change.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
15.	I have a problem and I really think I should work at it.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
16.	I'm not following through with what I had already changed as well as I had hoped, and I'm here to prevent a relapse of the problem.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
17.	Even though I'm not always successful in changing, I am at least working on my problem.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
18.	I thought once I had resolved my problem I would be free of it, but sometimes I still find myself struggling with it.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
19.	I wish I had more ideas on how to solve the problem.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
20.	I have started working on my problems but I would like help.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
21.	Maybe this place will be able to help me.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
22.	I may need a boost right now to help me maintain the changes I've already made.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
23.	I may be part of the problem, but I don't really think I am.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
24.	I hope that someone here will have some good advice for me.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
25.	Anyone can talk about changing; I'm actually doing something about it.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
26.	All this talk about psychology is boring. Why can't people just forget about their problems?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5

27.	I'm here to prevent myself from having a relapse of my problem.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
28.	It is frustrating, but I feel I might be having a recurrence of a problem I thought I had resolved.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
29.	I have worries but so does the next guy. Why spend time thinking about them?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
30.	I am actively working on my problem.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
31.	I would rather cope with my faults than try to change them.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
32.	After all I had done to try to change my problem, every now and again it comes back to haunt me.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5

Items	Precontemplation (PC)	Items	Contemplation (C)	Items	Action (A)	Items	Maintenance (M)
1		2		3		6	
5		4	Omit	7		9	Omit
11		8		10		16	
13		12		14		18	
23		15		17		22	
26		19		20	Omit	27	
29		21		25		28	
31	OMIT	24		30		32	
Total				Total		Total	
Total ÷7				Total ÷7		Total ÷7	

Compute the “Readiness for Change” score via the following formula:

$$(\text{Avg C} + \text{Avg A} + \text{Avg M}) - \text{Avg PC}$$

Compare the Readiness for change score to the following group means. Chose the stage whose group average is closest to the computed Readiness Score:

Stage	Group Average
Pre-contemplation	9.3
Contemplation	11.0
Participation (Action)	12.6
Maintenance	Not Available

Annexe C

Variables de la grille de Vérification Informatisée de l'Atteinte des Objectifs Thérapeutiques (VIAOT) (McKibben et Guay, 2002)

1. Respect du code de vie : vérifier l'adhésion du client aux règlements de l'unité quant à leur fonction de promotion du bien-être commun
2. Demande d'aide : vérifier si le client a acquis les compétences et l'attitude nécessaires à un suivi externe
3. Contrôle de la colère : vérifier si le client s'attribue une responsabilité dans l'émergence et le contrôle de sa colère
4. Écoute de l'autre : vérifier si le client manifeste au quotidien une compréhension de la position de l'autre, particulièrement des gens qui sont en conflit avec lui.
5. Socialisation : vérifier si le client possède les techniques d'habiletés sociales
6. Nécessaires pour faire face aux situations quotidiennes, habituelles de la vie de tous les jours
7. Intimité : vérifier la capacité du client à se dévoiler et à tolérer le rapprochement
8. Cycle d'agression : vérifier si le client assume une responsabilité quant à la reproduction et au contrôle de son cycle d'agression
9. Relations avec les femmes : vérifier la qualité des attentes du client par rapport aux femmes qu'il côtoie sur l'unité
10. Sexualisation des conflits : vérifier si le client connaît et cherche à briser l'association entre ses affects et ses comportements sexuels déviants (fantaisies et comportements masturbatoires déviants)
11. Estime de soi : vérifier si le client porte un jugement adéquat sur lui-même

Annexe D

Thème 2 de la grille de Vérification Informatisée de l'Atteinte des Objectifs Thérapeutiques (VIAOT) (McKibben et Guay, 2002), version intervenant

Thème #2 : DEMANDE D'AIDE

Objectif : vérifier si le client a acquis les compétences et l'attitude nécessaires à un suivi externe :

Niveau 1. Dans une phase plus aiguë :

Le client est méfiant. Il maintient les intervenants à distance. On ne sent chez lui aucun désir de rapprochement avec eux. Ne fait pas d'approches, sauf s'il a un besoin matériel. Les contacts avec lui sont difficiles. Le client peut se sentir attaqué, victimisé, mais reste difficile à saisir parce qu'il élabore peu sur ses besoins réels.

Niveau 2. Le client abandonne sa position de méfiance :

Le client accepte les rapprochements minimaux. Peut chercher à séduire, à manipuler, se justifier, mais il tolère le contact, il échange avec les intervenants. Il a encore tendance à rester seul lorsqu'il a un problème. Les intervenants doivent donc souvent « nommer les choses », signaler les problèmes dont ils sont témoins. Accepte d'écouter même s'il n'est pas toujours d'accord et ne demande pas spontanément à être aidé.

Niveau 3. Le client fait des tentatives :

Le client fait des demandes, demande conseil, de l'aide ou du support au personnel pour faire face à ses problèmes. À des relations plus intimes avec certains membres du personnel. Relations plus authentiques dont il ne cherche pas à tirer profit à d'autres niveaux, car a acquis la notion, que, au-delà des intervenants impliqués avec lui, c'est l'équipe de traitement qui prend les décisions finales.

Niveau 4. La capacité du client à demander de l'aide s'élargit :

Élargit ses contacts. Ne se limite plus à un ou deux membres du personnel. Utilise les personnes en place pour demander de l'aide. Demande du feed-back sur ses interventions et

décisions, mais il est soucieux d'être autonome, de s'éprouver. Dépasse parfois ses limites dans cette recherche d'autonomie.

Niveau 5. Le client profite spontanément de l'aide disponible, en différenciant les niveaux de besoins :

Le client est autonome sans être distant. Il est capable d'attendre jusqu'aux rencontres prévues à l'agenda mais, si la situation l'exige, ne dépasse pas ses limites et demande une rencontre à quelqu'un d'autre avant d'être dépassé. Lors des rencontres, il est efficace et centré sur les aspects les plus importants des problèmes.

Annexe E

Thème 2 de la grille de Vérification Informatisée de l'Atteinte des Objectifs Thérapeutiques (VIAOT) (McKibben et Guay, 2002), version patient

Thème #2 : DEMANDE D'AIDE

Objectif : Les membres du personnel sont là pour nous aider et nous supporter tout au long du traitement. Où vous situez-vous par rapport à ça ?

- 1- J'ai de la difficulté à faire confiance aux intervenants. Je ne cherche pas à me rapprocher d'eux ou à aller leur parler. Lorsqu'il m'arrive de leur parler, c'est le plus souvent pour répondre à un besoin utilitaire. Je me confie très peu aux intervenants.
- 2- Il m'arrive de parler avec les intervenants mais lorsque je vis une situation (problème), j'ai tendance à ne pas en parler aux intervenants. J'ai plus tendance à essayer de m'organiser seul. Si ce sont les intervenants qui viennent à moi pour parler de la situation, j'accepte de les écouter mais je ne me confie pas vraiment. Je pourrais aller plus loin avec eux.
- 3- Je demande des conseils, de l'aide, du support à certains membres du personnel lorsque je fais face à des problèmes. J'entretiens des relations plus proches avec 1 ou 2 membres du personnel avec lesquels je suis plus ouvert, plus vrai.
- 4- Je suis capable de demander de l'aide à d'autres membres du personnel que ceux que j'ai l'habitude d'aller voir. J'ai élargi mes contacts avec les membres du personnel. J'utilise les personnes qui sont présentes sur l'unité lorsque j'ai besoin d'aide. Je vais chercher des commentaires des intervenants avant et/ou après mes interventions si nécessaires.
- 5- Je suis capable de discerner moi-même les situations qui sont vraiment importantes et j'essaie de les régler d'abord par moi-même. Si j'en suis incapable, je vais voir quelqu'un et je vais vraiment au fond des choses.

Annexe F

Variables de l'Instrument de mesure des progrès cliniques (IMPC)

(Millaud, Auclair, Guay et McKibben, 2007)

- 1- État mental - manifestation de symptômes psychotiques
- 2- Gestion et contrôle de la colère, de l'impulsivité
- 3- Considération de l'autre (empathie)
- 4- Reconnaissance de la violence
- 5- Reconnaissance de la maladie mentale
- 6- Connaissance des symptômes de la maladie
- 7- Observance pharmacologique
- 8- Alliance thérapeutique et capacité de demander de l'aide
- 9- Adhésion au code de vie de l'unité de traitement
- 10- Hygiène
- 11- Capacité de socialisation

Annexe G

Formulaire d'information et de consentement

Mesure des progrès cliniques des participants à l'activité RÉZO

Qui dirige ce projet ?

Moi, Laura Astier. Je suis étudiante à la maîtrise à l'Université de Montréal au Département de criminologie. Mon directeur de recherche est Jean-Pierre Guay, professeur au Département de criminologie lui aussi.

Décrivez-moi ce projet

Dans le cadre de mon stage de Maîtrise, je dois mettre en œuvre un projet de recherche. Pour mon projet, avec plusieurs membres de l'équipe et mon directeur de recherche, nous avons construit un questionnaire afin d'identifier où tu te situes au niveau de certains comportements, pensées, attitudes et actions.

Si je participe, qu'est-ce que j'aurai à faire ?

Ta participation consiste à remplir 4 fois le même questionnaire (avant le premier atelier, après l'atelier 4, après l'atelier 10 et une dernière fois quelque temps après l'activité), pour voir s'il y a des changements pendant que tu participes à l'activité. Tu devras cocher où tu te situes au niveau de certains comportements, pensées, attitudes et actions.

Les deux intervenants animant l'activité, ton éducateur de suivi et moi-même rempliront aussi ce questionnaire afin de vérifier que nous sommes tous d'accord sur tes progrès.

Y a-t-il des risques ou des avantages à participer à cette recherche ?

Il n'y a pas de risque particulier à participer à ce projet. Tu pourras à tout moment refuser de répondre à une question ou même te retirer du projet.

Dans le cadre de ta participation au projet, tu recevras 3 cognitivo-dollars par questionnaire remis.

Que ferez-vous avec mes réponses ?

Je vais analyser l'ensemble des réponses que tous les participants et les intervenants m'auront données afin d'essayer d'identifier s'il y a des changements pendant que tu participes à l'activité. Les questionnaires pourront être utilisés lors des rencontres de suivi avec ton éducateur ou lors du suivi individuel dans le cadre de l'activité RÉZO. Les résultats feront partie de mon rapport de stage.

Est-ce que mes données personnelles seront protégées ?

Oui ! Aucune information permettant de t'identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. De plus, les renseignements recueillis seront conservés de manière confidentielle. Toute information permettant de vous identifier sera détruite sept ans après la fin de mon projet.

Les résultats généraux de mon projet pourraient être utilisés dans des publications ou des communications, mais toujours de façon anonyme, c'est-à-dire sans jamais nommer ou identifier les participants.

Est-ce que je suis obligé de répondre à toutes les questions et d'aller jusqu'au bout ?

Non ! Tu peux décider de ne pas répondre à une ou plusieurs questions. Tu peux aussi à tout moment décider que tu ne veux plus participer au projet. Dans ce cas, tu peux même me demander de ne pas utiliser tes réponses pour ma recherche et de les détruire. Cependant, une fois que le processus de publication des données sera mis en route, je ne pourrai pas détruire les analyses et les résultats portant sur tes réponses, mais aucune information permettant de t'identifier ne sera publiée.

À qui puis-je parler si j'ai des questions durant l'étude ?

Pour toute question, tu peux demander à me rencontrer.

Comment puis-je donner mon accord pour participer à l'étude ?

En signant ce formulaire de consentement et en me le remettant. Je te laisserai une copie du formulaire que tu pourras conserver.

CONSENTEMENT

Déclaration du participant

- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord ou non à ma participation.
- Je peux poser des questions à l'équipe de recherche et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage les chercheurs de leurs responsabilités.
- J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche.

Je consens à ce que l'entrevue soit enregistrée : Oui Non

Signature du participant :..... Date :.....

Nom :.....Prénom :.....

Engagement du chercheur

J'ai expliqué les conditions de participation au projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assuré de la compréhension du participant. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

Signature de la chercheure :..... Date :.....

Nom :.....Prénom :.....

Annexe H

Formation et cheminement des éducateurs participant au projet (unités 1 et 2)

Formation et cheminement des éducateurs de l'unité 1

Éducateur	Formation	Cheminement				GO
		Clientèle	Tranche d'âge	Sexe	Durée	
A1 animateur RÉZO (3 ans)	Diplôme d'étude collégiale en éducation spécialisée	GF	12-20	G	2 ans	4 ans
B1 Éducateur régulier	Diplôme d'étude collégiale en intervention en délinquance					6 ans
C1 Éducateur de suivi	Certificat bi disciplinaire psycho éducation/criminologie et Baccalauréat en psychoéducation	PJ	12-18	G	1 an	9 ans
		PJ	12-18	F	1 an	
		GF	12-20	G	1 an	
DI Éducateur de suivi	Maîtrise en psychoéducation	PJ	12-18	G	4 ans	4 ans
E1 Éducateur de suivi	Baccalauréat en criminologie	GF	12-20	G	1 an	12 ans
F1 Ancien animateur RÉZO Éducateur de suivi	Diplôme d'études collégiales en travail social Cours universitaires en intervention auprès des jeunes et en criminologie	GF	12-20	G	2 ans	10 ans
		DJ	12-20	G/F	2 ans	
G1 Stagiaire Observateur RÉZO	Maîtrise en criminologie en cours					

Légende :

G	Garçons	PJ	Protection de la jeunesse
F	Filles	DJ	Délégué à la jeunesse
GO	Garde ouverte	GF	Garde fermée

Formation et cheminement des éducateurs de l'unité 2

Éducateur	Formation	Cheminement				Garde ouverte
		Clientèle	Tranche d'âge	Sexe	Durée	
A2 Animateur RÉZO (2,5 ans)	Diplôme d'étude collégiale en intervention en délinquance	DJ	12-20	G	2 ans	4 ans
B2 Éducateur régulier	Baccalauréat par cumul (intervention auprès des jeunes et criminologie)	PJ garde fermée	14-17 12-20	G G	8 mois 2 ans	4 ans
C2 Éducateur de suivi	Baccalauréat en sexologie	PJ	12-17	G	3 mois	4 ans
D2 Éducateur de suivi	Diplôme d'étude collégiale en éducation spécialisé Baccalauréat en psychoéducation en cours	garde fermée Foyer de groupe	12-20 14-17	G F/G	1 an 1 an	3 ans
E2 ⁴⁰ Éducateur régulier	Baccalauréat en criminologie					
F2 ⁴³ Éducateur régulier	Baccalauréat en criminologie					
G2 Éducateur régulier	Diplôme d'études collégiales en éducation spécialisé	PJ PJ	12-17 5-12	F/G F/G	1 an 1 an	7 ans
H2 Stagiaire	Baccalauréat en psychoéducation Maîtrise en criminologie en cours					

⁴⁰ Informations non recueillies en raison du départ de l'unité des éducateurs.

Annexe I

Sondage 1 : Questionnaire de satisfaction concernant le compte rendu final des résultats

Le questionnaire suivant a pour objectif de recueillir votre avis sur l’outil Inventaire des progrès RÉZO (IDPR) ainsi que sur son utilisation. Vos réponses permettront de bonifier l’IDPR et son utilisation. Merci de votre participation au projet.

A- Lors du compte rendu, la présentation de chaque cas était claire :

1. Totalemnt en désaccord
2. Plutôt en désaccord
3. Neutre
4. Plutôt d’accord
5. Totalemnt d’accord

Commentaires :

.....

.....

.....

B- Les résultats présentés ont permis d’identifier les progrès des jeunes :

1. Totalemnt en désaccord
2. Plutôt en désaccord
3. Neutre
4. Plutôt d’accord
5. Totalemnt d’accord

Commentaires :

.....
.....
.....

C- Un outil similaire (rapide à remplir, sans lien direct avec RÉZO), basé sur des observations concrètes serait utile pour documenter de manière générale les progrès des jeunes :

1. Totalement en désaccord
2. Plutôt en désaccord
3. Neutre
4. Plutôt d'accord
5. Totalement d'accord

Commentaires :

.....
.....
.....

Autres commentaires pour bonifier l'outil et son utilisation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Annexe J

Sondage 2 : Questionnaire de satisfaction général sur l'IDPR

Le questionnaire suivant a pour objectif de recueillir votre avis sur l'outil Inventaire des progrès RÉZO (IDPR) ainsi que sur son utilisation. Vos réponses permettront de bonifier l'IDPR et son utilisation. Merci de votre participation au projet.

A- L'outil est facile à remplir :

1. Totalement en désaccord
2. Plutôt en désaccord
3. Neutre
4. Plutôt d'accord
5. Totalement d'accord

Commentaires/suggestions :

.....

.....

.....

B- L'outil est rapide à remplir :

1. Totalement en désaccord
2. Plutôt en désaccord
3. Neutre
4. Plutôt d'accord
5. Totalement d'accord

Commentaires/suggestions :

.....
.....
.....

C- Les 9 items sont pertinents :

1. Totalemment en désaccord
2. Plutôt en désaccord
3. Neutre
4. Plutôt d'accord
5. Totalemment d'accord

Commentaires (items redondants ? items à ajouter ? à retirer ? etc.)/suggestions :

.....
.....
.....

D- Les choix de réponses sont clairs :

1. Totalemment en désaccord
2. Plutôt en désaccord
3. Neutre
4. Plutôt d'accord
5. Totalemment d'accord

Commentaires (choix facile ? des critères à ajouter ? à retirer ? à préciser ? etc.)/suggestions :

.....
.....
.....

E- L'ensemble des comptes rendus étaient clairs et pertinents :

1. Totalemment en désaccord
2. Plutôt en désaccord
3. Neutre
4. Plutôt d'accord
5. Totalemment d'accord

Commentaires (forces, limites, etc.)/suggestions :

.....
.....
.....

F- Vous avez utilisé les comptes rendus intermédiaires pour réajuster vos interventions :

1. Totalemment en désaccord
2. Plutôt en désaccord
3. Neutre
4. Plutôt d'accord
5. Totalemment d'accord

Commentaires/suggestions :

.....
.....
.....

G- En tant qu'éducateur de suivi, vous avez utilisé les comptes rendus des résultats intermédiaires dans le cadre du suivi de votre jeune :

1. Totalemment en désaccord
2. Plutôt en désaccord
3. Neutre
4. Plutôt d'accord
5. Totalemment d'accord
6. Ne s'applique pas

Commentaires/suggestions :

.....
.....
.....

H- L'outil est utile pour évaluer les progrès des jeunes :

1. Totalemment en désaccord
2. Plutôt en désaccord
3. Neutre
4. Plutôt d'accord
5. Totalemment d'accord

Commentaires/suggestions :

.....
.....
.....

I- Vous êtes allé chercher de l'information (discussion, observations, et.) afin de pouvoir répondre aux questions de l'outil :

1. Totalemment en désaccord
2. Plutôt en désaccord
3. Neutre
4. Plutôt d'accord
5. Totalemment d'accord

Commentaires/suggestions :

.....
.....
.....

J- Un outil similaire (rapide à remplir, sans lien direct avec RÉZO), basé sur des observations concrètes serait utile pour documenter de manière générale les progrès des jeunes :

1. Totalemment en désaccord
2. Plutôt en désaccord
3. Neutre
4. Plutôt d'accord
5. Totalemment d'accord

Commentaires/suggestions :

.....
.....
.....

Autres commentaires pour bonifier l’outil et son utilisation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Annexe K

Panel de questions : entrevue jeune

- Comment expliques-tu que les éducateurs t'aient coté à ce niveau ?
- Comment expliques-tu l'évolution des courbes ? (celle des éducateurs puis la sienne)
- Comment expliques-tu les différences entre les deux courbes ? Que s'est-il passé à cette période ?
- Trouves-tu que les thèmes étaient faciles à comprendre ? Pourquoi ?
- Que penses-tu des choix de réponse ?
- Le questionnaire était-il facile à remplir ? Rapide à remplir ?
- Penses-tu que l'outil peut être utile pour travailler avec toi ? Pourquoi ?
- Penses-tu que le questionnaire peut être intéressant à utiliser lors de rencontres ? Pourquoi ?
- Penses-tu que le questionnaire permet de voir tes progrès, tes forces, tes difficultés ? Pourquoi ?
- En quoi cela est-il utile de voir tes progrès ?
- Et si la courbe était allée vers le bas ?

Annexe L

IDPR-Version jeune (Astier, Gélinas et Guay, 2016)

Pour chaque thème entoure la réponse qui te correspond le mieux.

Thème 1 : Je me sens à l'aise de discuter ouvertement de mon réseau délinquant avec les professionnels et les intervenants.

- 1- Totalement en désaccord
- 2- Plutôt en désaccord
- 3- Neutre
- 4- Plutôt d'accord
- 5- Totalement d'accord

Thème 2 : Je crois que mon réseau délinquant a des conséquences négatives importantes dans ma vie.

- 1- Totalement en désaccord
- 2- Plutôt en désaccord
- 3- Neutre
- 4- Plutôt d'accord
- 5- Totalement d'accord

Thème 3 : Je suis disposé à faire des changements importants pour réduire l'influence de mon réseau délinquant.

- 1- Totalement en désaccord
- 2- Plutôt en désaccord
- 3- Neutre
- 4- Plutôt d'accord
- 5- Totalement d'accord

Thème 4 : Les délits que je commets ont des conséquences importantes sur mes proches

- 1- Totalemment en désaccord
- 2- Plutôt en désaccord
- 3- Neutre
- 4- Plutôt d'accord
- 5- Totalemment d'accord

Thème 5 : Les délits que je commets ont des conséquences importantes sur les victimes.

- 1- Totalemment en désaccord
- 2- Plutôt en désaccord
- 3- Neutre
- 4- Plutôt d'accord
- 5- Totalemment d'accord

Thème 6 : Les autres membres d'un réseau rival sont mes ennemis.

- 1- Totalemment en désaccord
- 2- Plutôt en désaccord
- 3- Neutre
- 4- Plutôt d'accord
- 5- Totalemment d'accord

Thème 7 : Je suis capable de dire avec respect que je suis en désaccord avec les autres jeunes du groupe de garde.

- 1- Totalemment en désaccord
- 2- Plutôt en désaccord
- 3- Neutre
- 4- Plutôt d'accord
- 5- Totalemment d'accord

Thème 8 : Mon mode de vie délinquant me convient et je ne vois pas la pertinence de faire des changements.

- 1- Totalelement en désaccord
- 2- Plutôt en désaccord
- 3- Neutre
- 4- Plutôt d'accord
- 5- Totalelement d'accord

Thème 9 : Mon réseau délinquant occupe une place centrale dans ma vie.

- 1- Totalelement en désaccord
- 2- Plutôt en désaccord
- 3- Neutre
- 4- Plutôt d'accord
- 5- Totalelement d'accord

Annexe M

IDPR- Version intervenant (Astier, Gélinas et Guay, 2016)

Prénom du jeune :Date :

Prénom de l'éducateur cotant le jeune :

Je suis l'éducateur de suivi du jeune

Je suis éducateur dans l'unité du jeune

Je suis animateur RÉZO mais pas éducateur dans l'unité du jeune

Je suis animateur RÉZO mais pas éducateur dans l'unité du jeune

Je suis observateur RÉZO et stagiaire éducateur dans l'unité du jeune

Je suis observateur RÉZO, mais pas stagiaire éducateur dans l'unité du jeune

Selon vos observations, vous indiquerez pour chaque thème le niveau auquel se situe le jeune. Il est important de remplir le questionnaire indépendamment de vos collègues.

Thème 1 : Ouverture du jeune à la discussion avec les intervenants sur son réseau délinquant

1. Il ne parle pas des réseaux délinquants en général ni de son réseau avec les intervenants. Il demeure à l'écart lors des discussions sur le sujet.
2. Il parle peu des réseaux délinquants en général avec les intervenants et donne peu de détails. Il écoute mais intervient peu et lorsqu'il intervient, il parle des autres et n'aborde pas son réseau délinquant. Il nomme ne pas vouloir trop en dire.
3. Il parle facilement des réseaux délinquants en général mais ne développe pas sur sa situation personnelle avec les intervenants. Il embarque facilement et commence parfois les discussions (positives ou négatives) sur le sujet.
4. Il parle de son réseau délinquant avec les intervenants et si on lui pose des questions il apporte plus de détails. Il donne par exemple le nom de son groupe, son pseudonyme, aborde les activités criminelles de son réseau, des conflits mais reste en surface.
5. De lui-même, le jeune parle de son réseau délinquant avec les intervenants. Il est ouvert à la discussion et développe plus en profondeur sur le sujet.
6. Informations insuffisantes

Thème 2 : Prise de conscience du jeune des conséquences négatives que le réseau délinquant a pour lui

1. Son réseau délinquant n'a aucune conséquence négative sur lui. Il y voit uniquement les avantages.
2. Il considère que son réseau délinquant a peu de conséquences négatives sur lui. Il nomme quelques conséquences qui ne sont pas graves selon lui. Il voit surtout les avantages que lui procure son réseau.
3. Il considère que son réseau délinquant a parfois des conséquences négatives importantes sur lui selon les situations. Pour lui, les avantages l'emportent sur les conséquences négatives.
4. Il considère que son réseau délinquant a, de manière générale, des conséquences négatives importantes sur lui mais les avantages procurés par le réseau sont encore importants pour lui.
5. Il considère que son réseau délinquant a des conséquences négatives importantes de manière générale sur lui et qu'elles ont plus de poids que les avantages que lui procure son réseau.
6. Informations insuffisantes

Thème 3 : Disposition du jeune à faire des changements importants pour réduire l'influence de son réseau délinquant

1. Le jeune ne souhaite pas faire de changement par rapport à sa situation délinquante et ses fréquentations.
2. Le jeune est préoccupé par certaines conséquences négatives que son réseau délinquant a sur lui mais n'envisage pas vraiment de changements pour le moment.
3. Le jeune est préoccupé par les conséquences négatives que son réseau délinquant a parfois sur lui. Il se questionne sur son appartenance à ce réseau uniquement en contexte d'intervention. Le jeune nomme les conséquences négatives, mais les considère moins importantes que les avantages qu'il retire de son appartenance à un réseau délinquant. Il envisage parfois des changements.
4. Le jeune nomme les conséquences négatives et prend conscience qu'elles sont plus nombreuses que les avantages à appartenir à un réseau délinquant. Le jeune est préoccupé par les conséquences négatives que son réseau délinquant a sur lui, se questionne au quotidien sur son appartenance à ce réseau, le verbalise, il envisage des changements mais ne sait pas toujours comment les entreprendre. Le jeune parle beaucoup de ce qu'il a vécu, des conséquences négatives, ce qui lui fait peur, de la peine. Le jeune vit un déséquilibre et cherche de l'aide.
5. Le jeune s'engage dans un changement. Il souhaite s'éloigner et/ou quitter son réseau et est prêt à demander de l'aide (intervenants, proches...).
6. Informations insuffisantes

Thème 4 : Prise de conscience des conséquences (sociales, affectives, financières et légales) de ses délits sur ses proches

1. Le jeune ne pense pas que ses délits ont des conséquences sur ses proches.
2. Le jeune pense que ses délits ont des conséquences très minimes sur ses proches.
3. Le jeune pense que ses délits ont des conséquences moyennement importantes sur ses proches. Il ne fait pas un inventaire exhaustif et minimise les conséquences.
4. Le jeune pense que ses délits ont des conséquences importantes sur ses proches dans certaines situations. Il identifie des conséquences à plusieurs niveaux et prend conscience de leur impact. Cela lui fait vivre un inconfort plus ou moins important selon les types de conséquences.
5. Le jeune pense que de manière générale ses délits ont plusieurs conséquences importantes sur ses proches à tous les niveaux. Il est capable de lister toutes les conséquences que ses délits ont sur sa famille, il réalise leur impact et vit un inconfort important vis-à-vis de sa famille.
6. Informations insuffisantes

Thème 5 : Prise de conscience des conséquences de ses délits sur les victimes

1. Le jeune ne pense pas que ses délits ont des conséquences sur les victimes.
2. Le jeune pense que ses délits ont des conséquences très minimales sur les victimes.
3. Le jeune pense que ses délits ont des conséquences moyennement importantes sur les victimes mais celles-ci ne sont pas graves selon lui. Il ne fait pas un inventaire exhaustif et minimise les conséquences.
4. Le jeune pense que ses délits ont des conséquences importantes sur les victimes dans certaines situations. Il identifie des conséquences à plusieurs niveaux et prend conscience de leur impact. Cela lui fait vivre un inconfort plus ou moins important selon les types de conséquences.
5. Le jeune pense que de manière générale ses délits ont plusieurs conséquences importantes sur les victimes à tous les niveaux. Il est capable de lister toutes les conséquences que ces délits ont sur les victimes, il réalise leur impact et vit un inconfort important vis-à-vis des victimes.
6. Informations insuffisantes

Thème 6 : Relation avec un jeune qui appartient à un réseau délinquant rival

1. Il ne veut pas de relation avec les membres d'un réseau rival. Il agit activement contre eux : provoque, dénigre, s'affiche sur lui ou sur le tableau d'affichage situé à l'extérieur de sa porte de chambre pour provoquer l'autre. Il y a un risque d'agression.
2. La cohabitation avec les jeunes appartenant à des réseaux rivaux est difficile, il ne leur fait pas confiance, il leur parle peu, mais ne fait rien s'ils ne font rien (apparence de trêve).
3. Il tolère la présence des membres d'un réseau délinquant rival. Ils ne sont pas amis, il ne leur fait pas confiance, mais il ne décrit pas de tensions entre eux, il y a comme une trêve tacite.
4. Malgré leur appartenance à des réseaux délinquants différents, le jeune entretient une relation d'amitié réciproque avec un ou plusieurs membres d'un réseau rival.
5. S'il y avait un conflit ou une situation à l'extérieur, ce lien d'amitié pourrait le pousser à éviter la violence. Il va au-delà des conflits de réseaux et envisage de prioriser son amitié.
6. Informations insuffisantes

Thème 7 : Capacité du jeune à affirmer son désaccord avec respect aux autres jeunes du groupe de pairs (en garde)

1. Le jeune n'est jamais capable d'affirmer son désaccord avec respect aux autres membres du groupe, quels qu'ils soient.
2. Le jeune est rarement capable d'affirmer son désaccord avec respect aux autres membres du groupe. Il le fait dans des situations banales où les enjeux sont peu importants et/ou lorsqu'il est en présence de pairs qui ont moins d'influence dans le groupe.
3. Le jeune est capable d'affirmer son désaccord avec respect aux autres membres du groupe dans plusieurs situations où les enjeux sont un peu plus importants. Il est capable d'argumenter et de défendre son point de vue mais si les pairs auprès desquels il s'affirme ont de l'influence sur le groupe, il ne va pas maintenir son point.
4. Il est capable d'affirmer son désaccord avec respect aux autres membres du groupe dans la majorité des situations et face à la plupart des membres du groupe.
5. Il est capable d'affirmer son désaccord avec respect aux autres membres du groupe, quelle que soit la situation et quels que soient les pairs présents. Il est très à l'aise de défendre son point de vue même s'il est le seul qui va en ce sens.
6. Informations insuffisantes

Thème 8 : Capacité à se projeter dans un mode de vie positif

1. Son mode de vie délinquant lui convient, il voit uniquement les avantages. Il ne fera pas de changements. Il ne se voit pas dans autre chose, il ne se considère bon que dans la délinquance.
2. Son mode de vie délinquant lui convient mais il envisage de changer de type d'activités (ex. : activités payantes mais moins risquées).
3. Il envisage de faire de petits changements sur son mode de vie mais ne se met pas en action.
4. Il envisage de faire des changements sur son mode de vie, il cherche des informations dans ce sens. Il souhaite s'intégrer davantage dans la société (fréquentations plus prosociales, aller à l'école, ou trouver et garder un travail...) mais en gardant une petite affaire.
5. À sa sortie, il envisage de faire des changements sur son mode de vie, il cherche des informations dans ce sens et a commencé des démarches. Il souhaite aller à l'école ou de trouver un travail, avoir des fréquentations prosociales et de ne plus avoir d'activités criminelles ou de démêlées avec la justice.
6. Informations insuffisantes

Thème 9 : Place occupée par le réseau délinquant dans la vie du jeune

1. Son réseau délinquant occupe une place centrale dans sa vie. Son réseau est une famille, il n'envisage pas sa vie sans lui.
2. Son réseau délinquant occupe une place importante mais ne représente pas toute sa vie, il a aussi quelques proches prosociaux significatifs (amis et/ou famille) hors de ce réseau.
3. Son réseau délinquant a une place assez importante mais ne représente pas toute sa vie son ou ses réseau(x) prosocial (aux) ont une place plus importante.
4. Son réseau délinquant a une place minime dans sa vie, il n'en fait partie que pour les affaires et/ou les amis.
5. Il n'a plus aucun intérêt pour son réseau délinquant, il ne se considère plus comme un membre de réseau délinquant et s'en dissocie.
6. Informations insuffisantes

Annexe N

Résumé pour le milieu de stage

Le gouvernement québécois a financé de nombreuses mesures d'intervention, de recherche et d'analyse présentées dans les Plans d'intervention québécois sur les gangs de rue de 2007-2010 et 2011-2014 (Bourque et Lavertue, 2012 ; Ministère de la Sécurité publique, 2007). La Direction adjointe programme jeunesse-réadaptation adolescents et jeunes contrevenants (DAPJ-RAJC), par les activités du CE | DTC, propose des actions innovantes concernant la problématique gang, notamment en garde ouverte à Cité-des-Prairies avec le Laboratoire social G.ART-C.I.T.E. Le modèle d'intervention préconisé en garde ouverte est le programme *Aggression Replacement Training* (ART) de Goldstein, Glick et Gibbs (1998). Ce programme a été quelque peu remanié et l'activité clinique RÉZO y a été ajoutée en 2004. Cette activité a pour objectif théorique de réduire le risque de récidive en lien avec les réseaux délinquants. Or, les progrès des jeunes ciblés n'ont fait l'objet d'aucune évaluation. Ce constat a mené au projet suivant : la mesure des progrès des jeunes participant à l'activité RÉZO. Plus spécifiquement, les objectifs étaient de 1) développer des indicateurs de mesure de progrès, 2) analyser la fidélité de l'outil et 3) tester l'utilisation de l'IDPR et d'apprécier sa mise en œuvre et son utilité.

À partir de la littérature et de l'expérience des intervenants, neuf thèmes faisant consensus ont été identifiés afin d'élaborer l'Inventaire des progrès RÉZO (IDPR-Astier, Gélinas et Guay, 2016) en deux versions (intervenant et jeune) (objectif #1). Globalement, malgré les limites méthodologiques, l'accord interjuges est satisfaisant et les résultats des analyses de fidélité interjuges vont de « passables » à « excellents » (objectif #2). L'IDPR semble permettre d'évaluer les progrès des jeunes et favoriser l'identification des objectifs atteints et ceux qui sont source de difficultés. Des réajustements sont à effectuer quant aux thèmes et aux choix de réponse afin de mesurer plus précisément l'évolution du jeune et de favoriser un langage commun entre les jeunes et les intervenants. Une réflexion est à poursuivre quant à certains items et leur lien avec les objectifs de l'activité et les facteurs de risque et de protection spécifiques aux jeunes associés à un réseau délinquant. La mise en œuvre de l'outil paraît globalement satisfaisante mais sera à bonifier afin de permettre un

fonctionnement optimal. L'analyse des résultats en équipe semble permettre de partager des hypothèses, des perceptions et des opinions sur les jeunes concernés. Ainsi l'utilisation de l'instrument et des résultats en découlant viendrait enrichir la réflexion clinique. La présentation des résultats sous forme de graphique paraît être un support facilitant la discussion et la réflexion tant entre les éducateurs qu'en rencontre avec le jeune. La rencontre individuelle avec le jeune permet de valider et d'invalider des hypothèses et de mieux comprendre sa pensée et ses perceptions (objectif #3).

L'outil est intéressant, car il n'existe aucun instrument de mesure des progrès pour les jeunes contrevenants et encore moins pour les jeunes affiliés à un réseau délinquant. L'IDPR apporte un nouveau support clinique aux intervenants et aux jeunes. L'outil demande peu de ressources matérielles mais de l'investissement de la part de l'équipe éducative.

Le support graphique illustrant concrètement l'évolution du jeune apparaît pertinent à utiliser en équipe afin de discuter des progrès et des acquis du jeune ainsi que des points à prioriser. Il semble également utile en rencontre individuelle afin de faciliter une discussion dynamique et permettre au jeune de mieux se situer par rapport à ses progrès. De plus, le fait de tenter d'instaurer un langage commun entre les jeunes et les intervenants et d'impliquer directement les jeunes semble favoriser la transparence dans la relation thérapeutique. En effet, les adolescents ont accès à l'évaluation effectuée par les éducateurs et leur interprétation ainsi que leur point de vue sont pris en compte. En bonifiant l'IDPR et sa mise en œuvre, il pourrait être plus facilement intégré à la pratique, favorisant ainsi l'utilisation et la conservation des observations cliniques. Il pourrait également être envisageable de concevoir un outil similaire ayant pour but de documenter les progrès des jeunes de garde ouverte, car le concept de l'IDPR, sa structure, sa mise en œuvre et son utilisation nous paraissent utiles, pertinents et faciles d'approche.

Il est important de noter qu'en raison de limites méthodologiques il est impossible d'affirmer que les progrès des jeunes sont spécifiquement liés à l'activité RÉZO.

Ainsi, au regard des limites identifiées dans notre rapport, l'instrument actuel devra être reconceptualisé et soumis à une démarche de validation. Malgré les imperfections de la démarche, les résultats du projet présentent des retombées théoriques et pratiques intéressantes qui soulignent notamment l'apport clinique de la mesure du progrès en intervention.